

L'OBSERVATEUR



de

L'OCDE

Réforme agricole

**Echanges
dette-nature**

**L'environnement
à l'école**

Bâtir pour apprendre

**Aide au développement:
derniers chiffres**

Réunion ministérielle

**Les Perspectives
économiques**

165

août-septembre 1990

ÉTUDES DE POLITIQUE SOCIALE**VIENT DE PARAÎTRE!****N° 7 – LES SYSTÈMES DE SANTÉ.****A la recherche d'efficacité**

Améliorer l'efficacité est un objectif prioritaire des réformes envisagées pour les systèmes de santé des pays de l'OCDE. Ce recueil d'articles rédigés par des experts européens et nord-américains analyse les outils de gestion et les principes qui ont déterminé l'évolution des dépenses de santé.

Les données de l'OCDE sur la santé, parues pour la première fois en 1985, y sont mises à jour.

Mai 1990

(81 89 05 2) ISBN 92-64-23310-5, 214 p.
£17.00 US\$30.00 FF140 DM55

Egalement disponibles**N° 6 – L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE***Décembre 1988*

(81 88 03 2) ISBN 92-64-23152-8, 66 p.
£8.50 US\$15.50 FF70 DM31

N° 5 – LA RÉFORME DES RÉGIMES PUBLICS DE PENSIONS*Août 1988*

(81 88 04 2) ISBN 92-64-23123-4, 250 p.
£15.50 US\$29.00 FF130 DM56

N° 4 – LA SANTÉ : FINANCEMENT ET PRESTATIONS**Analyse comparée de pays de l'OCDE***Juillet 1987*

(81 87 02 2) ISBN 92-64-22973-6, 104 p.
£6.00 US\$13.00 FF60 DM26

**N° 3 – LES CONDITIONS DE VIE
DANS LES PAYS DE L'OCDE.****Recueil d'indicateurs sociaux***Février 1986*

(81 85 04 2) ISBN 92-64-22734-2, 172 p.
£6.50 US\$13.00 FF65 DM29

Disponibles sur microfiches**N° 2 – LA SANTÉ EN CHIFFRES 1960-1983 :****Dépenses, coûts, résultats***Mars 1985*

£5.00 US\$9.00 FF40 DM16 (2 microfiches)

N° 1 – DÉPENSES SOCIALES 1960-1990 :**Problèmes de croissance et de maîtrise***Novembre 1985*

£5.00 US\$9.00 FF40 DM16 (2 microfiches)

OCDE
ÉTUDES DE POLITIQUE SOCIALE
N° 7

**LES SYSTÈMES
DE SANTÉ**

A la recherche
d'efficacité

L'OBSERVATEUR

de l'OCDE

Bimestriel publié en anglais et en français par
l'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Rédaction :

Service des publications de l'OCDE
Château de la Muette
2, rue André-Pascal
F 75775 PARIS CEDEX 16
Tél. (1) 45-24-82-00
Téléfax (33-1) 45 24 85 00

Les articles sans *copyright* peuvent être reproduits accompagnés de la mention « Reproduit de l'Observateur de l'OCDE » et de la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs, ainsi qu'une indication du nombre de lecteurs, doivent être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne peuvent être reproduits qu'avec leur signature.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

La rédaction n'est pas tenue de rendre des manuscrits non sollicités.

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

Le numéro :

FF20,00 £2,50 \$EU4,50 DM8,00

Abonnement, 1 an

FF100,00 £11,70 \$EU22,00 DM43,00

Tél. (1) 45-24-81-66

Rédacteur en chef

Ulla Ranhall-Reyners

Rédacteur en chef adjoint

Martin Anderson

Assistants

Yannick Bultynck

Brigid Gallen

Conception et

réalisation technique

Gérald Tingaud

Recherche photographique

Silvia Thompson-Lépot

S O M M A I R E

agriculture

4

LA RÉFORME AGRICOLE EN CHANTIER

Gérard Viatte et Frédéric Langer

enseignement

9

ENSEIGNEMENT : LES BÂTIMENTS AUSSI !

Richard Yelland

13

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉCOLE OU L'ÉCOLE DE L'ENVIRONNEMENT ?

Kathleen Kelley-Lainé

environnement

17

LES ÉCHANGES DETTE/NATURE

Michel Potier

économie

COUP DE PROJECTEUR SUR

21

L'ALLEMAGNE

23

LA YOUGOSLAVIE

développement

25

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : DERNIERS CHIFFRES

29

NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

**réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE
communiqué**

perspectives économiques de l'OCDE



D. White/OCDE

165

août-septembre 1990

La réforme agricole dans les pays de l'OCDE avance à petits pas vers des politiques plus en phase avec les prix sur les marchés mondiaux. Le rythme est plus rapide dans certains pays que dans d'autres.

La réforme agricole en chantier

Gérard Viatte et Frédéric Langer



L'agriculture est aujourd'hui de nouveau au premier plan de la coopération internationale. Pour deux raisons essentiellement : l'Uruguay Round où elle est l'un des secteurs difficiles de la négociation ; le processus de réforme agricole décidé par le Conseil des ministres de l'OCDE en 1987 et que le Secrétariat de l'Organisation a pour mission de suivre chaque année. Le dernier rapport sur les progrès accomplis et les reculs enregistrés vient de paraître¹.

Il n'est pas rare d'entendre annoncer dans la presse que, au cours de telle rencontre, deux pays ou groupes de pays se sont mis d'accord sur tout... sauf l'agriculture. Il en a toujours été plus ou moins ainsi car l'agriculture est un secteur où le protectionnisme est traditionnel et bien ancré, les producteurs dans presque tous les pays étant soutenus par l'Etat.

Quant au processus de réforme des politiques agricoles effectivement entamé par les pays de l'OCDE (encadré p. 5), certains pays sont plus avancés que d'autres mais chacun cherche à faire reconnaître les efforts qu'il a accomplis. La coopération internationale et les objectifs poursuivis par l'OCDE peuvent trouver leur compte dans ce processus, surtout si la

dynamique engendrée par les négociations d'Uruguay amène l'ensemble des pays, OCDE et non OCDE, à orienter leur politique agricole de plus en plus en fonction du marché.

La réforme en cours des politiques agricoles se reflète notamment dans l'évolution du soutien à l'agriculture mesuré en équivalent subvention aux producteurs (tableau). La croissance très rapide du soutien pendant la première moitié des années 80 (70 % de hausse entre 1984 et 1987) a été arrêtée. L'année 1987 se présente comme celle où le soutien a été le plus élevé de la décennie - 173 milliards de dollars. Cette année-là, à peu près la moitié des recettes tirées par les producteurs de l'activité agricole était le résultat de transferts des consommateurs et du budget en leur faveur. Depuis, l'importance relative de cette source est en

baisse : 1988 - 160 milliards ; 1989 - 141 milliards et on s'attend à une nouvelle diminution d'environ 5 % en 1990. Malgré la baisse récente, le soutien global des pays de l'OCDE à leur agriculture reste bien supérieur à celui, déjà élevé, de la première moitié des années 80 (moyenne 1979-85 : environ 100 milliards de dollars).

En valeur absolue, ce sont la Communauté européenne (53 milliards de dollars), le Japon (34 milliards) et les Etats-Unis (32 milliards) qui accordent l'essentiel du soutien agricole. Mais la comparaison est plus significative si l'on observe le soutien en pourcentage de la valeur de la production. Un groupe de pays se détache ici nettement, avec des taux de soutien éle-

1. **Rapport sur le suivi et perspectives des politiques, marchés et échanges agricoles**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990 ; voir aussi les rapports de 1988 et 1989.

vés : la Suisse, la Norvège, la Finlande, le Japon (plus de 70 %). Un autre groupe se répartit autour de la moyenne OCDE (environ 40 %) : Communauté européenne, Autriche, Canada, Etats-Unis. Enfin vien-

nent deux pays où l'aide à l'agriculture est particulièrement faible : l'Australie (10 %) et la Nouvelle-Zélande (5 %).

Les progrès et les reculs

Les progrès (et les reculs) de la réforme des politiques agricoles se mesurent aussi par les dispositions prises par les pays dans des cas précis, quand on les évalue à l'aune des principes ministériels de l'OCDE (encadré p. 6).

Ainsi en Australie, le soutien supplémentaire des prix du marché pour les produits laitiers, et le système de prix administrés pour le blé et le sucre ont été supprimés. Le programme de garantie des prix du blé a été remplacé par l'octroi d'une garantie de l'Etat pour les emprunts de l'Office australien du blé, qui sera abaissée progressivement. Ces mesures, et d'autres prises en 1989-90, devraient aboutir à une réduction du soutien et à une orientation accrue de la production par le marché.

En Nouvelle-Zélande, la réduction des droits de douane sur certaines viandes, la suppression du *New Zealand Poultry Board*, la privatisation de la *Rural Banking and Finance Corporation*, la baisse d'un tiers des aides budgétaires à l'agriculture, devraient encore diminuer le soutien déjà faible.

Dans plusieurs autres pays, des mesures ont été prises qui constituent certes un pas dans la voie de la réforme mais qui n'impliquent que des changements mineurs ou qui ont été compensées par des mesures allant dans l'autre sens. Au Canada, les subventions au transport des céréales ont été réduites, et le quota laitier global a été très légèrement diminué. Dans la Communauté européenne, les prix d'intervention ont dans l'ensemble légèrement diminué et les conditions de celle-ci été rendues plus strictes. Mais la réserve communautaire de lait a été augmentée ce qui pourrait se traduire par une hausse de 1 % du quota global. Quant à la politique des « quantités maximum garanties » (QMG), la probabilité qu'elle réalise toutes ses potentialités du point de vue de la réduction de la production céréalière diminue dès que le prix d'intervention augmente, ce qui a été le cas en 1989.

Aux Etats-Unis, les prix indicatifs ont été réduits pour la quasi-totalité des produits concernés, et les taux de prêt (*loan*

rates) ont baissé. Néanmoins, bien que l'écart entre prix indicatif et taux de prêt soit demeuré pratiquement inchangé, le soutien apporté aux cultivateurs par cette mesure (puisqu'il y a un écart entre les deux prix est comblé par les *deficiency payments*) pourrait même augmenter si les prix du marché venaient à baisser davantage que les prix indicatifs. Dans l'ensemble, les mécanismes qui isolent les producteurs des Etats-Unis des signaux du marché n'ont pas été modifiés et l'orientation par le marché ne s'est pas sensiblement améliorée. ▶

L'URGENCE DE LA RÉFORME RÉAFFIRMÉE

(extraits du communiqué du Conseil ministériel de 1990)

« ... Les ministres conviennent de prendre d'urgence des mesures pour réformer les aspects de la politique agricole touchant le soutien et la protection, de façon à permettre une plus grande libéralisation des échanges. Ils réaffirment leur attachement à l'objectif à long terme de la réforme, à savoir permettre aux signaux du marché d'influencer l'orientation de la production agricole et établir un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché. Les ministres sont prêts à négocier sur la base des objectifs convenus dans la déclaration de Punta del Este et l'examen à mi-parcours, mais ils sont partagés quant à l'approche à retenir, à ce stade, pour réaliser ces objectifs. Certains estiment que les négociations doivent viser des engagements spécifiques dans chacun des domaines couverts : soutien interne, obstacles à l'accès aux marchés et subventions à l'exportation ; ainsi que l'élaboration de nouvelles règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. D'autres préfèrent rechercher des réductions du soutien et de la protection par des engagements couvrant toutes les mesures touchant directement ou indirectement l'accès des importations et la concurrence à l'exportation, ainsi que l'établissement de règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. En poursuivant l'objectif à long terme, il sera tenu compte des propositions visant à répondre aux préoccupations non commerciales des participants. Les ministres expriment leur détermination et leur volonté de n'épargner aucun effort pour surmonter les divergences et pour définir, d'ici à la réunion de juillet du comité des négociations commerciales, un cadre approprié pour la réalisation de l'objectif ci-dessus ; ainsi que pour parvenir ultérieurement à un accord sur l'ampleur et le calendrier des mesures à prendre à cet effet, et élaborer des règles et disciplines du GATT renforcées et plus efficaces dans la pratique. Les ministres conviennent que les résultats des négociations doivent se traduire par des programmes par pays contraignants qui permettent une plus grande libéralisation des échanges.

Les ministres invitent l'Organisation à continuer d'appuyer le processus de réforme agricole... »

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE EN ÉQUIVALENT SUBVENTION A LA PRODUCTION (ESP)¹

		ESP en monnaie nationale et en % de la valeur de la production		
		1979-85 (moyenne)	1988 ²	1989 ³
Australie	millions \$ A %	1 103 11	1 677 10	1 650 10
Autriche	millions Sch. %	16 330 29	28 993 49	25 428 44
Canada	millions \$ Can. %	4 936 30	7 476 43	6 224 35
CE ⁴	millions ECU %	35 425 35	52 847 43	48 091 38
Etats-Unis	millions \$ EU %	28 466 26	39 295 35	32 253 27
Finlande	millions Mk %	10 719 57	17 434 74	19 093 72
Japon	milliards Yens %	4 631 64	4 750 75	4 649 72
Norvège	millions KrN %	10 945 71	17 202 76	17 815 74
N ^o Zélande	millions \$ NZ %	917 23	443 7	321 5
Suède	millions KrS %	10 018 42	15 396 52	14 512 47
Suisse	millions FS %	5 128 67	7 196 80	6 964 75
Total OCDE	millions \$ EU %	98 784 34	162 985 45	141 168 39

1. L'équivalent subvention à la production (ESP) est la valeur des transferts, en faveur des agriculteurs, déterminés par les politiques agricoles. Ces transferts sont financés par les consommateurs sous forme de soutien des prix du marché et/ou par les contribuables par le biais de paiements directs et des autres formes de soutien. L'ESP concerne l'ensemble des produits : il est net parce qu'on a déduit le surcoût de l'alimentation animale (qui autrement serait compté deux fois).

2. Estimation.

3. Provisoire.

4. CE-10 pour 1979-85, et CE-12 depuis.

Nombreux sont les pays dont l'équivalent subvention à la production (ESP) en pourcentage de la production est élevé et qui n'ont pas modifié le système de barrières à l'importation et de subventions à l'exportation qui est lié à leur politique interne de soutien des prix agricoles. Dans certains cas, on peut même parler d'aggravation de l'écart entre les conditions dans lesquelles opèrent les agriculteurs d'un pays et les mécanismes du marché. Il peut s'agir par exemple de hausses de prix consenties aux producteurs bénéficiant déjà d'un soutien élevé, de réduction des prélèvements à la production, ou encore de l'engagement du gouvernement de compenser intégralement la hausse des coûts des agriculteurs pendant un certain nombre d'années. L'assouplissement des restrictions quantitatives à la production (sous forme d'augmentation des quotas, par exemple) sans réduction compensatrice dans le

soutien des prix, accroît à la fois les distorsions économiques liées au contingentement de la production, la protection des secteurs concernés, et le soutien agricole.

Ces exemples, positifs comme négatifs, montrent que si la voie de la réforme agricole paraît aujourd'hui mieux tracée ou balisée, il reste encore fort à faire pour qu'elle soit mise en œuvre dans la pratique. Globalement parlant, les progrès dans la réduction concertée de l'aide à l'agriculture et dans l'orientation par le marché sont limités et inégaux. Les mesures réglementaires de limitation de l'offre, bien qu'elles soient efficaces lorsqu'il s'agit de contenir la production et les dépenses budgétaires et de raffermir les prix mondiaux, continuent à être appliquées d'une manière qui, on le verra plus loin, entraîne des distorsions économiques.

Les mesures affectant les échanges (restrictions à l'importation, subventions à

Caroline Lepinasse/REA



LES PRINCIPES DE L'OCDE POUR LA RÉFORME DES POLITIQUES AGRICOLES

(extraits du communiqué du Conseil ministériel de 1987)

- « L'objectif à long terme est de faire en sorte que, par la réduction progressive et concertée de l'aide à l'agriculture, ainsi que par tous les autres moyens appropriés, les signaux des marchés influencent l'orientation de la production agricole ; il en résultera une meilleure allocation des ressources, dont bénéficieront les consommateurs et l'économie en général.
- En poursuivant l'objectif à long terme de la réforme agricole, on peut prendre en considération des préoccupations, sociales et autres, telles que la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement ou l'emploi global, qui ne sont pas exclusivement économiques. L'ajustement progressif des politiques en vue d'atteindre l'objectif à long terme requerra du temps. Il est d'autant plus nécessaire d'entamer sans retard ce processus.
- Le besoin le plus pressant est d'éviter que ne s'aggrave le déséquilibre actuel des marchés. Il importe :
 - du côté de la demande, d'en améliorer autant que faire se peut les perspectives dans la zone OCDE et dans le reste du monde
 - du côté de l'offre, de mettre en œuvre des mesures qui, par des réductions des prix garantis et autres incitations à la production, par l'imposition de limites quantitatives à la production, ou par d'autres méthodes, permettront d'éviter une augmentation de l'offre excédentaire.

- Lorsque sont prises des mesures visant à limiter la production ou à retirer de l'agriculture des ressources productives par des décisions réglementaires, elles devraient être mises en œuvre de façon à atténuer au maximum les distorsions économiques qui peuvent en résulter, et elles devraient être conçues et appliquées de manière à permettre un meilleur fonctionnement des mécanismes du marché.
- Au lieu d'être assuré par des mesures de garantie des prix ou par d'autres mesures liées à la production ou aux facteurs de production, le soutien des revenus agricoles devrait en tant que de besoin être recherché par des aides directes au revenu. Cette approche serait particulièrement adaptée pour répondre aux besoins, entre autres, des agriculteurs à faible revenu, ou qui vivent dans des régions particulièrement défavorisées, ou qui sont affectés par l'ajustement structurel dans l'agriculture.
- L'ajustement du secteur agricole sera facilité s'il peut s'appuyer sur un ensemble de mesures visant au développement des diverses activités en zone rurale. Les agriculteurs et leurs familles seront ainsi mieux à même de trouver des sources de revenus complémentaires ou de remplacement.
- Dans la mise en œuvre des principes ci-dessus, les gouvernements gardent de la flexibilité quant au choix des moyens nécessaires pour la réalisation de leurs engagements. »

l'exportation) n'ont fait l'objet que de progrès minimes. Bien que de nombreux pays recourent de plus en plus aux aides directes pour soutenir le revenu de leurs agriculteurs, la plupart de ces mesures sont liées à la production ou à l'utilisation de facteurs de production.

Quant aux mesures de protection de l'environnement, elles aussi prennent de l'ampleur, mais peu d'entre elles ont été mises en œuvre dans le cadre d'une réforme globale de la politique agricole et de façon à s'inscrire dans l'objectif à long terme d'une plus grande orientation par le marché.

L'OCDE approfondit l'analyse de certaines de ces politiques. Le rôle que les restrictions quantitatives pourraient jouer dans le cadre de la réforme a été analysé par le Secrétariat de l'OCDE². Les restrictions quantitatives ne peuvent *a priori* améliorer le fonctionnement des mécanismes du marché. Mais leur incidence sur le niveau global de l'aide à l'agriculture dépend de divers facteurs. Selon le niveau des quotas et les prix, elles peuvent se traduire par un transfert de la charge de l'aide publique des contribuables vers les consommateurs. Au sein même d'un système de quotas, il est très difficile de laisser s'opérer l'ajustement structurel si les quotas ne sont pas cessibles et si rien

2. Réformer les politiques agricoles : politiques de soutien direct des revenus et restrictions quantitatives à la production, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1990.

n'est prévu pour la suppression du système. D'un autre côté, si les quotas sont négociables, le coût variable total de la production augmente (de la valeur du quota). Le mieux est d'utiliser les quotas comme mesure temporaire destinée à faciliter le passage à un niveau de protection plus faible, et on peut définir des scénarios qui simulent ce passage³.

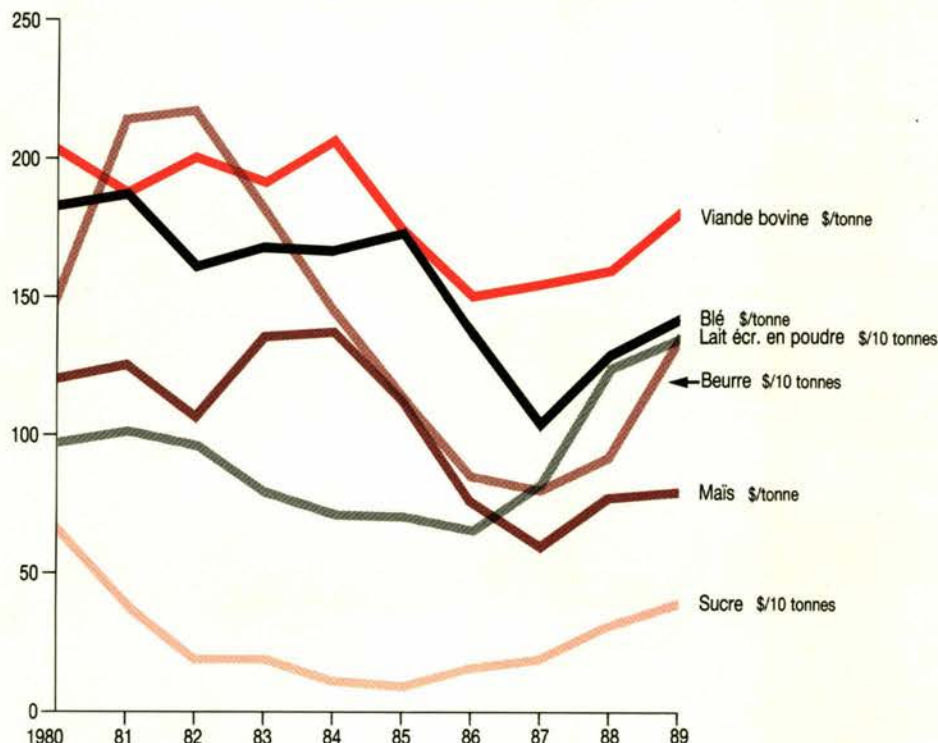
De même, la place du soutien direct des revenus dans la réforme agricole est également mieux connue⁴. Le Secrétariat a provisoirement identifié quatre grandes catégories susceptibles de répondre aux directives des ministres : l'aide directe aux revenus pour l'ajustement structurel, la stabilisation conjoncturelle des revenus, la garantie d'un revenu minimum et la fourniture de biens publics. Dans chacun de ces domaines, les caractéristiques des mesures les moins génératrices de distorsions sont variables. Dans tous les cas cependant, les mesures doivent viser à soutenir les revenus tout en permettant aux signaux du marché d'influer sur les décisions de production, et elles doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de réduction de l'aide.

Marchés mondiaux : toujours des menaces

Les mouvements des monnaies et l'évolution des marchés mondiaux de produits ont au total cette année de nouveau davantage contribué à faire baisser l'aide au secteur agricole que les modifications ou les ajustements apportés aux politiques nationales. Pourtant, il serait imprudent de considérer la situation actuelle des marchés comme définitivement acquise ou comme satisfaisante.

Elle n'est pas satisfaisante dans la mesure où les échanges agricoles ont encore été affectés en 1989 par le soutien intérieur élevé ainsi que par des mesures commerciales, aides à l'exportation et obstacles à l'importation, qui ont perduré malgré des prix internationaux relativement élevés. Elle n'est pas acquise compte tenu des perspectives du marché à moyen terme. Certes, en 1989, les marchés mondiaux des principales denrées agricoles produites dans les pays de l'OCDE ont continué à faire preuve de fermeté après les fortes hausses des prix observées en 1988 (graphique). C'est l'expansion de la demande internationale, dans une conjoncture économique généralement favorable, qui a soutenu les prix

COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES¹
 \$EU/tonne ou \$EU/10 tonnes²



1. Zone tempérée.
 2. Prix en dollars déflatés par l'indice de la valeur unitaire des exportations de biens manufacturés, 1985=100.
 Source : OCDE.

en dollars. Dans le cas des productions animales, la fermeté des prix peut être attribuée à la fois à la vigueur de la demande et à un léger recul de la production, celui-ci étant dû en partie, pour les produits laitiers, aux politiques de limitation de l'offre, et, pour la viande, à un ensemble de facteurs cycliques et politiques.

Néanmoins, à l'intérieur de la zone OCDE, la production conserve un potentiel d'expansion important. L'excédent céréalier de la zone pourrait retrouver et dépasser dès 1990-93 les niveaux du début des années 1980, selon les estimations du Secrétariat. De même, la production laitière devrait recommencer à augmenter à partir de 1990, même si c'est à un rythme plus faible que celui qui a conduit aux excédents records d'un passé récent. Comme la demande de la zone OCDE demeure pratiquement stagnante, celle des pays non OCDE aura une influence déterminante.

Dans le cas des pays européens de l'Est et de l'URSS, la situation est difficile à prévoir. A court terme, la demande de produits alimentaires dans certains pays est soumise à des contraintes qui pourraient être allégées par une aide alimentaire. A plus long terme, certains pays de l'Est européen ont la capacité de développer leurs exportations agricoles, dans la mesure où ils entreprennent une réforme orientée vers le marché et où ils auront accès à d'autres marchés. Les principales incertitudes ont trait aux besoins d'importation de l'URSS et de la Chine, mais il est probable que ces besoins diminueront à moyen terme.

Quant aux pays en développement, les efforts de certains d'entre eux pour

3. Alison Burrell, **La gestion des quotas laitiers**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

4. **Réformer les politiques agricoles : politiques de soutien direct des revenus et restrictions quantitatives à la production**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

accroître leur autosuffisance et les difficultés financières de beaucoup ne vont pas dans le sens d'une augmentation de la demande sur les marchés internationaux.

Saisir l'occasion

Ces perspectives fournissent donc des raisons supplémentaires pour poursuivre la réforme agricole dans les pays de l'OCDE. En l'absence d'ajustements aux

L'AGRICULTURE ET LES NÉGOCIATIONS D'URUGUAY

Les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, lancées en septembre 1986 par la déclaration de Punta del Este, devraient s'achever en décembre 1990. Elles concernent l'agriculture aussi bien que les autres secteurs de l'économie. De plus, toutes les politiques affectant les échanges agricoles entrent dans le cadre de la négociation – politiques agricoles nationales comme politiques commerciales dans le sens classique du terme.

La première année a été consacrée à l'identification des grands problèmes qui existent dans le domaine des échanges agricoles, à l'examen des principes qui devraient régir ces échanges et à la présentation des propositions initiales par les pays participants. En décembre 1988, a été organisé à Montréal un examen à mi-parcours qui, cependant, n'a pas permis de parvenir à un accord pouvant servir de base à des négociations futures.

Mais à Genève, en avril 1989, les pays participants ont approuvé un texte sur l'examen à mi-parcours incluant une section sur l'agriculture qui définit une approche-cadre pour ces négociations. Ce texte déclare notamment que l'objectif à long terme consiste à « établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché, et qu'un processus de réforme devrait être entrepris par la négociation d'engagements concernant le soutien et la protection et par l'établissement de règles et de disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique. » Ils demandent « des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection de l'agriculture ».

A court terme, c'est-à-dire jusqu'en décembre 1990, les participants sont convenus de veiller à « ne pas dépasser les niveaux actuels de soutien et de protection du secteur agricole sur le plan intérieur et à l'exportation ». Des propositions dans ce sens ont été déposées par les principales parties contractantes pendant l'année 1989.



Christian Weiss/REA

politiques menées, l'aide devrait se stabiliser au niveau actuel, qui demeure très élevé. C'est en raison de cette perspective et du climat macro-économique, favorable aujourd'hui à l'ajustement structurel, qu'il faut prendre des mesures moins timides et plus générales pour instaurer un ferme processus de réforme des politiques agricoles des pays de l'OCDE.

□ □

Un instrument privilégié de réforme est actuellement entre les mains des responsables des pays du GATT : les négociations d'Uruguay (encadré ci-contre). Réciproquement, la réforme agricole est un des éléments cruciaux de ces négociations qui doivent être achevées en décembre 1990. D'ici à cette date, il reste beaucoup à faire si l'on veut que les objectifs énoncés dans la déclaration de Punta del Este et dans l'accord sur l'examen à mi-parcours de l'*Uruguay Round* soient réalisés. Tout progrès dans ce sens permettra de renforcer le processus de la réforme

agricole dans l'optique définie par les ministres de l'OCDE. Il faut veiller à ce que l'occasion qui se présente soit saisie avec énergie et exploitée pleinement. ■



Bibliographie OCDE

- Rapport sur le suivi et perspectives des politiques, marchés et échanges agricoles, 1990
- Réformer les politiques agricoles : politiques de soutien direct des revenus et restrictions quantitatives à la production, à paraître 1990
- Alison Burrell, La gestion des quotas laitiers, 1990
- Revue économique de l'OCDE, n° 13, hiver 1989-90, 1990
- Politiques nationales et échanges agricoles. Etude par pays : Norvège, 1990
- Politiques nationales et échanges agricoles. Etude par pays : Suisse, 1990.

Enseignement : les bâtiments aussi !

Richard Yelland

Des milliards de francs. La politique d'éducation c'est, aussi, la construction, l'entretien, l'adaptation des bâtiments scolaires. Un investissement considérable pour les autorités. Et un investissement complexe à gérer. Car il s'agit de préparer les écoles aux défis du 21^e siècle. La tâche est difficile et conduira peut-être à une redéfinition du sens même du mot école.

Mais pourquoi s'occuper encore des bâtiments ? L'explosion de l'enseignement public est aujourd'hui achevée. A l'ordre du jour figurent plutôt la qualité de l'enseignement et le contenu des programmes. Or il n'est pas inutile pour autant de se préoccuper de la construction scolaire. Pour trois raisons.

Tout d'abord, pour presque tous, les années de formation sont des années d'école. Autrefois privilège de quelques-

Richard Yelland est chef du programme décentralisé sur la construction scolaire à la direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

uns, l'enseignement est aujourd'hui un droit universel. Et une obligation légale pendant neuf ans au moins, souvent plus, dans les pays de l'OCDE. Or la réussite du processus éducatif passe aussi par la qualité et l'adaptation des bâtiments scolaires¹.

Ensuite, l'investissement « éducation » représente en moyenne dans la zone OCDE 5 % du PIB. Sur ce budget un cinquième est affecté au patrimoine immobilier. Construction, entretien, fonctionne-

ment, chauffage, nettoyage et remboursement des emprunts absorbent donc environ 1 % du PIB.

Enfin, le système éducatif est sans cesse sous pression – intensifié aujourd'hui par la lame de fond informatique. Sommé de répondre aux attentes nouvelles, d'adopter des règles de fonc-

1. **Les écoles et la qualité. Un rapport international.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1989.

tionnement différentes, d'inventer d'autres modes de transmission du savoir, il est contraint d'évoluer. La construction scolaire doit non seulement accompagner mais anticiper ces changements si l'on veut que l'enseignement remplisse ses missions à l'avenir. Adopter une politique de gestion du patrimoine immobilier scolaire se traduira par des améliorations économiques ou éducatives immédiates. Mais c'est aussi l'école du 21^e siècle qui se joue maintenant.

Un patrimoine durable

De l'école primaire de village et son unique instituteur à l'établissement urbain accueillant trois mille élèves : sous de multiples visages, l'école est restée la même à travers les années. Un enfant de 1890 se sentirait sans doute à l'aise dans une des écoles de notre époque. D'ailleurs, dans les zones rurales, ou les centres-villes, les bâtiments scolaires que fréquentait le gamin de 1890 sont souvent encore aujourd'hui des écoles.

Donnée que doivent prendre en compte ceux qui planifient et conçoivent la politique de construction scolaire. Un bâtiment peut en effet durer des siècles alors que les activités qui s'y déroulent changent fréquemment. Il faut donc gérer un parc immobilier disparate comprenant une part récente, une autre plus ancienne mais encore à peu près fonctionnelle, une dernière vétuste.

Enseignants et architectes doivent travailler ensemble à la conception de nouvelles écoles.



Yves Denoyelle/Jerrican

A première vue, pourvu qu'il soit de qualité, un bâtiment scolaire ancien peut tout à fait être valable. Mais il faut l'entretenir – ce qui fréquemment n'est pas fait –, l'adapter périodiquement – améliorer les installations sanitaires par exemple –, le rénover – rendre plus efficace l'utilisation de l'énergie notamment. Dans certains cas, il faut le reconstruire partiellement : par exemple si on découvre des matériaux dangereux mais autrefois autorisés, comme l'amiante.

Tout cela coûte cher. Les professionnels du bâtiment estiment le budget annuel d'entretien d'un établissement à 1,5 % de la valeur de celui-ci. Dans la réalité, la dépense effectuée est souvent deux fois moins élevée.

Les écoles dans un monde en mouvement

Même en bon état, un bâtiment scolaire ancien n'est pas forcément apte à remplir ses missions – la taille et la forme des salles de classes ne correspondent pas nécessairement aux besoins actuels. Certes, il est toujours possible – au prix d'un gaspillage de l'espace – d'utiliser pour des groupes de 25 élèves des salles conçues pour en accueillir 40. En revanche, adapter aux méthodes pédagogiques du 20^e siècle une école primaire répondant à celles du 19^e peut s'avérer plus délicat : c'est notamment le cas quand les

murs intérieurs sont porteurs, ne pouvant être ni abattus ni déplacés. Autant que possible les nouveaux édifices ont des cloisons mobiles et comprennent plusieurs tailles de locaux².

Les bâtiments doivent aussi répondre à de nouvelles exigences : ainsi, les pouvoirs publics de beaucoup de pays s'attachent à les rendre accessibles aux handicapés – élèves et personnels – en fauteuil roulant. Pour les constructions anciennes, cette adaptation peut se révéler très coûteuse. D'autre part, en centre-ville, les écoles, édifiées avant l'ère de l'automobile, sont dépourvues de places de stationnement. Pour entrer et sortir, il faut parfois traverser des rues très fréquentées, et les accidents qui surviennent sont souvent sérieux, voire mortels³.

Enfin, il ne suffit pas qu'un bâtiment soit solide et adapté – il doit être situé là où on en a besoin, c'est-à-dire là où vivent les élèves. Nous connaissons tous l'histoire des écoles rurales menacées de fermeture faute d'élèves en nombre suffisant. Ou encore celle des banlieues résidentielles, qui, désertées par les jeunes adultes, n'abritent plus désormais que les parents et des écoles vides (encadré).

Une politique immobilière pour l'école

Les responsables scolaires ont généralement sous leur autorité un parc immobilier composé de centaines, voire de milliers de bâtiments, accumulés au fil des ans. La valeur de ce parc peut atteindre des montants astronomiques.

Tout responsable soucieux d'exploiter au mieux ses ressources doit procéder en permanence à l'examen de ce patrimoine et évaluer le rapport coûts/avantages de chaque intervention. C'est parfois très simple : apprécier si le coût de réparation d'une école est supérieur à son coût de remplacement ou choisir le site d'un nouvel établissement.

Mais, souvent, l'évaluation est plus

2. Roger Clynes, *L'adaptabilité et la flexibilité des bâtiments et locaux scolaires*, OCDE, Paris, 1990 ; disponible gratuitement auprès du programme décentralisé sur la construction scolaire, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

3. *Prévention et sécurité en matière de construction scolaire*, OCDE, Paris, 1988 ; disponible gratuitement auprès du programme décentralisé sur la construction scolaire, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

complexe : comment comparer équitablement des établissements de différentes générations et de types variés ? Comment mesurer le coût financier, humain, écologique du transport des élèves d'un bout à l'autre d'une ville ? Peut-on justifier la fermeture d'une école qui n'a pas quinze ans d'âge ?

Toutes ces questions, rarement d'actualité pendant les années où l'urgence était quantitative (il s'agissait de construire des écoles vastes et en grand nombre), ont pris une nouvelle acuité avec la baisse des effectifs, générale dans la plupart des pays de l'OCDE.

EXPLOITER LES FLUCTUATIONS DE LA DEMANDE

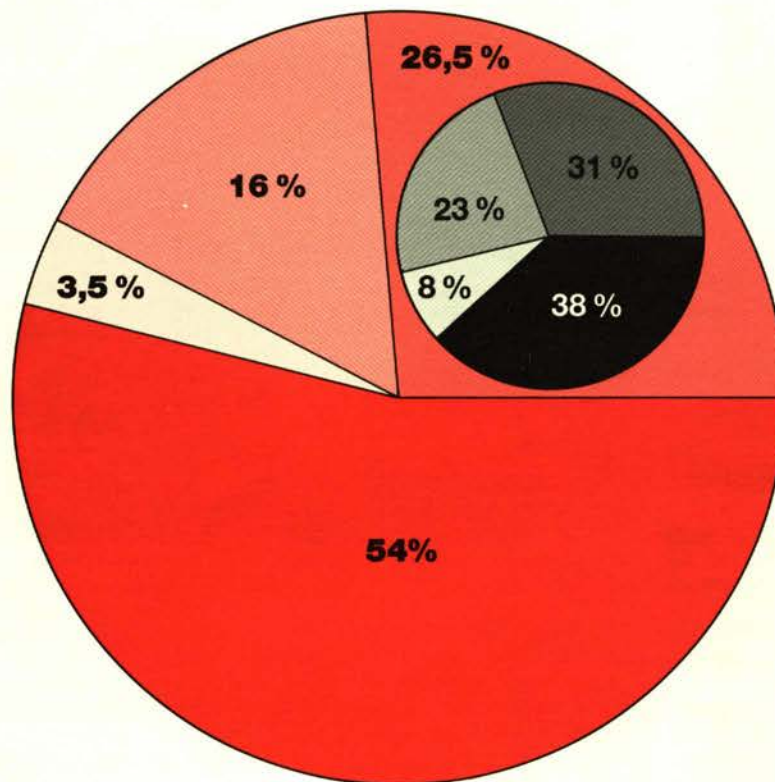
Quand un quartier résidentiel se crée, le nombre d'élèves de l'école primaire atteint un sommet puis se stabilise. Pour pallier cet inconvénient l'une des solutions possibles est l'usage de bâtiments temporaires qui cependant souffrent d'un certain nombre de défauts : dépréciation de la valeur immobilière, coûts d'entretien assez élevés, aspect peu esthétique, coût du transfert.

Une école primaire récemment mise en chantier en Australie apporte une solution à ces problèmes : certaines salles de classe ont été conçues pour pouvoir être temporairement ou définitivement transformées en habitation. Chaque « maison » revient plus cher que des locaux mobiles mais – compte tenu des hypothèses probables sur les valeurs immobilières, l'inflation et les taux d'intérêt – les plus-values réalisées devraient annuler le coût initial au bout de sept ans environ.

Qu'on parle esthétique ou pédagogie, cette solution est, de loin, supérieure à celle des bâtiments temporaires. Elèves, parents et professeurs, résidents, préfèrent voir ces bâtiments permanents, agréables à l'œil, intégrés dans un espace bien aménagé.

L'école est un des piliers de la vie d'une communauté. Toute menace de fermeture d'un établissement se heurte à une telle hostilité des habitants que les décideurs préfèrent quelquefois décider... qu'il est urgent d'attendre, espérant que le problème s'éteindra de lui-même. Ce qui se produit d'ailleurs de temps en temps : l'implantation d'une entreprise peut, par exemple, attirer de nouveaux venus dans la zone désertée. Il reste que, le plus souvent, la situation empire, imposant une politique plus rigoureuse encore – et donc plus impopulaire – que celle qui aurait été nécessaire plus tôt.

DÉPENSES RÉCURRENTES DES ÉCOLES EN SUÈDE – 1984



Dépenses totales¹

- Enseignement
- Locaux
- Livres, équipement
- Autres

Dépenses liées aux locaux²

- Nettoyage
- Energie
- Entretien, réparations
- Personnel

Source : OCDE.

1. Ecoles primaires et secondaires (premier niveau).
2. Toutes les écoles.

L'arme première dont doit disposer le décideur : un système d'information fiable sur sa gestion immobilière. Celui-ci comporte des données sur tous les bâtiments du parc géré : localisation précise, âge, taille, état, exploitation actuelle, valeur... Un simple micro-ordinateur suffit ensuite pour analyser immédiatement l'impact de telle ou telle action.

Mais l'analyse fournie par l'ordinateur ne sera pas plus fiable que ne l'est la base de données. Il arrive que la méthode même de collecte de l'information fausse les résultats de la simulation. Mais l'erreur la plus fréquente est de vouloir accumuler trop d'informations : au mieux, on risque retards et dépassements, au pire l'annulation pure et simple du projet. La recette est simple : il faut disposer d'une base de données centrale comprenant les informations essentielles, les autres paramètres étant intégrés à des bases subsidiaires mais compatibles⁴.

Une fois le système informatique au point, il devient possible, sans se lancer dans des opérations complexes, de comparer les différents choix offerts⁵. Il ne

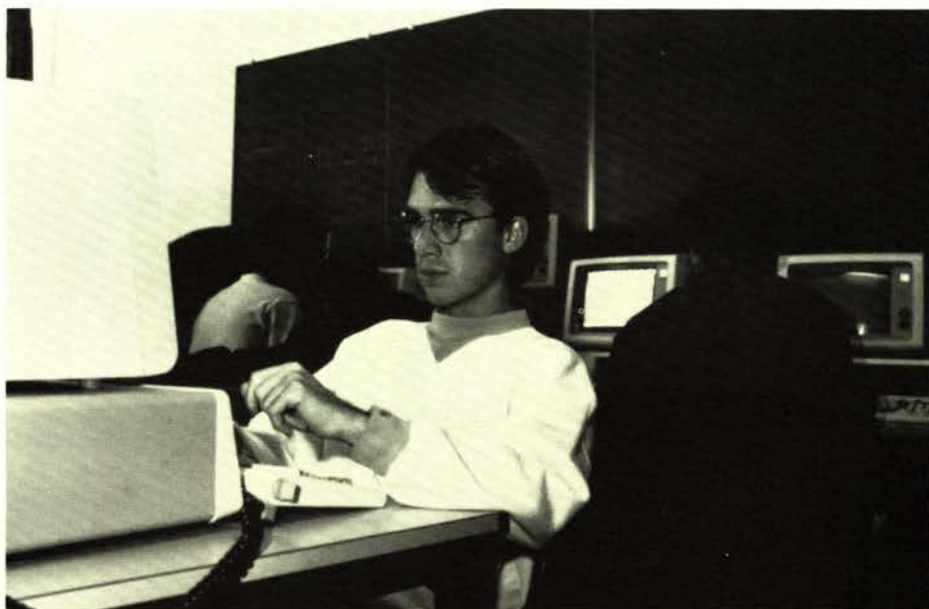
s'agit pas de chiffrer chaque option au franc près mais de les évaluer pour les comparer entre elles et dans le temps. Si on n'intègre pas ce dernier paramètre, la solution retenue comme la moins coûteuse risque fort de se révéler au fil des ans comme la plus chère. Cela dit, les décisions prises en matière de construction scolaire devraient en dernière analyse reposer sur des considérations sociales et pédagogiques.

Offre et demande

Même quand il parvient au résultat d'« une place pour chaque élève », le responsable de l'éducation ne peut se consi-

4. Martin Garden, **Vers un système de données de base ?**, OCDE, Paris, 1986 ; disponible gratuitement auprès du programme décentralisé sur la construction scolaire, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

5. Sam Cassels, **Application de l'évaluation économique à la construction scolaire**, OCDE, Paris, 1987 ; disponible gratuitement auprès du programme décentralisé sur la construction scolaire, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.



Benichou/REA

L'ordinateur aura-t-il des implications aussi révolutionnaires pour les bâtiments scolaires que pour les méthodes pédagogiques ?

dérer comme satisfait car il ne s'agit pas seulement de fluctuation numérique de la demande. Contenu des programmes, méthodes pédagogiques, technologie sont plus que jamais des facteurs dynamiques.

Les cursus actuels intègrent largement technologie et formation pratique. Ils exigent des équipements qu'il faut fournir, installer, entretenir. Aux premiers temps de l'informatique à l'école, les ordinateurs étaient l'objet de tous les soins : placés dans des salles spéciales, propres, bien aérées et fermées. Bientôt on verra sans doute autant d'ordinateurs que de pupitres. Pour l'heure, il semble qu'un élève travaillant sur console a besoin de plus d'espace. Mais cette donnée peut évoluer avec la diminution de la taille des ordinateurs. De même, toute installation informatique se traduit aujourd'hui par l'apparition d'une forêt de câbles. A l'avenir, pour éviter de se lancer dans des investissements excessifs, il serait bon de prévoir au moins la possibilité de câbler chaque poste d'étude.

L'enseignement professionnel est le secteur le plus demandeur d'équipements nouveaux. Beaucoup d'établissements sont de vrais musées des outils des 19^e et 20^e siècles. Ceux qui disposent d'équipements comparables à ceux de l'industrie sont rares. Mais comment dispenser un cours de peinture automobile sans disposer des machines et systèmes d'aération utilisés dans les usines ?

Or ces installations sont chères, posent des problèmes d'hygiène et de sécurité. Peut-être les élèves devraient-ils plus fréquemment être formés sur des sites industriels. Ou encore faudrait-il accroître

l'usage des simulateurs. En tout cas, un établissement disposant de machines industrielles devrait les exploiter à plein rendement et les faire exploiter en grandeur nature par l'industrie⁶.

Planificateurs et concepteurs scolaires se heurtent, avec l'émergence de nouveaux styles d'enseignement, à des questions plus complexes encore. Au-delà des divergences d'orientation, la construction scolaire dans les pays de l'OCDE s'est inscrite dans une même logique : celle de l'immuabilité. On a construit des écoles comme si rien ne devait changer, ni l'effectif des classes, ni leur fonctionnement. Or la taille, la disposition d'une salle de classe traduisent une pratique pédagogique. Les rangées de pupitres vissés au sol face à l'estrade du maître sont en voie de disparition. Pourtant, la conception, assez uniforme des salles de cours, reflète toujours cette pratique antérieure. Or les élèves travaillent plus souvent en groupe ou sur un projet personnel. Les enseignants, pour leur part, collaborent plus fréquemment pour former des équipes à géométrie variable et provenant de plusieurs classes.

Préparer l'avenir, tout en conservant les acquis du passé : telle est l'équation posée aux responsables de la construction scolaire. Sa solution passe par une concertation accrue entre enseignants et architecte. L'architecte qui tenterait d'imposer son point de vue sans discussion est voué à l'échec. Ainsi dans le courant des années 60 et 70, les tentatives menées sans la moindre consultation des enseignants pour créer des établissements « ouverts », ont échoué.

En outre, l'informatique ouvre des horizons insoupçonnés il y a quelques années. Un professeur peut parler à des élèves situés à des centaines, voire des milliers de kilomètres, être vu par eux, corriger leurs copies. La conséquence la plus

spectaculaire est la possibilité d'échanger des informations entre établissements à l'échelle internationale. Mais les incidences pour les petites écoles isolées, qui pourraient ainsi être reliées en réseau à des centres plus importants, sont loin d'être négligeables. Plus besoin de condamner l'école rurale : un micro-ordinateur, un modem et une antenne satellite pourraient suffire. De même les enfants gravement handicapés pourraient bénéficier à domicile de cet enseignement.

L'importance du défi ne tient pas tant aux évolutions qu'à leur rythme. Pendant les années 60, nombre de grandes entreprises – louable prévoyance pensait-on alors – ont investi dans de gros ordinateurs abrités dans de beaux hangars. Si les plus chanceuses ont utilisé ces monstres quelques années, beaucoup ont dû les remiser au magasin des accessoires périmés avant même leur entrée en service. Les pays de l'OCDE sont aujourd'hui dans une situation analogue pour la construction scolaire : ils doivent choisir des solutions qui s'avèreront peut-être obsolètes demain.

□ □

Le programme de l'OCDE sur la construction scolaire a pour objectif de fournir des éléments de réponse aux décideurs. Si on ne sait ce que l'avenir réserve, il est toujours permis d'émettre des hypothèses. A cet égard, l'échange des points de vue et des expériences ne peut que favoriser l'émergence de solutions communes. Paradoxalement, alors que le changement s'accélérait, la gestion de l'éducation s'est de plus en plus décentralisée. Une nouvelle division des tâches a succédé à la maîtrise exercée par le pouvoir central. Le dialogue – local, national ou international – entre tous les décideurs n'en est que plus indispensable. ■

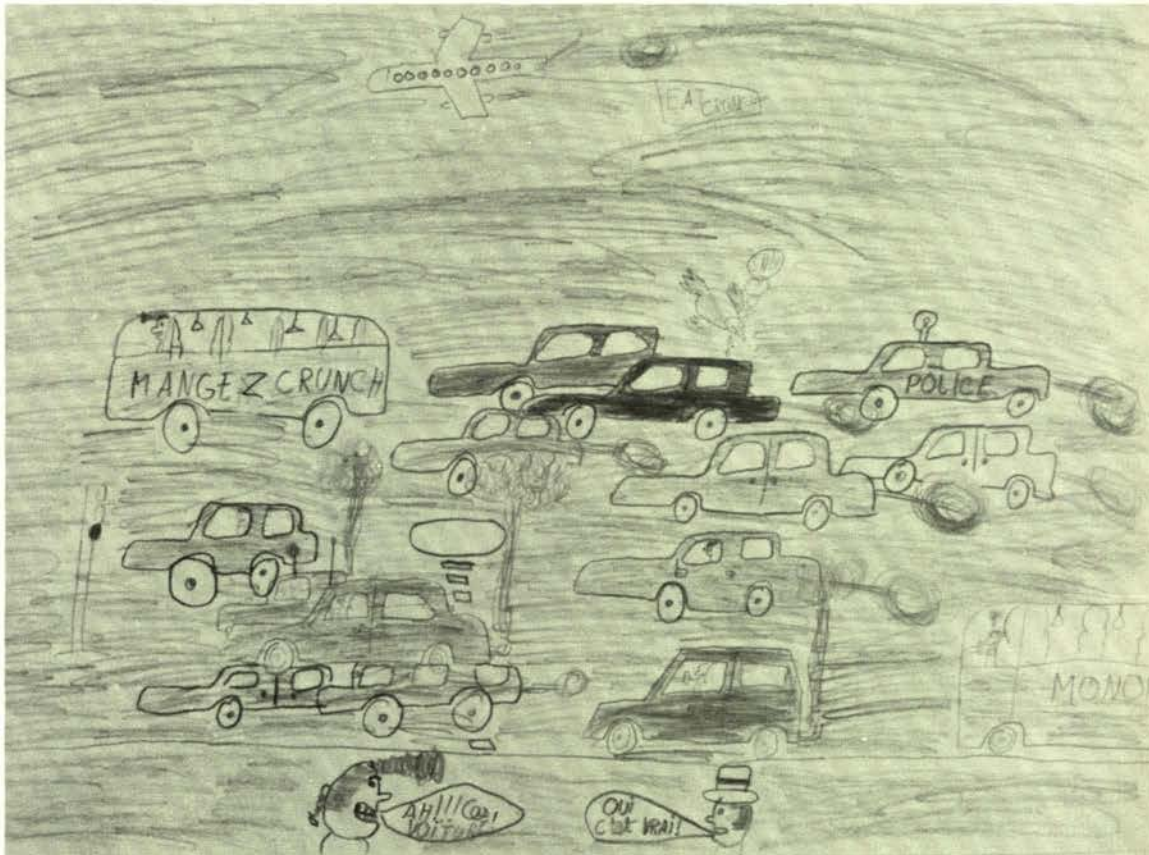


Bibliographie OCDE

- L'enseignement dans les pays de l'OCDE, 1986-87, 1990
- Les adolescents à la croisée des chemins. Enseignements et formations, 1989
- Les technologies de l'information et l'éducation. Choisir les bons logiciels, 1989
- Quel avenir pour le patrimoine scolaire ?, 1985.

6. Un symposium a été récemment organisé par l'OCDE en Finlande sur la coopération écoles-industrie dans ce domaine. Un rapport sera prochainement disponible auprès du programme décentralisé sur la construction scolaire, direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

L'environnement à l'école ou l'école de l'environnement ?



Etienne Lainé, Ecole active bilingue, Paris

L'école peut-elle contribuer à la prise de conscience des problèmes de l'environnement ? Peut-on, en cette fin de 20^e siècle, préparer les citoyens de l'an 2000 à comprendre et à appliquer le concept de « développement économique durable » ? Et avec quelles conséquences, théoriques et pratiques, sur l'enseignement ?

Kathleen Kelley-Lainé

C'est pour essayer de répondre à des questions comme celles qu'on vient d'évoquer, que l'OCDE a lancé un programme intitulé « L'action de l'école en faveur de l'environnement ». Il s'agissait d'étudier les projets d'établissements scolaires qui mènent des expériences d'enseignement et d'apprentissage à caractère scientifique, économique ou culturel dans le domaine de l'environnement. Chacun des douze pays participants a désigné un coordinateur pour assurer la

liaison, matérielle et analytique, entre les écoles sélectionnées et le secrétariat de l'OCDE.

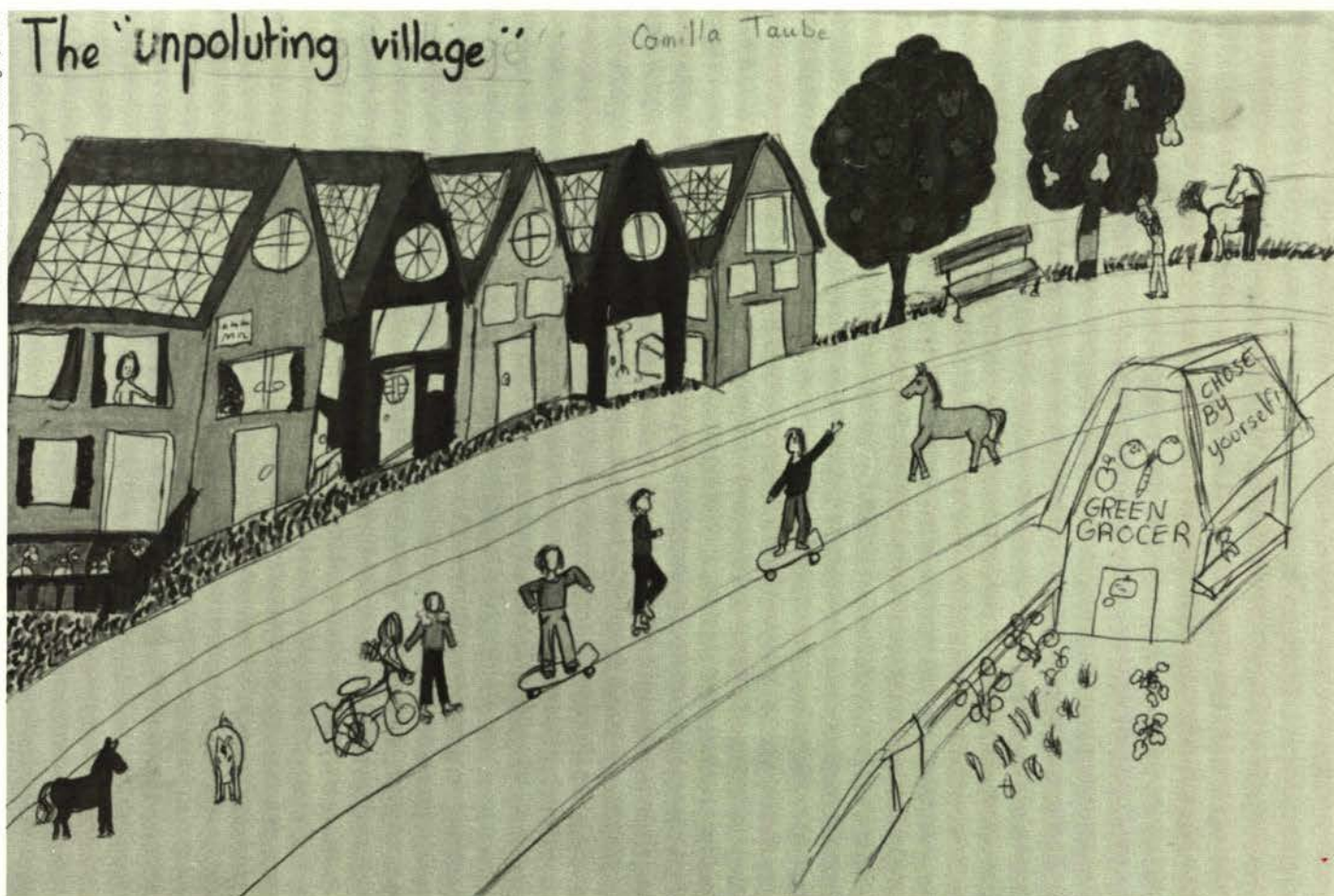
Critère prépondérant pour le choix des établissements : l'implication des élèves. Ceux-ci doivent jouer un rôle décisif dans la définition de leurs projets, assumer la

Kathleen Kelley-Lainé travaille au centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement à la direction des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation de l'OCDE.

responsabilité de l'exécution et faire de la transformation de l'environnement local la finalité de leur travail. Sept thèmes principaux ont été abordés au cours du programme.

- Comment supprimer les obstacles pratiques et politiques qui s'opposent à l'enseignement et à l'apprentissage des questions d'environnement ?
- Quelle attitude adopter face aux interactions nouvelles qui s'établissent entre enseignants, élèves et communauté exté-

Camilla Taube, Ecole active bilingue, Paris



rieure lorsqu'on «enseigne l'environnement» ?

- Comment apprécier l'évolution du rôle des maîtres et des élèves dans cet enseignement ?
- Comment intégrer l'éventail de disciplines variées (sciences naturelles, culture, problèmes sociaux, économie, technologie, architecture, etc.) qu'exige cet enseignement ?
- Comment évaluer la qualité ?
- Comment encourager et évaluer le dynamisme des élèves ?

- Comment déterminer les structures de soutien nécessaires et disponibles pour l'enseignement de l'environnement dans les pays de l'OCDE ?

Il était sous-entendu que les jeunes devraient être amenés à prendre conscience de leur possibilité d'agir sur la société environnante par le biais d'activités reconnues et exercer ainsi une influence sur le monde dans lequel ils vivent.

devenir un processus actif de création de connaissances. Dans des situations de ce type, élèves et professeurs entrent dans un système interactif et l'information produite est ensuite réintroduite dans le système qu'elle sert justement à modifier.

On peut distinguer trois types de «production de connaissances». Premièrement, la connaissance peut être considérée comme la création active d'une interprétation personnelle, comme la

NORVÈGE : MODIFICATIONS DU COMPORTEMENT DES ACHETEURS

Des élèves de l'école secondaire de Kontra ont mené une étude de marché sur les habitudes d'achat de détergents par la population locale. Simultanément, ils diffusaient auprès des personnes interrogées des informations à propos de l'effet des phosphates sur l'environnement. Résultat : ils sont parvenus à modifier le comportement des acheteurs et des vendeurs au bénéfice des détergents sans phosphates.

La connaissance par l'initiative

On conçoit habituellement que la connaissance précède l'expérience éducative, qu'elle doit être transmise par les maîtres à des élèves désireux de l'assimiler. L'image traditionnelle de la salle de classe implique qu'un enseignant présente à ses élèves une masse d'informations que ceux-ci doivent ingurgiter.

Cette conception est battue en brèche par la notion de «recherche-action» qui incite directement l'élève à développer ses talents de chercheur par des expériences et des analyses. Lorsque les maîtres encouragent la recherche-action, l'enseignement et l'apprentissage peuvent

ITALIE : ANALYSES ET INFORMATION

Quatre écoles de Mantova se livrent, en coopération et dans le cadre de leur enseignement normal, à une analyse périodique des eaux souterraines et de surface des communes voisines. Après accord des autorités locales, les élèves (âgés de 15 à 19 ans) sont maintenant chargés officiellement de prélever des échantillons, de procéder, sur le terrain, à leur analyse préliminaire et d'en faire par la suite des analyses chimiques, bactériologiques et microplanktoniques approfondies. Enfin, et surtout, il leur appartient de présenter aux autorités des rapports exhaustifs concernant ces activités.



Diego, Ecole active bilingue, Paris

tissage par mémorisation et implique une méthode pédagogique faisant appel aux techniques de traitement de l'information.

Les objectifs définis lors du lancement du programme de l'OCDE visaient à instaurer une sorte de concurrence créative entre ces trois modes de production et d'acquisition de connaissances. Beaucoup d'enseignants ont aussi mis en relief les différences entre ces approches dans leurs études de cas. Objectif : déterminer la meilleure façon de faire acquérir par

AUTRICHE : SENSIBILISATION DES MILIEUX D'AFFAIRES

Une école primaire du village de Thomasroith s'est fixé comme objectif de convaincre les commerçants locaux de ne plus proposer à leur clientèle des emballages en matière plastique non dégradable. Réalisé par des élèves âgés de 9 à 10 ans, ce projet était intitulé : « utilisez du tissu, pas du plastique ».

A l'aide d'un questionnaire mis au point en classe, les élèves ont cherché à déterminer si les commerçants étaient disposés à offrir des sacs qui ne seraient pas en plastique. Ils ont découvert que ces derniers étaient prêts à mettre également à la disposition de leurs clients des emballages bon marché faits de grosse toile. Ils ont alors envoyé une lettre au rédacteur en chef du journal régional pour remercier les commerçants de leur village de s'être montrés coopératifs. Ils ont aussi étendu leur enquête à la capitale du district, Vocklabruck, où leurs parents faisaient la majeure partie de leurs achats. Au bout de deux semaines, ils ont constaté que huit magasins de Vocklabruck mettaient à la disposition de leur clientèle des sacs écologiquement acceptables. Ils leur ont adressé la lettre suivante de remerciements :

« Messieurs les membres de la direction,

Pendant un an, notre école a participé à un vaste projet de l'OCDE. Nous, les élèves, sommes devenus de ce fait des observateurs attentifs de notre environnement local. En faisant des achats dans votre magasin, nous avons observé que vos clients trouvent chez vous non seulement des sacs en plastique mais aussi des emballages tissu ou papier. Nous vous remercions très sincèrement du soin que vous prenez de l'environnement et nous espérons que beaucoup d'autres commerçants suivront cet exemple.

Veillez agréer, etc.

Les garçons et les filles de l'école primaire de Thomasroith. »

manifestation de la capacité des élèves à attribuer un sens personnel à des situations environnementales.

Deuxièmement, la connaissance peut résulter d'une enquête. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre des données, mais aussi les techniques d'analyses. Celles-ci permettront de créer des connaissances applicables dans des disciplines touchant à l'environnement – la biologie ou la physique par exemple – ainsi que dans des matières telles que

l'économie, l'histoire ou les études de marché. L'enseignement de l'environnement en tant que discipline fondée sur l'enquête fait généralement appel à des élèves des classes supérieures, les méthodes d'investigation exigeant un niveau relativement avancé de formation.

Troisièmement – et c'est la méthode la plus traditionnelle – la connaissance peut être transmise sous forme d'informations organisées en matières. Cette conception donne aux élèves un rôle passif d'appren-

AUTRICHE : CRÉATION D'UN PARC

Les élèves d'une école secondaire de Imst ont fait un plan de parc municipal. Ce projet a obtenu la préférence sur le projet officiel que la municipalité avait fait dresser antérieurement. A l'issue de nombreuses négociations avec les hommes politiques locaux, après des opérations d'information destinées au public et grâce à l'aide de la presse et de certains experts, le Conseil municipal les a finalement autorisés à mettre au point un plan conforme à leurs conceptions et à en surveiller la réalisation.

L'objectif de ce projet était de combiner enseignement de l'environnement et déve-

loppement de l'esprit d'entreprise. Une façon de révéler et d'accroître les qualités dynamiques nécessaires à de futurs citoyens responsables, capables d'apprécier leur environnement à sa juste valeur et donc de s'intéresser à sa sauvegarde. Les projets choisis ont été dirigés par des coordinateurs qui, durant deux ans, travaillèrent en coopération avec les enseignants. Ces derniers ont analysé, par des études de cas, les méthodes pédagogiques appliquées pendant cette période. Ce fut, pour eux, l'occasion d'examiner avec leurs élèves le résultat de leurs propres activités pédagogiques.

A L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES

En septembre 1988, s'est tenue à Linz (Autriche) une conférence tranchant nettement avec les manifestations du même genre organisées par l'OCDE. Fait unique : sur les 350 participants venus de 11 pays membres, 150 étaient des élèves âgés de 9 à 19 ans. Encadrés par 120 enseignants, ces jeunes ont activement participé au programme. Lorsqu'ils n'assistaient pas à la conférence, ils consacraient leur temps à visiter les établissements scolaires afin de partager avec leurs camarades autrichiens les fruits de leur expérience en matière d'enseignement de l'environnement notamment. Des administrateurs des ministères de l'éducation et de l'environnement ainsi que des experts et chercheurs spécialisés dans l'enseignement de cette discipline ont également suivi les travaux de cette conférence.

Après une introduction par les experts, la majeure partie de la conférence a été consacrée à la présentation des projets réalisés au cours de la période de deux ans impartie par le programme OCDE. Les élèves et les maîtres ont présenté leurs travaux avec enthousiasme et originalité, utilisant à cette fin des moyens variés : théâtre, musique, diapositives, vidéo ou simple exposé.

Une exposition s'est tenue en prélude à la conférence. Chaque pays y disposait d'un stand permettant d'illustrer les travaux réalisés et de favoriser les contacts entre tous les participants. Une « foire aux projets » donnait l'occasion de poser des questions aux élèves et enseignants et de se procurer de la documentation écrite. Enfin, tous les pays ont pris part à une grande exposition organisée au Centre culturel de Haute Autriche, à Linz, et ouverte au public pendant un mois.

leurs élèves des connaissances leur permettant d'enrichir leur expérience et de développer leur compréhension de façon à respecter l'environnement. Leur conclusion fut que l'acquisition des connaissances devrait s'intégrer dans un processus où les élèves peuvent utiliser ce

1. Voir David Pearce et Anil Markandya, « Comment évaluer le prix de l'environnement », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 151, avril/mai 1988 et Jean-Philippe Barde, « Environnement : l'approche économique », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 158, juin/juillet 1989.

2. Voir Gérard Dorin, « Le réchauffement de la planète », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 156, février/mars 1989.

3. Voir Ferenc Juhasz et David Juckes, « Cultiver l'environnement », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 156, février/mars 1989 et Henri Smets, « En cas d'accident les pollueurs sont les payeurs », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 160, octobre/novembre 1989.

4. Vingt-et-un pays de l'OCDE participent à la deuxième phase en cours du projet « L'action de l'école en faveur de l'environnement ».



Florian Gayet, Ecole active bilingue, Paris

qu'ils apprennent pour résoudre les problèmes pratiques d'environnement auxquels ils sont personnellement confrontés.

A la clef des divers projets réalisés au cours de ces travaux : la mise au point et la promotion de pédagogies originales pour l'enseignement et l'apprentissage de l'environnement à l'école.



Ces dernières années, de nombreux concepts nouveaux ont pris une place prépondérante dans le débat public : développement durable, approche économique de l'environnement¹, réchauffement de la planète², principe des pollueurs-payeurs³, bio-éthique, éco-centrisme, etc. Mais les politiques qui permettront de comprendre, d'enseigner, d'apprendre et de critiquer ces questions à l'école sont à peine esquissées.

Le système éducatif en vigueur dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE prévoit certes d'aborder les questions d'environnement. Par ailleurs, le préambule à la résolution sur l'enseignement de l'environnement, adoptée en mai 1988 par le Conseil des Communautés européennes et les ministres de l'éducation de la CEE, préconise l'intégration des questions d'environnement dans les autres politiques de la Communauté et souligne que l'éducation et l'information dans ce

domaine sont des activités prioritaires⁴. Ce n'est qu'un exemple – important – de la tendance générale à promouvoir l'enseignement de l'environnement. Très souvent hélas ! le décalage entre les politiques théoriques et la transformation des objectifs en programme précis est considérable. ■



Bibliographie OCDE

- **Instruments économiques pour la protection de l'environnement**, 1989
- Jean-Philippe Barde, « Instruments économiques pour la protection de l'environnement », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 158, juin-juillet 1989
- Gérard Dorin, « Le réchauffement de la planète », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 156, février-mars 1989
- **Politiques de l'agriculture et de l'environnement : possibilités d'intégration**, 1989
- Ferenc Juhasz et David Juckes, « Cultiver l'environnement », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 156, février-mars 1989
- **L'évaluation monétaire des avantages des politiques de l'environnement**, 1989
- David Pearce et Anil Markandya, « Comment évaluer le prix de l'environnement », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 151, avril-mai 1988.

Les échanges dette/nature

Michel Potier

La dette peut avoir une influence très négative sur l'environnement des pays en développement. Un nouvel instrument – les « échanges dette/nature » – pourrait contribuer à financer la protection du milieu naturel de ces pays. Côté réduction de dette, le rôle de cet instrument est encore faible – à peine 100 millions de dollars, soit moins d'un millième de l'endettement total du tiers monde. Côté protection de l'environnement, en revanche, il peut être considérable.

La dette influe sur la protection de l'environnement de différentes façons qui ont pour effet de limiter la capacité des pays du tiers monde à gérer leur patrimoine de ressources naturelles de manière à promouvoir un développement durable¹. Il en est ainsi de l'instabilité et des tendances défavorables des prix des matières premières surtout lorsqu'elles sont conjuguées avec moins de capitaux frais de l'étranger et un service de la dette croissant.

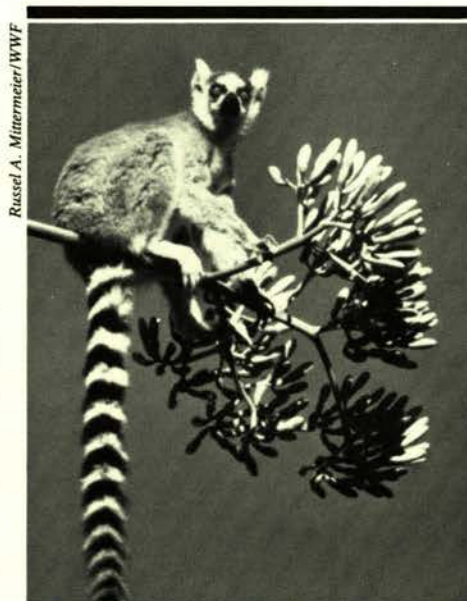
Le renchérissement du prix du pétrole importé a acculé certains pays africains à un déboisement intensif (besoins de cuisine). Mais c'est particulièrement en Amérique latine que l'endettement, en raison de son ampleur, a eu des conséquences importantes. Pour faire face au service de leur dette, les pays latino-américains ont déployé des efforts impressionnants pour trouver de nouveaux produits à exporter – matières premières, denrées alimentaires et produits manufacturés à forte intensité de ressources. D'où des pressions accrues sur celles-ci et sur l'environnement dans son ensemble.

C'est dans ce contexte qu'a été entamée une réflexion – y compris lors du sommet de l'Arche de Paris, le 14 juillet 1989² – sur les possibilités de combiner la résorption de la dette des pays en développement et la protection de l'environnement.

La démarche

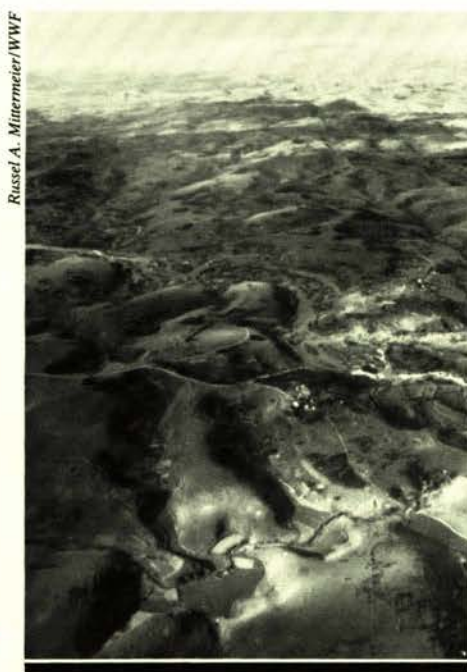
L'échange dette/nature est un arrangement par lequel un pays en développement endetté s'engage, en échange de l'annulation d'une part de sa dette envers

Michel Potier est chef de la division de l'économie à la direction de l'environnement de l'OCDE.



Russel A. Mittermeier/WWF

Les makis de Madagascar ont été témoins de la disparition des forêts de l'île.



Russel A. Mittermeier/WWF

l'étranger, à créer des fonds en monnaie nationale qui serviront à financer un programme de protection de la nature.

Ce mécanisme met en relation plusieurs partenaires : le gouvernement débiteur, le créancier, une organisation non gouvernementale (ONG) internationale de défense de l'environnement. Dans ce cadre, l'ONG va jouer le rôle d'intermédiaire entre ces parties et, aussi, la banque centrale du pays débiteur et une institution locale (en général une autre ONG) choisie pour recevoir le produit de la conversion de la dette et pour mettre en œuvre le programme de protection.

Dans un premier temps, il s'agit de définir les conditions de la conversion de la dette. Le gouvernement du pays débiteur, la banque centrale et l'organisation locale doivent se mettre d'accord sur : le taux de change à appliquer pour convertir en monnaie locale la dette libellée en dollars, le pourcentage de la valeur nominale auquel la dette sera rachetée, les divers instruments financiers à émettre et les mesures de protection de l'environnement à entreprendre.

Dans un deuxième temps, il faut rassembler les fonds destinés à racheter les

1. Voir Jean-Philippe Barde, « Le développement durable : la fin et les moyens », l'Observateur de l'OCDE, n° 164, juin/juillet 1990.

2. Les chefs d'Etat réunis à Paris ont, dans leur déclaration finale, souligné l'intérêt que pouvaient présenter pour les pays en développement des mécanismes fondés sur l'échange dette/nature, en soulignant que « dans certains cas une remise de dettes de la part des agences d'aide au développement ou des échanges dette/nature peuvent jouer un rôle utile dans la protection de l'environnement ». La portée et l'avenir de tels mécanismes avaient été étudiés auparavant par le comité de l'environnement de l'OCDE (rapport de l'Institut des ressources mondiales à la direction de l'environnement de l'OCDE).

titres de dette à cours réduit. Ces fonds pourraient provenir des banques créditrices qui cependant répugnent en général à faire des dons purs et simples. De ce fait, l'argent est collecté auprès de donateurs privés ou publics (c'est-à-dire les agences d'aide bilatérales).

Enfin, pour acquérir les titres de dette, il faut recourir aux services d'un agent expérimenté qui conclura un accord officiel d'échange avec une banque créditrice. Celle-ci transférera ensuite la garde du titre à la banque centrale du pays débiteur. Il appartient alors à la banque centrale de convertir le titre de dette en liquidités, en obligations libellées en monnaie locale ou autre titre de paiement destiné à financer les activités de protection convenues. Ces instruments en monnaie locale sont ensuite versés aux organisations locales, privées ou publiques, chargées de mettre en place les mesures destinées à protéger l'environnement.

Ce mécanisme est intéressant pour tous les partenaires :

- le gouvernement débiteur – il lui offre l'occasion de racheter une partie de sa dette et de mobiliser des fonds pour la défense de l'environnement sans mettre en cause sa souveraineté nationale, l'échange dette/nature (à la différence des échanges de dette classiques, *debt-equity swaps*) ne se traduisant pas par une prise de participation au capital d'une société locale
- la banque créditrice – il lui permet de se débarrasser de créances qui pourraient ne jamais être recouvrées
- les ONG – il leur fournit des fonds supplémentaires pour entreprendre ou poursuivre des activités de protection de l'environnement.

Cinq expériences

Jusqu'à présent cinq pays ont participé à des échanges dette/nature : Bolivie, Costa Rica, Equateur, Madagascar et Philippines.

Bolivie

La Bolivie est le premier pays qui a signé en 1987 un accord d'échanges dette/nature. L'Etat bolivien s'y est engagé à fournir la plus grande protection juridique possible à la réserve de biosphère du Beni – 135 000 hectares abritant 13 espèces sur les 18 espèces menacées reconnues (animaux sauvages) et un

Jim Thorsell/WWF



La partie équatorienne de l'Amazone profitera des dix millions de dollars de dette convertis pour protéger l'environnement.

groupe d'indiens nomades chasseurs qui pratiquent la cueillette. Par là-même, il assurera la protection de trois zones adjacentes riches en faune et en flore – le parc régional de Yacuma, le bassin de Cordebeni, la forêt de Chimane. Cette opération a été financée par une ONG internationale – *Conservation International* – qui a réuni 100 000 dollars auprès d'une fondation américaine pour acheter à une banque privée une créance dont la valeur nominale était de 650 000 dollars. En échange, le gouvernement bolivien a créé un fonds en monnaie locale équivalent à 250 000 dollars destiné à administrer, gérer et protéger la réserve (le gouvernement bolivien a versé l'équivalent de 100 000 dollars en monnaie locale, l'Agence américaine de développement international le reste).

Le fonds devait être géré par une institution locale représentant *Conservation International* et le ministère de l'agriculture et des affaires paysannes. Le gouvernement bolivien a versé sa contribution 21 mois après la signature de l'accord mais la législation sur la protection de la réserve de Beni n'a toujours pas été adoptée.

Malgré ces retards, des progrès importants ont été accomplis dans la création des structures administratives destinées à l'exécution des plans, la réalisation d'études socio-économiques sur la popu-

lation indigène, la mise au point d'un dispositif de financement spécial par l'organisation internationale des bois tropicaux en vue de créer un programme d'exploitation durable des ressources forestières.

Costa Rica

C'est le Costa Rica qui jusqu'à présent a réalisé le plus gros volume d'échanges dette/nature. En deux ans, de 1987 à 1989, grâce à des dons de 10,1 millions de dollars, le Costa Rica a converti 72 millions de dollars de sa dette étrangère en 36 millions de dollars d'obligations libellées en monnaie nationale. Somme qui a servi à financer des achats de terrains pour agrandir les parcs et assurer leur entretien, à renforcer les institutions publiques et privées – l'Organisation de Costa Rica pour la protection des parcs nationaux (FPN) et le Service des parcs nationaux notamment – et à reboiser des petites parcelles couvrant des milliers d'hectares.

Il est intéressant de noter qu'à côté de donations privées des pays industriels, deux gouvernements ont participé au programme de la conversion de la dette du Costa Rica – les Pays-Bas qui ont accepté d'apporter 5 millions de dollars destinés à financer des pépinières d'arbres, et des prêts et activités techniques pour les petits exploitants ; la Suède qui a

fourni 3,5 millions de dollars pour les activités de gestion, de recherche et de sensibilisation de l'environnement du parc national de Guanacaste.

Ces améliorations ont eu un certain nombre de conséquences concrètes : plus de touristes, une meilleure protection des bassins fluviaux, une capacité accrue à exécuter de nouveaux programmes de protection de l'environnement s'appuyant sur des institutions renforcées.

Equateur

Une ONG locale de protection de la nature, *Fundacion Natura* a été autorisée début 1988 par l'Etat équatorien à échanger jusqu'à 10 millions de dollars de créances en devises contre des bons en monnaie locale pour financer des activités de protection de la nature. L'année suivante cette conversion était effectuée grâce à un don du *World Wildlife Fund US* (Fonds mondial pour la nature des Etats-Unis). Dans le cadre de cet accord dette/nature, il a été convenu que les intérêts des bons (qui sont au taux du marché) serviraient à financer la mise au point de plans de gestion de parcs nationaux : développement des structures d'accueil, programmes d'éducation sur l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles (régions de l'Amazonie et de la Cordillère des Andes, le long du Pacifique), formation du personnel des parcs (séminaires, activités sur le terrain), recherches scientifiques et achats de terres pour protéger des zones d'une diversité biologique exceptionnelle. En revanche, le principal des obligations émises constituera une dotation pour la *Fondacion Natura*.

Cet accord a permis une légère réduction de la dette (moins de 1 % de l'endettement total) et un renforcement de l'organisation du secteur privé susceptible d'améliorer la gestion de l'environnement là où le gouvernement ne peut agir faute d'argent.

Madagascar

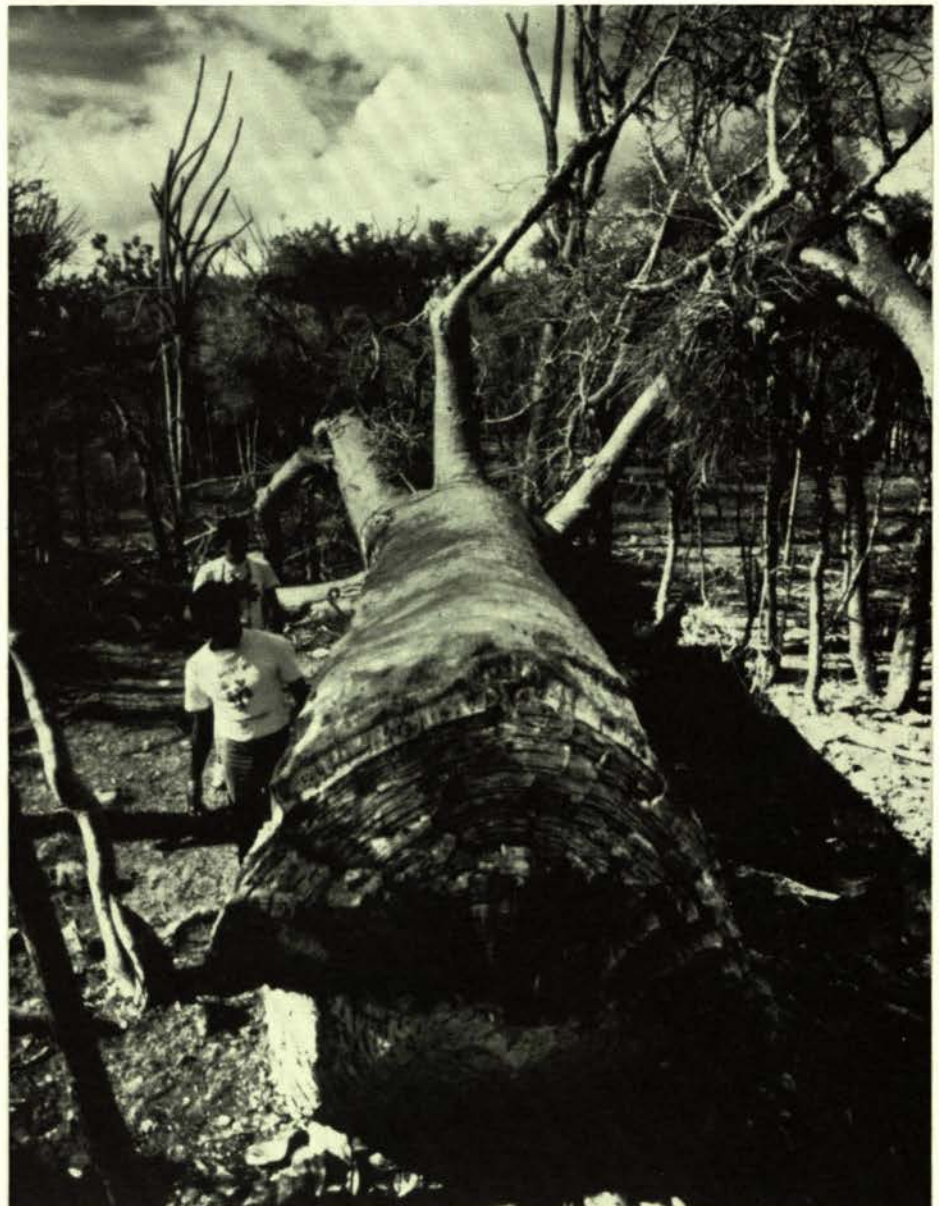
L'Agence des Etats-Unis pour le développement international a consenti en août 1989 un don d'un million de dollars au Fonds mondial pour la nature des Etats-Unis. Il devrait permettre à ce dernier de racheter entre 2 et 3 millions de dollars de la dette commerciale de Madagascar en échange de mesures destinées à protéger la forêt tropicale menacée

d'extinction par le déboisement. Le plan prévoit non seulement des actions de reboisement mais aussi la formation de 400 gardes forestiers. Il est encore trop tôt pour juger des résultats.

Philippines

Un accord signé en juin 1988 entre le gouvernement philippin et le Fonds mon-

dial pour la nature des Etats-Unis prévoit qu'une somme de 2 millions de dollars de titres de dettes sera convertie. Elle sera utilisée pour financer des programmes de gestion des parcs et des activités de sensibilisation, de formation et de recherche qui seront gérés principalement par une organisation locale de protection de la nature, la *Haribon Foundation*. Le Fonds



Russel A. Mittermeier/WWF

Il faudrait de cinq à six cents ans pour rétablir la biosphère qui disparaît avec la forêt tropicale. Les parcs nationaux créés grâce à la transformation de la dette pourraient contribuer à en préserver une partie.



Michael Major/WWF

Pour que les échanges dette/nature réussissent, la coopération des populations locales est essentielle.

mondial pour la nature a jusqu'à ce jour acheté des titres de dettes pour un montant de 390 000 dollars. On ne peut pas encore faire une évaluation des résultats futurs.

Les résultats

Les échanges dette/nature comme nouvel instrument de financement de mesures de protection de l'environnement sont encore trop récents et limités pour que l'on puisse tirer des enseignements définitifs sur leur succès. Cependant, on peut déjà faire les observations suivantes.

- Il n'est pas sûr que tous les gouvernements des pays en développement soient disposés à accepter le caractère conditionnel des accords de ce type. Certains changent d'avis : le Brésil qui était très réticent a finalement donné son feu vert pour que soit étudiée, de concert avec les ONG nationales et internationales, la possibilité d'utiliser ce mécanisme.

- Les pays donneurs de leur côté peuvent hésiter à transférer d'importantes responsabilités à des ONG pour la réalisation de programmes de protection de l'environnement bénéficiant d'un financement international.

- La lenteur avec laquelle certains gouvernements des pays débiteurs se mettent en conformité avec leurs obligations contractuelles (adoption de mesures législatives de protection, versement de leur contribution financière en monnaie nationale) peut annuler les avantages attendus pour la protection de l'environnement d'un tel mécanisme surtout dans les pays à taux d'inflation élevé où l'instrument libellé en monnaie locale se trouve rapidement déprécié.

- L'impact des échanges dette/nature a été limité à des créances commerciales, rachetées à l'aide de dons privés ou publics alors que les banques ont été peu disposées à faire cadeau de leurs créances.

En conséquence, même si les crédits alloués à ce nouvel instrument devaient augmenter considérablement, il est clair qu'ils ne contribueraient que de façon marginale à la réduction de la dette commerciale extérieure de ces pays. En aucun cas ce mécanisme original ne doit être interprété comme un moyen de résoudre la crise de l'endettement dans son ensemble. Mais pour l'environnement, local et global, il compte déjà.

□ □

L'échange dette/nature constitue un mécanisme nouveau et original qui permet à la fois de réduire la dette et d'adopter des mesures de sauvegarde de l'environnement. Pour réussir pleinement, tout échange de dette, y compris celui-ci, doit être accompagné de réformes structurelles de base – nécessité de mettre au point des politiques et des plans d'action destinés à attirer les financements internationaux. L'échange dette/nature ne doit être considéré ni comme la solution miracle à la résorption de l'endettement des pays en développement, ni comme l'unique moyen d'aider ces pays à promouvoir des politiques de développement durable. Ce qui n'empêche pas des expériences, comme celle du Costa Rica, d'être intéressantes. Feront-elles des émules ? ■



Bibliographie OCDE

- **L'état de l'environnement, 1991**, à paraître 1991
- Voir Jean-Philippe Barde, « Le développement durable : la fin et les moyens », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 164, juin/juillet 1990
- **Données OCDE sur l'environnement, 1989**
- **Instruments économiques pour la protection de l'environnement, 1989**
- **L'évaluation monétaire des avantages des politiques de l'environnement, 1989**
- **Ressources naturelles renouvelables. Incitations économiques pour une meilleure gestion, 1989**
- Voir Jean-Philippe Barde, « Environnement : l'approche économique », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 158, juin/juillet 1989.



Coup de projecteur sur... l'Allemagne...

Lorsque la République fédérale d'Allemagne (RFA) a proposé en février dernier d'entamer immédiatement des pourparlers sur une union économique et monétaire avec la République démocratique allemande (RDA), sa seule intention n'était pas d'ouvrir la voie à une réunification complète. Elle visait également à freiner le plus vite possible l'émigration massive d'Allemands de l'Est en RFA et à éviter l'effondrement économique et politique de la RDA. Néanmoins, en accélérant le processus d'intégration, on espérait soutenir l'élan vers une réunification politique rapide, accompagnée de vastes réformes économiques et institutionnelles en RDA.

Même si la RDA était considérée comme mieux placée que les autres pays d'Europe de l'Est pour instaurer une économie de marché et combler l'écart important de niveau de vie entre l'Est et l'Ouest, la plupart des économistes étaient au départ favorables à une approche progressive de l'intégration économique. Cependant, la forte émigration Est-Ouest s'est poursuivie non seulement après l'ouverture du mur de Berlin, mais aussi après l'organisation rapide d'élections en RDA et la proposition de réaliser dans des détails brefs une union monétaire avec la RFA. Entre juillet 1989 et mars 1990, la RDA a perdu plus de 3 % de sa population totale et de 6 à 7 % de sa population active.

La réalisation rapide d'une union monétaire était considérée comme le moyen le plus efficace de stabiliser la situation et de mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'établissement du deutschemark comme seule monnaie à cours légal, seule unité de compte et seul support des actifs monétaires en RDA.

Le remplacement du mark est-allemand, non convertible, par une monnaie à convertibilité et crédibilité assurées implique que la quasi-totalité des échanges et des mouvements de capitaux seront libéralisés immédiatement. A son tour, une telle libéralisation suppose, en RDA, l'alignement sur les cours des mar-

chés mondiaux des prix des biens pouvant faire l'objet d'échanges internationaux et l'élimination presque totale du risque de change pour les investisseurs étrangers. Le fait de donner à la seule Bundesbank la responsabilité en matière monétaire permettra aussi d'assurer de façon crédible le contrôle des agrégats monétaires au cours de la période de transition et de soumettre – pour la première fois – les entreprises d'Etat de la RDA à de strictes contraintes budgétaires.

La RDA est un pays relativement petit par rapport aux autres pays d'Europe : sa population est de quelque 16 millions d'habitants, soit environ un quart de celle de la RFA, son PNB ne représente que 10 à 15 % de celui de la République fédérale. La différence entre les revenus disponibles nets des salariés des deux pays est de l'ordre de 50 %. De fait, les Allemands de l'Est sont moins bien logés, possèdent moins d'automobiles et d'appareils ménagers.

Au milieu des années 80, on estimait que la production par personne employée en RDA était inférieure de moitié environ à celle de la RFA. L'écart de productivité s'est encore creusé depuis : la productivité moyenne du travail en Allemagne de l'Est représente probablement aujourd'hui un tiers de celle de son voisin. Il faudra sans doute compter en termes de décennies plutôt que d'années pour que la RDA rattrape la RFA, même si les gains de productivité s'approchent des 10 %. Le stock de capital productif par travailleur en RDA est à peine supérieur à un tiers de celui en RFA. Il faudra que l'investissement progresse à un rythme soutenu pour combler cet écart.

En dépit de la création d'un marché du travail unifié, les salaires ne pourront rattraper ceux de la RFA du jour au lendemain. En plus, si les rémunérations sont fixées à un niveau trop élevé par rapport à la productivité – mesurées sur la base de prix concurrentiels – de graves problèmes de chômage risquent de se poser. Plus « l'avance des salaires réels » est élevée, plus graves sont les conséquences

en termes d'emplois perdus ou non créés dans le secteur productif. Toutefois, les travailleurs qui ont perdu leur emploi dans l'industrie pourraient, en grande partie, être absorbés par les activités de services à forte intensité de main-d'œuvre qui en RDA sont sous-développées.

L'un des problèmes essentiels qu'il a fallu résoudre lorsqu'on a décidé de créer une union monétaire concernait le taux de conversion entre le deutschemark et le mark est-allemand. Le traité signé par les deux Etats allemands à la mi-mai prévoyait un taux de conversion de 1 : 1 pour les salaires, les pensions et une certaine partie des comptes d'épargne des particuliers, de 2 : 1 pour tous les autres actifs et passifs financiers. Pour fixer ce taux de conversion, il fallait tenir compte des intérêts des détenteurs d'actifs financiers, pour lesquels un taux élevé serait intéressant, et de ceux des débiteurs, qui seraient avantagés par un taux bas. En particulier, il fallait trouver un taux de conversion approprié pour les dettes du secteur non financier auprès des banques. Il était en effet essentiel d'éviter que le poids du service de la dette ne commence à devenir intolérable pour les entreprises, entraînant des faillites massives et compromettant les perspectives de rattrapage économique entre la RDA et la RFA. Le rapport de la dette extérieure au PNB n'est pas excessivement élevé en RDA, mais il ne faut pas oublier que le potentiel d'exportation de ce pays est faible.

A un taux de conversion de 1 : 1, le revenu mensuel moyen, en termes bruts, est de 60 % plus faible environ en RDA qu'en RFA, ce qui semble correspondre à peu près à la différence de productivité totale du travail. C'est pourquoi ce taux de conversion a été jugé raisonnable.

Conséquences pour la RFA

Le gouvernement de Bonn espère que l'établissement d'une économie de marché sociale en RDA, en amenant les citoyens de ce pays à compter sur une augmentation rapide de leur niveau de vie,

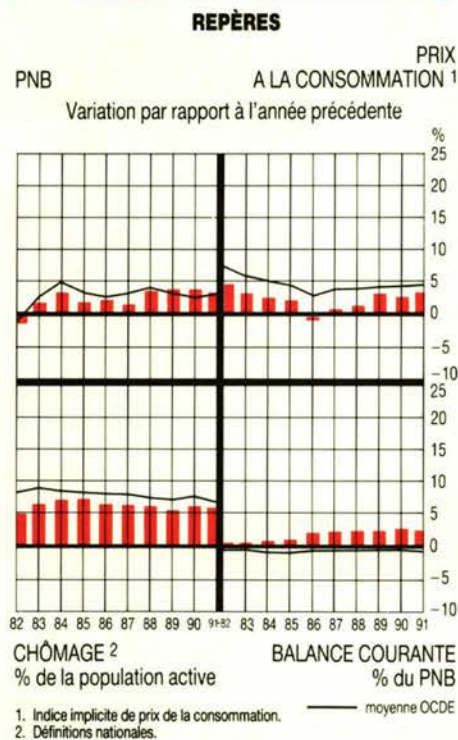
mettra un frein à l'émigration. L'écart de salaire moyen entre les deux Allemagne continuera cependant à inciter les Allemands de l'Est à chercher un emploi en RFA. Cela aura une incidence favorable sur l'offre de main-d'œuvre, la production et l'inflation salariale de ce pays (graphique) dont l'économie fonctionne déjà presque à pleine capacité et où la pression sur les salaires s'est accentuée.

C'est probablement l'augmentation de la demande résultant de la forte progression du pouvoir d'achat en RDA et du libre accès aux « produits occidentaux » qui aura l'incidence initiale la plus notable. Les ménages pourraient être incités à puiser dans leur épargne – gonflée par les gains en capital imprévus réalisés lors de la conversion en deutschemarks – pour financer leur consommation. De plus, la demande en RDA sera probablement stimulée par l'utilisation, pour des achats, des paiements de transfert effectués par la RFA en faveur des ménages et des entreprises; les investissements privés et publics en RDA pourraient également s'envoler. Cependant, les craintes souvent exprimées au sujet d'une forte poussée d'inflation sont probablement exagérées. En effet, les ménages sont en moyenne beaucoup moins riches en RDA qu'en RFA et l'augmentation de la masse monétaire en deutschemarks résultant de l'union monétaire est du même ordre que celle de la production totale.

On ne peut certes exclure, au départ, une vague de dépenses consacrées notamment à l'achat de biens de consommation de qualité, mais il est peu probable que les ménages de RDA puisent trop dans leur épargne. Pour trois raisons.

- Les épargnants de RDA pourront pour la première fois obtenir des taux d'intérêt réels relativement élevés sur leurs actifs financiers.
- Etant donné les incertitudes qui pèsent sur l'emploi, l'épargne de précaution devrait augmenter.
- Les dépenses seront sans doute surtout consacrées à l'achat de biens durables et à des voyages, domaines dans lesquels l'offre, en provenance de la RFA et d'ailleurs, est relativement élastique.

Quant au gonflement de la demande dû aux paiements de transfert, il ne devrait pas trop peser sur l'économie de la RFA. On s'accorde à reconnaître que des transferts de revenu seront nécessaires pour assurer des niveaux de pension adéquats et une protection sociale minimum, et



pour maintenir à flot le système d'assurance-chômage. Un relais financier devra être mis en place pour combler le décalage inévitable entre les versements et les recettes provenant des cotisations sociales. De plus, comme il est probable que le chômage augmentera, au moins dans un premier temps, il faudra aider les travailleurs licenciés. Toutefois, d'après la plupart des estimations, le coût annuel des programmes de soutien financier en RDA serait de l'ordre de 1,5 à 2 % du PNB, ce qui ne devrait pas peser de façon excessive sur le marché des capitaux ni exiger de fortes augmentations des impôts.

La situation des finances publiques de la RFA est saine et diverses compensations budgétaires sont possibles, par exemple une réduction des dépenses militaires et des subventions régionales aux zones frontalières. Par ailleurs, l'expansion de la population active de la RFA par suite de l'intégration des immigrants en provenance de RDA devrait se traduire par une augmentation des recettes publiques.

Pour couvrir les deux tiers du besoin de financement des administrations publiques en RDA, il a été décidé de créer un « Fonds pour l'unité allemande » dont les

ressources s'élèveront à 115 milliards de deutschemarks au cours des quatre ans et demi à venir. Cette somme ne représente toutefois qu'une partie des ressources financières externes dont l'Allemagne de l'Est a besoin. On estime que la différence entre les besoins d'investissements totaux de la RDA et l'épargne intérieure sera de l'ordre de 40 à 50 milliards de deutschemarks par an au cours des prochaines années, soit environ 10 % de la formation de capital totale en RFA. Une part importante des ressources nécessaires pourrait provenir d'entreprises privées de RFA qui ont déjà commencé à investir en RDA.

En dépit de la vitesse avec laquelle le processus d'unification économique s'est amorcé, l'intégration des deux économies prendra beaucoup plus de temps que ne le donnent à penser les progrès rapides réalisés dans la voie de l'unification politique. Les flux financiers et les flux réels sont potentiellement immenses et, de part et d'autre, la capacité d'absorber simultanément d'importants chocs du côté de l'offre et de la demande, sans se trouver en déséquilibre, n'est pas illimitée. Une proportion considérable du stock de capital de la RDA est obsolète ou doit être modifiée pour des raisons liées à l'environnement – et cela est vrai non seulement pour les bâtiments industriels et les équipements des entreprises, mais aussi pour le parc de logements et l'infrastructure.

Pour la RFA, le transfert de biens et de services à la RDA devrait être facilité par le ralentissement attendu de la demande dans certains des principaux marchés d'exportation et par une progression plus rapide des importations. L'augmentation prévue des importations contribuera à relancer le processus d'ajustement international qui, dans le cas de la RFA, s'est inversé depuis fin 1988. En 1989, l'excédent de la balance commerciale de la RFA s'est fortement accru, atteignant un nouveau record, et l'excédent de la balance des opérations courantes est monté jusqu'à 4,5 % du PNB. Cependant, au cours des dix-huit prochains mois, il est probable que cet excédent reviendra à 4 % du PNB et, pour la zone deutschemark élargie, aux alentours de 3,5 %, ce qui serait souhaitable tant du point de vue international que dans une optique purement nationale. ■

Source : *Etudes économiques de l'OCDE : Allemagne*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.



...la Yougoslavie

La Yougoslavie est engagée, depuis l'été 1988, dans un programme ambitieux de réformes institutionnelles et structurelles visant à créer une économie flexible fondée sur les mécanismes du marché. Parmi les mesures déjà prises : libéralisation des prix et des importations, élimination des restrictions sur l'investissement étranger, réforme de l'organisation et du fonctionnement des entreprises industrielles et des banques. Les pouvoirs publics, pour remédier au manque de discipline financière dans les secteurs industriel et bancaire, ont eu recours à des instruments de contrôle monétaire et budgétaire plus efficaces qu'auparavant.

L'un des principaux objectifs à moyen terme du programme était d'accroître l'efficacité économique et d'améliorer la productivité. Chose normale pour un programme de cette ampleur, il n'a pas encore permis de remédier aux profondes rigidités de l'économie yougoslave. Les pressions inflationnistes sont donc restées fortes et ont freiné le retour à une croissance durable.

Les autorités ont, dans cette période de transition vers une économie de marché, sous-estimé la nécessité de maintenir, sous une forme quelconque, un contrôle temporaire sur les prix et les salaires. De ce fait, l'inflation a rapidement atteint des chiffres astronomiques après la levée du blocage des prix en mai 1988, alors que la production et l'emploi stagnaient. Le seul résultat positif a été les excédents considérables (en monnaies convertibles) de la balance des paiements, et donc l'accroissement des réserves de change. En décembre 1989 – le taux d'inflation était de 60 % par mois – les autorités ont décidé de mettre un terme à cette tendance explosive, en recourant à un programme judicieux de stabilisation dont voici les principaux points :

- instauration d'un blocage des salaires, et en partie des prix, pendant six mois
- création, pour la durée du blocage des prix, d'un dinar nouveau et convertible (équivalant à 10 000 dinars anciens) rattaché au deutschemark et avec une parité garantie (7 dinars = 1 DM)
- fixation d'objectifs stricts de crédit et monétaires, et introduction de nouvelles règles prudentielles applicables aux banques commerciales pour freiner l'expansion du crédit
- assainissement des finances publiques par des taxes plus élevées pour servir la dette du secteur public auparavant financée par création monétaire.

Grâce à ces mesures, l'inflation mensuelle des prix à la consommation a pu être ramenée à 12,7 % en février 1990 et à presque zéro en mars, la balance des paiements courants en monnaies convertibles continuant à montrer un excédent considérable. Le coût de cet ajustement : une faible baisse du PIB au cours des quatre premiers mois de 1990. Les autorités ont l'intention de poursuivre la même politique au deuxième semestre de manière à réduire durablement l'inflation.

Modifier le comportement des entreprises

A l'abri des forces du marché, les entreprises socialisées yougoslaves avaient facilement accès à des crédits peu coûteux et étaient protégées contre la concurrence étrangère par toute une gamme de restrictions à l'importation. Jusqu'en 1988, les tentatives faites pour procéder à des réformes visant à laisser jouer davantage les mécanismes du marché, avaient été très timides et avaient principalement pour but d'améliorer la balance des paiements. Des intérêts régionaux divergents, un certain immobi-

lisme et des pressions politiques s'opposaient à des réformes plus complètes. La loi bancaire de 1987 a néanmoins été un premier pas conséquent vers un contrôle plus étroit du secteur bancaire et d'une remise à niveau des taux d'intérêt.

Les réformes en cours – les mesures de stabilisation ont d'ailleurs été accompagnées d'un accord de confirmation du FMI – se caractérisent par une importante libéralisation des prix, des importations, des opérations en devises et des investissements étrangers directs. Les restrictions à l'importation ont pu être démantelées en peu de temps grâce à l'amélioration rapide de la balance des paiements. Fin 1989, 13 % seulement des marchandises importées faisaient encore l'objet de contingentements, contre 46 % deux ans auparavant. Les entreprises privées aussi bien que les entreprises socialisées sont désormais autorisées à importer des marchandises.

Le système d'allocation de devises a été supprimé et un marché des changes unifié mis en place. L'investissement étranger a été facilité à partir de janvier 1989 par de nouvelles dispositions législatives qui permettent aux entreprises non yougoslaves de choisir parmi différentes structures. Une forte augmentation des demandes s'en est suivie, les deux tiers concernant des co-entreprises en association avec des intérêts locaux. La plupart des activités sont cependant très restreintes et la valeur totale des investissements étrangers demeure limitée. Néanmoins, les nouvelles dispositions devraient continuer à stimuler l'investissement étranger et à contribuer au développement d'un potentiel d'exportation encore largement inexploité.

Les réformes les plus importantes ont sans doute été les nouvelles lois régissant l'organisation et le fonctionnement du secteur des entreprises et des établissements bancaires socialisés. Celle de février 1989 sur les opérations financières des entreprises a fixé des critères financiers plus réalistes pour l'évaluation de la solvabilité des entreprises. Conséquence directe : une entreprise sur quinze a été déclarée insolvable. Des procédures de mise en faillite n'ont cependant été entamées qu'à l'encontre de moins d'un cinquième d'entre elles, en raison à la fois de pressions politiques locales et de l'hésitation des créanciers à agir de la sorte.

D'autres lois, celle sur le capital social par exemple, ont ouvert la voie à la créa-

tion d'une vaste gamme de sociétés à capitaux très divers et aussi à la transformation d'entreprises du secteur socialisé en entreprises de structure différente, à capitaux mixtes ou répartis dans la collectivité. L'avenir dira dans quelle mesure les réformes vont favoriser l'entrepreneuriat.

La nouvelle législation n'élimine pas tous les problèmes liés à l'absence d'une définition précise des droits de propriété et de gestion, et aux obstacles à la concurrence qui en résultent. D'une part, la structure du capital d'une entreprise ne peut être modifiée qu'avec le consentement et la collaboration des administrations locales et régionales. De l'autre, aucune incitation n'encourage les travailleurs des entreprises autogérées de privatiser les plus viables de leurs activités. Les restrictions sur la création ou l'expansion d'entreprises privées ont par ailleurs été levées de même que celles concernant la taille des exploitations agricoles. Le secteur privé devrait globalement jouer un rôle majeur dans le rétablissement d'une croissance durable.

Bien que les objectifs monétaires soient encore fixés par l'Assemblée fédérale, la réforme du secteur bancaire a renforcé les pouvoirs et l'indépendance de la Banque nationale de Yougoslavie. Un certain nombre de mesures lui ont permis d'exercer un contrôle plus étroit sur la masse monétaire. Les banques commerciales ne peuvent plus consentir de crédits préférentiels sur une base sélective et toute aide aux secteurs prioritaires doit désormais s'inscrire dans le cadre budgétaire. Les crédits de trésorerie, auparavant consentis automatiquement aux banques, sont désormais subordonnés à une évaluation, par la Banque nationale, de la solvabilité des établissements bénéficiaires.

La levée du contrôle des prix, en vigueur pendant près d'un demi-siècle, a été l'un des éléments essentiels de la réforme. Entre la mi-1988 et septembre 1989, ce contrôle a été progressivement supprimé, et seul un très petit nombre de prix font encore l'objet de restrictions administratives. Malgré les contrôles temporaires décidés en décembre 1989 (remplacement des contrôles indirects par des contrôles directs, blocage d'un quart des prix pendant une période de six mois), les trois quarts environ des prix à la production et de détail sont aujourd'hui fixés librement – contre 40 % fin 1987.

Quant à l'assainissement des finances publiques, il a considérablement pro-

gressé. En revanche, l'harmonisation de la fiscalité dans l'ensemble de la Fédération, autre objectif important, n'a guère avancé. L'intégration de l'économie yougoslave a été freinée par les disparités de taux d'imposition, de base d'imposition et d'exonération entre régions, secteurs et branches d'activité. La concurrence et l'affectation des ressources en ont souffert.

Coûts et avantages

Les réformes fondamentales engagées entraînent inévitablement des coûts à court terme. Des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour amortir les effets de la modernisation et de la restructuration de l'industrie et du secteur bancaire, qui vont obligatoirement se traduire, à terme, par une augmentation du chômage. Des politiques actives du marché du travail et de garantie des revenus doivent atténuer les coûts sociaux du chômage et réduire la charge supportée par l'ensemble de l'économie, en favorisant la mobilité et la flexibilité de la main-d'œuvre. Les dispositions budgétaires en vigueur pourraient se révéler insuffisantes et l'absence d'institutions fédérales puissantes chargées de la concurrence et des travaux d'infrastructure indispensables pourrait accroître les coûts de l'ajustement.

Patience et persévérance – deux mots clefs nécessaires jusqu'à ce que les réformes commencent à porter leurs fruits. Les mesures prises sont remarquables car elles représentent une nette rupture avec le passé et ont favorisé le pluralisme politique qui, à son tour, devrait renforcer le processus de réforme. Une réduction durable de l'inflation est l'une des conditions essentielles du succès de la stratégie mise en œuvre. Il est donc impératif que les efforts déployés sur le plan macro-économique ne soient pas relâchés et qu'une politique rigoureuse soit poursuivie en matière de taux de change. Si l'on veut empêcher l'économie de retomber dans un nouveau cercle vicieux de stagflation et de difficultés de balance des paiements, il faut éviter toute perturbation du processus désinflationniste. ■

Source : **Etudes économiques de l'OCDE** : Yougoslavie, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

OFFRES D'EMPLOIS – OFFRES D'EMPLOIS
OCDE

SECRÉTARIAT DE L'OCDE, PARIS

Des vacances d'emploi pourront se présenter dans les domaines suivants :

Administration publique
Balance des paiements
Comptes nationaux
Economie agricole
Economie du développement
Economie de l'énergie
Economie de l'industrie
Economie du travail
Economie monétaire
Econométrie
Etudes urbaines
Fiscalité
Ingénierie nucléaire
Macro-économie
Physique nucléaire
Politique de l'éducation
Affaires sociales
Statistiques
Informatique et communications

● **Qualifications :**

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue ; bonne connaissance de l'autre.

● **Engagement initial :**
deux ou trois ans.

● **Traitement annuel de base :**

à partir de FF 233 000 ou FF 303 000 (administrateur) et de FF 336 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement.

Les postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays membres de l'OCDE.

Les candidatures en anglais ou en français (spécifiant le domaine de spécialisation et contenant un *curriculum vitae*) doivent être envoyées, avec la mention « OBS » à :

Division du personnel OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

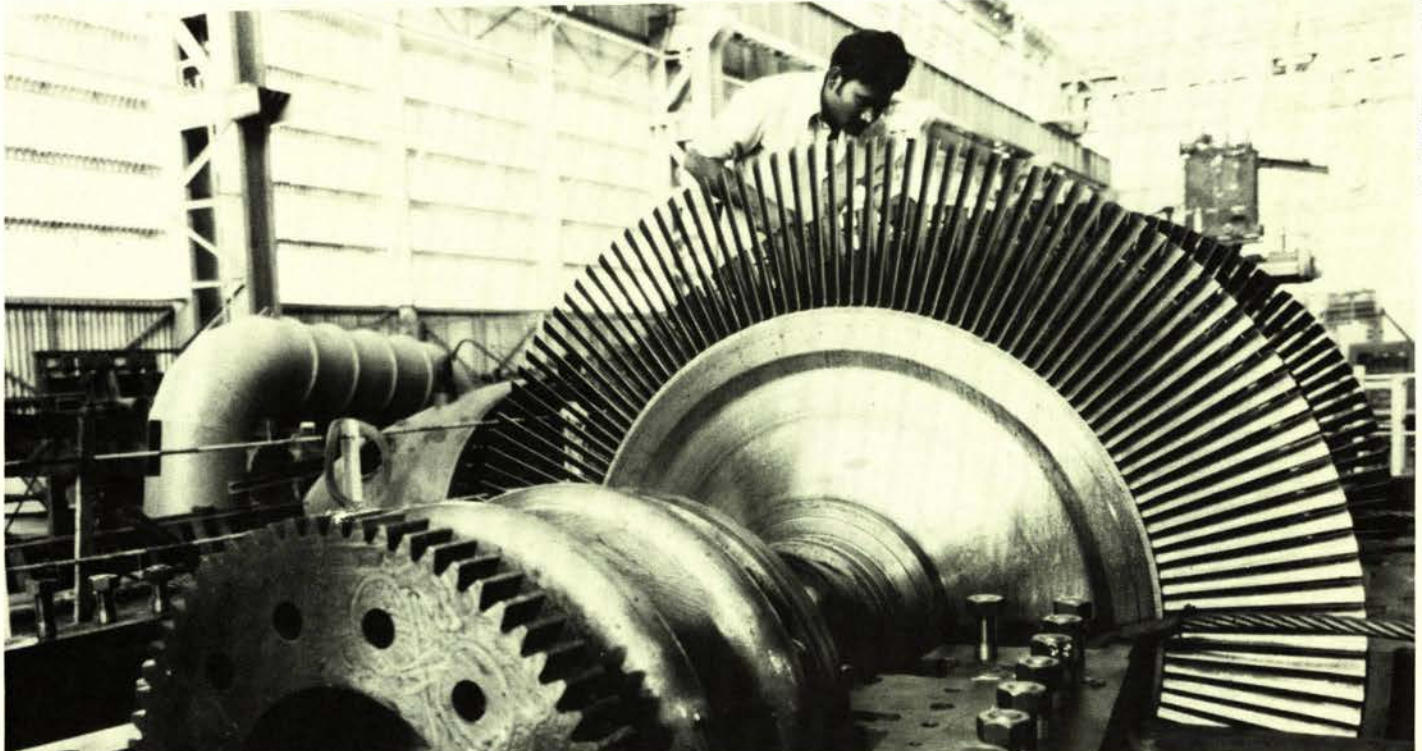
OCDE



OECD

OFFRES D'EMPLOIS – OFFRES D'EMPLOIS

Coopération au développement : derniers chiffres



Ray Wittin/Banque mondiale

Les versements nets d'aide publique au développement (APD) des membres du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD)¹ aux pays en développement et aux institutions multilatérales sont passés de 48,1 milliards de dollars en 1988 à 46,5 milliards en 1989. Compte tenu de l'évolution des prix et des variations des taux de change par rapport au dollar, il s'agit d'une baisse de 2 % en termes réels. Les apports d'APD de toute provenance (pays membres et non membres du CAD, institutions multilatérales) qui arrivent aux pays en développement, ont atteint 51,3 milliards de dollars en 1989, soit à peu près le chiffre de l'année précédente.

Le rapport de l'APD au PNB combiné des pays du CAD a baissé : de 0,36 % en 1988 à 0,33 % en 1989. Cette baisse est due en premier lieu à des facteurs particuliers liés au calendrier des contributions à certaines institutions multilatérales, en particulier à l'IDA, le guichet de l'aide libérale de la Banque mondiale².

L'OCDE vient de publier les chiffres pour 1989 sur la coopération au développement.

Neuf membres du CAD sur dix-huit ont fait état d'une augmentation de leurs apports d'APD en termes réels, sept d'entre eux ayant également accru l'APD en proportion du PNB. C'est la Belgique, la Suède, le Danemark, la France, la Finlande et l'Allemagne qui ont enregistré les plus fortes hausses en volume (encadré).

La Norvège, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas se distinguent toujours comme les donateurs enregistrant les rapports APD/PNB les plus élevés, la Norvège et le Danemark venant en tête avec 1,02 et 1,00 % respectivement. Le Japon est maintenant le plus important donneur en

termes absolus : 9 milliards de dollars. Les Etats-Unis se placent en deuxième position : 7,7 milliards. ▶

1. Les membres du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) sont : République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Commission des Communautés européennes.

2. Les effets et instruments analogues établis à l'ordre d'institutions multilatérales et payables à vue sont enregistrés dans les statistiques du CAD à la date du dépôt ou de l'émission. En général, ces transactions sont en nombre limité et portent chacune sur une somme importante, l'instrument financier correspondant étant émis à l'issue du processus d'approbation parlementaire et des procédures d'autorisation ministérielle qui lui font suite. Ainsi, même lorsque des effets sont émis pendant chaque exercice budgétaire (ce qui n'est pas toujours le cas : les retards ne sont pas rares), les chiffres fournis par un pays pour une année civile peuvent comprendre les émissions correspondant à deux exercices budgétaires (ou plus) – ou au contraire n'en enregistrer aucune. De ce fait, les données relatives à un pays donné, ou à l'ensemble des membres du CAD, peuvent présenter des fluctuations erratiques certaines années, alors même que la tendance sous-jacente est beaucoup plus régulière.

Les ressources globales

Lorsqu'on additionne les sources privées et apports publics autres que l'APD à celle-ci, le total net des apports de ressources parvenant aux pays en développement de toutes provenances – des pays membres et non membres du CAD et des institutions multilatérales – est estimé à 109 milliards de dollars, contre 104 en 1988. Les augmentations de 1987 et 1988 étaient dues à l'accroissement des versements du secteur public et du secteur privé. En 1989, la hausse a été essentiellement imputable à la progression des apports de fonds privés et des crédits à l'exportation. Les concours du secteur privé se sont accrus, selon les estimations, de 5 % par rapport à 1988 et ont atteint 41 milliards de dollars.

L'apport net de financement public du développement (FPD) qui, outre l'APD, comprend les apports multilatéraux assortis de conditions moins libérales et certains apports bilatéraux, a atteint, selon les estimations, 67 milliards de dollars en 1989, une progression d'environ 2,5 % à prix et taux de change constants. Evolution qui est due en grande partie à une nette augmentation des versements de sources publiques bilatérales effectués à des conditions non libérales (en particulier les versements au titre des prêts non

1. APD TOTALE EN PROVENANCE DES PAYS DU CAD versements nets				
	moyenne 1980-85	1987	1988	1989
Milliards de dollars, prix et taux de change 1988				
APD totale	41,4	44,6	48,1	47,2
bilatérale	28,7	32,2	33,2	35,0
aux agences multilatérales	12,7	12,4	14,9	12,2
Variation en % par rapport à l'année précédente				
APD totale	3,1	-1,3	7,8	-2,0
bilatérale	5,5	-0,3	3,1	5,4
aux agences multilatérales	-2,4	-3,9	12,1	-18,1
En % du PNB				
APD totale	0,36	0,35	0,36	0,33
bilatérale	0,25	0,25	0,25	0,24
aux agences multilatérales	0,11	0,10	0,11	0,09

Source : OCDE

2. APD DES PAYS DU CAD

versements nets

	millions de dollars			% du PNB		Variation en % 1989/88 en volume ²	Variation annuelle moyenne en volume ² 1988/89 1983/84
	1989 réel ¹	1988 réel ¹	1989 aux prix et taux de change 1988	1988	1989		
Allemagne	4 953	4 731	5 168	0,39	0,41	9,2	-0,3
Australie	1 017	1 101	933	0,46	0,37	-15,2	1,5
Autriche	282	301	295	0,24	0,23	-2,1	0,0
Belgique	716	618	740	0,41	0,47	19,6	-3,0
Canada	2 302	2 347	2 114	0,50	0,44	-9,9	4,0
Danemark	1 003	922	1 048	0,89	1,00	13,6	5,4
Etats-Unis	7 664 ^c	10 141	7 362	0,21	0,15	-27,4	-2,0
Finlande	705	608	673	0,59	0,63	10,8	16,8
France							
DOM/TOM incl.	7 467	6 865	7 731	0,72	0,78	12,6	3,0
DOM/TOM excl.	5 140	4 777	5 322	0,50	0,54	11,4	3,8
Irlande	49	57	51	0,20	0,17	-10,2	-0,4
Italie	3 325	3 193	3 290	0,39	0,39	3,0	13,8
Japon	8 958	9 134	9 500	0,32	0,32	4,0	3,6
Norvège	919	985	956	1,10	1,02	-2,9	4,3
Nouvelle-Zélande	87	104	90	0,27	0,22	-12,9	-1,4
Pays-Bas	2 094	2 231	2 228	0,98	0,94	-0,1	2,4
Royaume-Uni	2 588	2 545	2 637	0,32	0,31	-0,3	1,1
Suède	1 809	1 534	1 767	0,86	0,98	15,2	4,9
Suisse	559	617	604	0,32	0,30	-2,1	3,2
TOTAL	46 498	48 132	47 188	0,36	0,33	-2,0	2,2
Moyenne non pondérée	-	-	-	0,51	0,51	-	-

1. Aux prix et taux de change courants.

2. Aux prix et taux de change 1988.

Source : OCDE

liés consentis par l'Export-Import Bank du Japon dans le cadre du programme de recyclage, et d'importantes opérations de refinancement en faveur de certains grands débiteurs).

L'apport positif de crédits à l'exportation – pour la première fois depuis 1985 – tient essentiellement à des opérations à court terme. Comme pour les années précédentes, les versements bruts au titre de crédits à l'exportation à moyen et long termes se sont chiffrés à près de 20 milliards de dollars, mais leur montant net (c'est-à-dire après prise en compte des remboursements) est presque nul.

Malgré l'augmentation des flux d'investissements en direction des pays en développement d'Europe et d'Extrême-Orient, le montant net des investissements directs étrangers a légèrement diminué en 1989 en raison du recul des conversions de créances en prises de participations et de la forte baisse des investissements intervenue dans quelques pays (principalement en Chine); toutefois, les flux d'investissements directs ont maintenu le volume élevé qu'ils avaient atteint en 1987.

Le montant net global des prêts bancaires a beaucoup augmenté du fait de la forte accumulation d'arriérés d'intérêts en Amérique latine et du retour de plusieurs pays (la Corée du Sud notamment) à la position d'emprunteurs nets sur les marchés financiers; il est resté cependant

bien en dessous du niveau atteint au milieu des années 80. Il est également intéressant de noter que les bourses qui se sont récemment ouvertes dans un certain nombre de pays en développement (d'Asie principalement) attirent un volume croissant d'investissements nets de portefeuille (4 milliards de dollars en 1988, davantage en 1989).

Les dons des organismes privés bénévoles, qui continuent à représenter un apport de ressources important pour les pays les plus démunis, se sont élevés à quelque 4,2 milliards de dollars en 1989.

Les réaménagements de dettes publiques et privées, de même que les apports assortis de conditions libérales des créanciers publics, y compris l'annulation unilatérale de dettes d'APD, ont beaucoup contribué en 1989 à maintenir le dynamisme des apports nets de ressources. Deux milliards de dollars d'arriérés d'intérêts ont, d'après les estimations, été capitalisés par les créanciers publics. En ce qui concerne les pays membres du CAD, les annulations de dettes dues au titre de l'APD par certains pays parmi les plus démunis se sont élevées à 5 milliards de dollars en 1988 et en 1989.

Après les importants versements nets effectués durant la période 1981-84, le cycle du FMI (« recours au crédit du FMI ») se trouve encore dans une phase où les remboursements au titre de prêts antérieurs dépassent les versements relatifs



A. Nogués

aux nouveaux prêts (-3 milliards de dollars en 1989, le solde négatif le plus important concernant l'Asie). Les versements nets au titre de la facilité d'ajustement structurel (FAS) et de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI ont atteint 0,5 milliard de dollars en 1987 comme en 1988, et 1,2 milliard en 1989.

Les taux d'intérêt internationaux étaient en moyenne plus élevés que l'année précédente. Néanmoins, les paiements d'intérêts effectifs n'ont au total que peu augmenté en 1989 en raison du fort gonflement des arriérés d'intérêts (les seuls arriérés dus aux banques commerciales

sont passés de 7 à 15 milliards de dollars).

□ □

Une baisse de 2,3 % de l'APD totale peut paraître un résultat décevant. Mais la nature du système par lequel ces ressources sont fournies fait que les chiffres d'une année quelconque sont moins informatifs qu'ils ne paraissent de prime abord. L'APD a augmenté, au cours des cinq dernières années, de 2,3 % en moyenne annuelle. Et la plupart des membres du CAD se sont engagés à poursuivre la croissance de leurs contributions tant en termes absolus qu'en proportion de leur PNB.

Allemagne

Les versements nets d'APD de l'Allemagne ont augmenté en 1989 de 9 % en termes réels pour atteindre 4 953 millions de dollars, soit 0,41 % du PNB au lieu de 0,39 % en 1988. Les contributions multilatérales ont progressé de 17 % et l'APD bilatérale de 5 %. D'après le projet de budget actuel, les crédits d'APD doivent augmenter en moyenne de 2,4 % par an sur la période 1989-93.

Australie

Le rapport APD/PNB de l'Australie, qui était passé de 0,34 % en 1987 à 0,46 % en 1988, est redescendu à 0,37 % en 1989. Les versements d'aide ont en effet diminué en 1989 (l'année civile) de 15 % en termes réels pour s'établir à l'équivalent de 1 017 millions de dollars (E-U). Cette baisse tient au recul des contributions aux institutions financières internationales (exceptionnellement importantes en 1988) alors que les versements bilatéraux ont augmenté de 4 % en termes réels. C'est dans le cadre de sa politique générale de compression budgétaire que l'Australie a réduit son programme d'aide. Le ministre compétent a annoncé son intention de s'efforcer d'accroître le rapport APD/PNB pour l'exercice 1989-90.

Autriche

Les versements nets d'APD en 1989 ont été de 282 millions de dollars, soit une diminution de 2 % en termes réels. Le rapport APD/PNB est tombé de 0,24 % en 1988 à 0,23 %. Malgré un recul des contributions de l'Autriche aux institutions financières internationales par rapport à leur niveau exceptionnellement élevé de 1988, l'aide totale n'a accusé qu'une assez légère baisse en valeur absolue

PAYS PAR PAYS

puisque son aide bilatérale (dons et prêts, y compris les crédits à l'exportation assortis de conditions libérales) a fortement augmenté - de 29 % en termes réels. Les autorités se proposent toujours d'atteindre dans un proche avenir le rapport moyen APD/PNB des membres du CAD, tout en continuant d'améliorer la qualité de leur programme.

Belgique

Les versements nets d'APD de la Belgique ont augmenté en 1989 de 20 % en termes réels pour atteindre 716 millions de dollars; leur part dans le PNB est passée de 0,40 % en 1988 à 0,47 %. La nette augmentation des contributions aux institutions multilatérales, due pour l'essentiel au versement en 1989 de deux tranches de la contribution à l'IDA, a ainsi plus que compensé le fléchissement de l'aide bilatérale.

Canada

Le gouvernement canadien a réduit son programme d'aide en avril 1989 dans le cadre d'une politique générale de restrictions budgétaires. En conséquence, les versements nets d'APD ont diminué de 10 % en termes réels, en 1989, atteignant l'équivalent de 2 302 millions de dollars (E-U); le rapport APD/PNB est tombé de 0,50 % en 1988 à 0,44 %. Le ministre des finances a annoncé en février 1990 que le budget de l'aide au développement augmentera de 5 % en valeur nominale au cours des deux prochains exercices. Objectif pour l'APD : 0,47 % du PNB pour l'exercice 1994-95.

Danemark

Les versements nets d'APD du Danemark se sont accrus de 14 % en termes réels pour s'établir à 1 003 millions de dollars. Le rapport APD/PNB a augmenté, passant de 0,89 % en 1988 à 1 % en 1989; c'est le rapport le plus élevé jamais enregistré par le Danemark et le deuxième du CAD en 1989. L'APD devrait continuer à être élevée : en 1985 le Parlement avait décidé d'accroître les crédits consacrés à l'aide jusqu'à ce qu'ils atteignent 1 % en 1992. Objectif qui a donc été atteint deux ans avant la date fixée.

Etats-Unis

Après avoir augmenté de 10 % en 1988, l'aide américaine a baissé de 27 % en termes réels en 1989, s'établissant à 7 664 millions de dollars. Les versements nets d'APD sont tombés de 0,21 à 0,15 % du PNB. Ce fléchissement par rapport à 1988 est principalement dû au versement, au cours de l'année civile 1988, de deux tranches de la contribution à l'IDA se montant à 1 910 millions de dollars. L'APD bilatérale, qui tend à reculer graduellement depuis quelques années, a également diminué de 3 % en termes réels.

Finlande

Suite à la décision prise par le gouvernement en 1980 d'atteindre avant la fin de la décennie l'objectif de 0,7 % du PNB pour les crédits d'APD, la progression finlandaise a été l'une des plus rapides et des plus soutenues au sein du CAD. En 1989, les versements nets d'APD se sont accrus de 11 % en termes réels pour s'établir à 705 millions de dollars et le rapport APD/PNB est passé de 0,59 à 0,63 %. L'objectif de 0,7 % semble bien pouvoir être atteint au plus tard en 1991.

France

Le rythme de progression de l'APD française est l'un des plus rapides du CAD. L'aide aux pays indépendants (c'est-à-dire apports aux DOM/TOM exclus) a augmenté de 11 % en termes réels pour atteindre 5 140 millions de dollars en 1989; elle est passée de 0,50 à 0,54 % du PNB. Si l'on tient compte des apports aux DOM/TOM, l'aide française a progressé de 13 % et atteint l'équivalent de 7 467 millions de dollars. L'APD bilatérale s'est accrue de 13 % en termes réels, du fait de l'augmentation des versements de dons, notamment des annulations de dette. Les contributions aux organismes et programmes multilatéraux ont augmenté de 8 % en termes réels du fait surtout de la forte hausse des contributions à l'IDA. L'aide devrait continuer d'augmenter dans les années à venir, la France étant déterminée à porter dès que possible à 0,7 % du PNB l'APD accordée aux pays indépendants.

Irlande

L'APD de l'Irlande a enregistré une baisse de 10 % en termes réels pour se chiffrer à 49 millions de dollars; elle est passée de 0,20 % du PNB en 1988 à 0,17 % en raison de la diminution des versements au titre de l'aide bilatérale et multilatérale. Les perspectives d'évolution du volume de l'aide sont incertaines car le gouvernement est déterminé à réduire encore le déficit budgétaire.

Italie

L'aide de l'Italie s'est accrue de 3 % en termes réels pour atteindre 3 325 millions de dollars; rapportée au PNB, elle est restée stable à 0,39 %. Les contributions aux institutions multilatérales, exceptionnellement faibles en 1988 en raison de l'absence de contributions à l'IDA, ont augmenté de 60 % et compensé ainsi la baisse de 15 % des versements d'APD bilatérale.

Japon

Les versements nets d'APD ont progressé en 1989 de 4 % en termes réels pour atteindre 8 958 millions de dollars, faisant du Japon le donneur le plus important du CAD. L'APD bilatérale a augmenté de 12 %. Toutefois, l'expansion de l'ensemble du programme a été contrariée par une baisse de 15 % des contributions aux institutions multilatérales, due à des facteurs particuliers liés au calendrier des

versements. Le rapport APD/PNB est resté stable à 0,32 %. Les versements d'aide devraient continuer d'augmenter, le quatrième plan à moyen terme d'accroissement de l'APD prévoyant plus de 50 milliards de dollars entre 1988 et 1992 et visant à porter le rapport de l'APD au PNB du Japon à un niveau plus proche de la moyenne du CAD.

Norvège

Après l'augmentation de 1988, les versements d'APD de la Norvège ont diminué de 3 % en termes réels pour se chiffrer à 919 millions de dollars, en raison d'une baisse de 9 % des contributions multilatérales. Le rapport APD/PNB est passé de 1,10 % à 1,02 % mais est resté le plus élevé du CAD. Les crédits d'aide pour 1990 représentent 1,09 % du PNB d'après les estimations du projet de budget. Les versements d'APD demeureront sans doute supérieurs à 1 % du PNB.

Nouvelle-Zélande

Les versements d'APD de la Nouvelle-Zélande ont enregistré une forte baisse de 13 % en 1989 et représenté l'équivalent de 87 millions de dollars (E-U). Ce recul est dû à la diminution des versements d'APD bilatérale, exceptionnellement élevés en 1988 en raison de la concentration des versements d'aide aux étudiants au cours de l'année civile. Cette aide doit être remplacée par un nouveau programme de bourses d'études destinées aux étudiants originaires de pays en développement, lequel permettra de mieux adapter les crédits d'APD en fonction du pays bénéficiaire et des besoins en matière d'éducation. L'APD totale a diminué par rapport au PNB, passant de 0,27 % en 1988 à 0,22 %, soit le rapport APD/PNB le plus bas depuis 1973.

Pays-Bas

L'aide des Pays-Bas est restée pratiquement stable en termes réels, représentant l'équivalent de 2 094 millions de dollars en 1989 : la baisse des contributions multilatérales (qui était attendue) a neutralisé l'augmentation de l'aide bilatérale. Le rapport APD/PNB est passé de 0,98 % en 1988 à 0,94 %, dépassant encore de beaucoup, pour la 19^e année consécutive, l'objectif de 0,7 % du PNB. La part de l'APD dans le PNB devrait rester proche de 1 % étant donné que les Pays-Bas sont déterminés à continuer de consacrer 1,5 % du revenu national net à la coopération pour le développement.

Royaume-Uni

Après une forte augmentation enregistrée en 1988, les versements nets d'APD du Royaume-Uni sont restés, en 1989, pratiquement inchangés en termes réels à 2 588 millions de dollars. La part de l'APD dans le PNB a légèrement diminué, passant de 0,32 % en 1988 à 0,31 % en 1989. D'après les chiffres annoncés pour l'aide dans la déclaration de novembre 1989 concernant les dépenses publiques, les dépenses d'aide augmenteront en moyenne de 5,3 % par an au cours de la période couvrant les exercices 1989-90 à 1992-93.

Suède

Les versements d'APD de la Suède se sont accrues de 15 % en 1989 pour atteindre 1 809 millions de dollars. Cette hausse est due à l'accroissement de 18 % en termes réels des versements d'aide bilatérale. Le rapport APD/PNB est passé de 0,86 % en 1988 à 0,98 %; c'est le rapport le plus élevé depuis 1982 et le troisième en importance du CAD en 1989. On peut s'attendre à ce que l'APD reste élevée étant donné que la politique déclarée du gouvernement est de maintenir le budget de l'aide à hauteur de 1 % du PNB.

Suisse

L'APD de la Suisse a diminué de 2 % en termes réels pour s'établir, en 1989, à 559 millions de dollars. Le rapport APD/PNB est tombé de 0,32 % en 1988 à 0,30 %. La baisse des contributions aux banques régionales de développement, due au calendrier des dépôts de bons auprès de ces institutions, a contribué au fléchissement de l'aide. D'autres contributions multilatérales et l'APD bilatérale ont augmenté au cours de l'année. Selon le plan financier de la Confédération, l'APD continuera d'augmenter pour s'approcher de la moyenne du CAD et le rapport APD/PNB devrait être de 0,34 % en 1994. Des demandes de crédits ont été soumises au Parlement, elles portent sur un programme d'aide financière et technique de 3,3 milliards de francs suisses (environ 2 milliards de dollars au taux de change de 1989) et sur un programme de 840 millions de francs suisses (513 millions) pour le financement de mesures d'ordre économique et commercial, notamment des allègements de dette, pour engagement au cours de la période 1991-94. ■



Nouvelles publications de l'OCDE

CARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ

Économie

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE SÉRIE 1989-1990

ISSN 0304-3363

DANEMARK (avril 1990)

(10 90 13 2) ISBN 92-64-23383-0, 154 p.

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 164, juin-juillet 1990

ISLANDE (mai 1990)

(10 90 17 2) ISBN 92-64-23365-2, 124 p.

ITALIE (mai 1990)

(10 90 19 2) ISBN 92-64-23357-1, 136 p.

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 164, juin-juillet 1990

Chaque étude :

F50 £6 US\$11 DM21

Abonnement à la série 1989-1990

(20 à 24 études à paraître) :

F720 £84,30 US\$158 DM310

Affaires fiscales

BASE D'IMPOSITION DU REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

Étude comparée

(mai 1990)

Ce rapport présente pour la première fois des données relatives à la base d'imposition du revenu des personnes physiques dans 17 pays de l'OCDE, ventilées par déciles et établies à l'aide d'une méthodologie commune. Pour chaque pays, il indique les éléments de revenu soumis à l'impôt ou exonérés, et récapitule les différentes modalités d'action des allègements fiscaux. Après avoir examiné les problèmes découlant de l'emploi de différents concepts et du manque de données statistiques, le rapport présente, pour chaque pays, des estimations des taux moyens d'imposition applicables au différents niveaux de revenus.

(23 90 03 2) ISBN 92-64-23368-7, 288 p.

F190 £23 US\$40 DM75

DROITS ET OBLIGATIONS DES CONTRIBUABLES

Description de la situation légale dans les pays de l'OCDE

(juin 1990)

(23 90 01 2) ISBN 92-64-23390-3, 130 p.

F100 £12 US\$21 DM39

Agriculture

POLITIQUE, MARCHÉS ET ÉCHANGES AGRICOLES

Suivi et perspectives 1990

(avril 1990)

(51 90 01 2) ISBN 92-64-23381-4, 328 p.

F170 £23 US\$40 DM74

Voir p. 4 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE

POLITIQUE NATIONALE ET ÉCHANGES AGRICOLES

Étude par pays : SUISSE

(mai 1990)

Une analyse du soutien apporté à l'agriculture en Suisse de 1979 à 1988. Des estimations détaillées du niveau de l'aide accordée aux principaux produits agricoles, fondées sur les concepts d'équivalents subvention à la production et à la consommation. L'évolution et les répercussions des politiques nationales sur la production, la consommation et les échanges agricoles, au regard des principes énoncés dans les communiqués ministériels de l'OCDE de 1987 et 1988 concernant la réforme de l'agriculture.

(51 90 03 2) ISBN 92-64-23385-7, 176 p.

F95 £12 US\$20 DM37

POLITIQUE NATIONALE ET ÉCHANGES AGRICOLES

Étude par pays : NORVÈGE

(mai 1990)

Cf. publication précédente pour une analyse du contenu

(51 90 03 2) ISBN 92-64-23385-7, 178 p.

F95 £12 US\$20 DM37

Développement

Etudes du Centre de développement

AGRICULTURE ET CRISE ÉCONOMIQUE

Les leçons du Brésil

(juillet 1990)

(41 89 09 2) ISBN 92-64-23392-X 142 p.

F90 £11 US\$19 DM35

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 161, décembre 1989-janvier 1990

LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES AGRICOLES

Implications pour les pays en développement

sous la direction de Ian Goldin et Odin Knudsen

OCDE/BANQUE MONDIALE

(mai 1990)

(41 90 04 2) ISBN 92-64-23366-0, 530 p.

F180 £18 US\$32,95 DM60

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 163, avril-mai 1990

L'INVESTISSEMENT MINIER ET MÉTALLURGIQUE

DANS LE TIERS MONDE

La fin des grands projets ?

(juin 1990)

Ce rapport propose un examen détaillé de neuf grands projets miniers d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il analyse les décisions d'investissement et les raisons de leur succès ou de leur échec. Il comporte également une analyse de l'évolution globale de l'investissement dans le secteur minier, notamment l'augmentation de la part des investissements étrangers directs et la diminution de celle des financements publics multilatéraux. Il en tire enfin des

enseignements à l'usage des investisseurs étrangers potentiels et des autorités nationales des pays en développement.

(41 90 05 2) ISBN 92-64-23382-2, 222 p.

F135 £16 US\$28 DM52

L'ÉVOLUTION

DES AVANTAGES COMPARATIFS DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Leçons tirées du Mexique

par Irma Adelman et J. Edward Taylor

(avril 1990)

Cette étude novatrice révèle que le Mexique, généralement vu comme un pays en développement industriellement avancé, est en fait étroitement tributaire des performances de son agriculture. Les auteurs démontrent, à l'aide d'un nouvel outil analytique – la matrice de comptabilité alimentaire – que le Mexique devrait s'orienter vers une stratégie de développement qui s'appuie sur l'agriculture, et en priorité sur l'agriculture paysanne productive; ce choix pourrait être tout aussi indiqué pour bien d'autres pays en développement.

(41 89 08 2) ISBN 92-64-23369-5, 66 p.

F50 £6 US\$11 DM20

Emploi et affaires sociales

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Quelles politiques pour les années 90 ?

(mai 1990)

(81 90 01 2) ISBN 92-64-23363-6, 158 p.

F110 £13 US\$23 DM43

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 164, juin-juillet 1990

Initiatives locales de créations d'emplois

RÉUSSIR LE CHANGEMENT

Entrepreneuriat et initiatives locales

(avril 1990)

(84 90 01 2) ISBN 92-64-23360-1, 98 p.

F70 £8,50 US\$15 DM27

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 158, juin-juillet 1989

Énergie

AIE (Agence internationale de l'énergie)

LE MARCHÉ PÉTROLIER 1989

(juin 1990)

Ce rapport examine les principaux faits intervenus sur les marchés pétroliers mondiaux en 1989 et passe en revue les changements importants qui ont exercé une influence sur l'industrie pétrolière au cours de la décennie écoulée. Outre des statistiques essentielles concernant l'année 1989, il fournit des données historiques sur la consommation, les approvisionnements, les stocks et les prix du pétrole, ainsi que des informations sur les réserves, le raffinage, les échanges et le financement de l'industrie. Il constitue un ouvrage de référence instructif pour les dirigeants d'entreprises et les analystes.

(61 90 06 2) ISBN 92-64-23387-3, 84 p.

F180 £22 US\$38 DM70

COAL INFORMATION 1990*

(juin 1990)
(61 90 03 1) ISBN 92-64-13388-7, 550 p.
F470 £56 US\$99 DM183

*Publié en anglais seulement

AEN (Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire)

L'ANALYSE DE LA SÛRETÉ DES DÉPÔTS

DE DÉCHETS RADIOACTIFS
Compte rendu du Symposium, organisé par l'AEN, l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Commission des Communautés européennes en coopération avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA, France) Paris 9-13 octobre 1989

(juin 1990)
(66 90 06 3) ISBN 92-64-03334-3, 1 024 p.
F530 £64 US\$112 DM205

DONNÉES SUR L'ÉNERGIE NUCLEAIRE 1990/

NUCLEAR ENERGY DATA 1990

(mai 1990) bilingue
Il s'agit de la compilation annuelle de l'AEN des statistiques de base sur la production d'électricité et d'énergie nucléaire dans les pays de l'OCDE. Cette publication constitue une source de références d'accès facile et pratique sur la situation actuelle et les tendances prévues de la puissance totale installée d'électricité et de la puissance nucléaire installée, ainsi que de la production d'électricité et de l'offre et la demande de services liés au cycle du combustible nucléaire.

(66 90 05 3) ISBN 92-64-03370-X, 44 p.
F50 £6 US\$11 DM20

AEN/Agence internationale de l'énergie atomique

PRÉVISION DE COÛTS DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR DES CENTRALES MISES EN SERVICE EN 1995-2000

(avril 1990)
(66 89 14 2) ISBN 92-64-23316-4, 210 p.
F200 £24 US\$42 DM78

Gestion publique

LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

(mai 1990)
(42 90 02 2) ISBN 92-64-23360-6, 178 p.
F130 £16 US\$28 DM50

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 162, février-mars 1990

Industrie

LES SERVICES D'INGÉNIERIE TECHNIQUE

Pour mieux maîtriser l'ajustement structurel et la compétitivité

(mai 1990)
Les services d'ingénierie technique (SIT) concourent à faciliter le changement structurel dans les pays de l'OCDE, mais également dans le monde, à la suite de la redistribution des ressources financières disponibles et de la localisation des investissements des entreprises. Jouant un rôle essentiel dans les investissements, ils permettent d'évaluer les possibilités de créer des produits, des technologies, des projets, des installations et des équipements

nouveaux et de surmonter les difficultés inhérentes à ces processus. Les obstacles à l'internationalisation des services d'ingénierie technique entravent les mouvements des produits, de la main-d'œuvre, du savoir-faire et du capital. L'essor d'entreprises nationales dans un nombre grandissant de pays et la spécialisation de plus en plus poussée des petites entreprises devraient renforcer à l'avenir la concurrence.

(70 90 01 2) ISBN 92-64-23367-9, 142 p.
F80 £10 US\$17 DM31

10 MEILLEURES VENTES

(pour commander, veuillez utiliser le bon de commande encarté)

1. ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Série 1989-1990 : France
(10 90 14 2) ISBN 92-64-23356-3
FF50 £6 US\$11 DM21

2. ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Série 1989-1990 : Australie
(10 90 04 2) ISBN 92-64-23326-1
FF50 £6 US\$11 DM21

3. ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Série 1989-1990 : Autriche
(10 90 11 2) ISBN 92-64-23355-5
FF50 £6 US\$11 DM21

4. PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Statistiques rétrospectives 1969-1988
(31 90 20 3) ISBN 92-64-03296-7
FF430 £52 US\$90 DM168

5. LE POINT SUR L'ÉNERGIE NUCLEAIRE

(66 90 01 2) ISBN 92-64-23320-2
FF120 £14.50 US\$25 DM47

6. FINANCIAL MARKET TRENDS, N° 45

(27 90 01 1)
FF80 £10 US\$17 DM33
Version française à paraître

7. Série OCDE : Études de politique sociale, n° 7

LES SYSTÈMES DE SANTÉ A la recherche de l'efficacité
(81 89 05 2) ISBN 92-64-23310-5
FF140 £17 US\$30 DM55

8. Études sur la gestion publique FLEXIBILITÉ DANS LA GESTION DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

(42 90 01 2) ISBN 92-64-23353-9
FF90 £11 US\$19 DM35

9. POLITIQUES AGRICOLES POUR LES ANNÉES 1990

(41 90 01 2) ISBN 92-64-23350-4
FF120 £14.50 US\$25 DM47

10. MATÉRIAUX AVANCÉS La politique face aux défis technologiques

(93 89 04 2) ISBN 92-64-23255-9
FF190 £23 US\$40 DM78

Transports

Recherche routière

ADAPTATION DU COMPORTEMENT AUX CHANGEMENTS DANS LE SYSTÈME DE TRANSPORTS ROUTIERS

(juin 1990)
Les adaptations du comportement des usagers de la route constituent un problème particulier pour les autorités responsables de la sécurité routière et les concepteurs de programme. Ce rapport examine l'état des connaissances dans ce domaine et les conclusions de recherche dans les pays de l'OCDE susceptibles de contribuer à l'efficacité des actions de politique de sécurité routière et les initiatives à long terme.
(77 90 02 2) ISBN 92-64-23389-X, 150 p.
F125 £15 US\$26 DM48

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

LA POLITIQUE DES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT

Session ministérielle de la CEMT avec la coopération de l'OCDE (avril 1990)

(75 90 01 2) ISBN 92-821-2147-X, 360 p.
F225 £27 US\$48 DM88

Statistiques

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES STATISTIQUES RÉTROSPECTIVES 1960-1988/

OECD ECONOMIC OUTLOOK HISTORICAL STATISTICS 1960-1988

(juin 1990) bilingue
Le département des affaires économiques et statistiques (DAES) de l'OCDE publie des statistiques portant sur les grands sujets influençant l'évolution de l'économie tels que les comptes nationaux, le commerce extérieur, la population active, les indicateurs avancés et les indicateurs conjoncturels. Ces statistiques sont disponibles sous forme de publications imprimées, de bandes magnétiques ou de disquettes, ainsi que sur microfiches dans le cas du commerce extérieur par produit. De plus, le DAES présente ses prévisions fondées sur l'analyse de la situation de chaque pays membre dans sa publication semestrielle, **Perspectives économiques de l'OCDE**. Les politiques adoptées par les gouvernements pour résoudre les problèmes économiques du moment font l'objet d'une attention toute particulière.

(12 90 01 3) ISBN 92-64-03372-6, 170 p.
F100 £12 US\$21 DM39

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PRODUITS NOUVELLE SÉRIE « C »/ FOREIGN TRADE BY COMMODITIES

NEW SERIE « C »
ISSN 0474-540X bilingue
1988 : volume 2, 470 p.
(avril 1990)

United States/États-Unis
Germany/Allemagne
Iceland/Islande
Switzerland/Suisse
Turkey/Turquie
Yugoslavia/Yougoslavie
Vendu sur abonnement seulement
Données 1988, 5 volumes :
F1 800 £211 US\$396 DM648

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE OECD Publications and Information Centre 4 Simrockstrasse 5300 Bonn Tél. (0228)21.60.45 Tél. : 8 86300 Bonn Tél. : (0228)26.11.04	Tél. : 620 160 OCDE Tél. : (33-1)45.24.85.00 Librairie de l'Université 12a, rue Nazareth 13602 Aix-en-Provence Tél. 42.26.18.08	PAKISTAN Mirza Book Agency 65 Shahrah Qaid-E-Azam Lahore 3 Tél. 66839 Tél. : 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK
ARGENTINE Carlos Hirsch S.R.L. Galeria Güemes, Florida 165, 4° Piso 1333 Buenos Aires Tél. 30.7122, 331.1787 y 331.2391 Télégrammes : Hirsch-Baires Tél. : 21112 UAPE-AR. Ref.s/2901 Tél. : (1)331-1787	GRÈCE Librairie Kauffmann 28 rue du Stade 105 64 Athens Tél. 322.21.60 Tél. : 218187 LIKA Gr	PAYS-BAS SDU Uitgeverij Christoffel Plantijnstraat 2 Postbus 20014 2500 EA s-Gravenhage Tél. (070)78.99.11 Voor bestellingen: Tél. (070)78.98.80 Tél. : 32486 stdu Tél. : (070)47.63.51
AUSTRALIE D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd. 648 Whitehorse Road (P.O. Box 163) Vic. 3132 Tél. (03)873.4411 Tél. : AA37911 DA BOOK Tél. : (03)873.5679	HONG-KONG Swindon Book Co. Ltd 13-15 Lock Road Kowloon, Hong Kong Tél. : 50.441 SWIN HX Tél. : 739.49.75	PORTUGAL Livraria Portugal Rua do Carmo 70-74 1117 Lisboa Codex Tél. 347.49.82/3/4/5
AUTRICHE OECD Publications and Information Centre 4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228)21.60.45 Tél. : 8 86300 Bonn Tél. : (0228)26.11.04 Gerold & Co. Graben 31 Wien I Tél. (0222)533.50.14	INDE Oxford Book and Stationery Co. Scindia House New Delhi 110001 Tél. 331.5896/5308 Tél. : 31 61990 AM IN Tél. : (11)332.59.93 17 Park Street Calcutta 700016 Tél. 240832	ROYAUME-UNI H.M. Stationery Office Renseignements Tél. (071) 873 0011 Postal orders only: P.O. Box 276, London SW8 5DT Personal Callers HMSO Bookshop 49 High Holborn, London WC1V 6HB Tél. : 297138 Tél. : 071.873.8463 Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester
BELGIQUE Jean De Lannoy Avenue du Roi 202 B-1060 Bruxelles Tél. (02)538.51.69/538.08.41 Tél. : 63220 Tél. : (02) 538.08.41	INDONÉSIE P.O. Box 269/JKSMG/88 Jakarta 12790 Tél. 583467 Tél. : 62 875	SINGAPOUR/MALAYSIE See "Malaysie/Singapour"
CANADA Editions Renouf Limitée 1294 Algoma Road Ottawa, Ont. K1B 3W8 Tél. (613)741.4333 Tél. : 053-4783 Tél. : (613)741.5439 Magasins: 61 Sparks Street Ottawa, Ont. K1P 5R1 Tél. (613)238.8985 211 Yonge Street Toronto, Ont. M5B 1M4 Tél. (416)363.3171	IRLANDE TDC Publishers - Library Suppliers 12 North Frederick Street Dublin 1 Tél. 744835/749677 Tél. : 33530 TDCP EI Tél. : 748416	SUÈDE Fritzes Fackboksföretaget Box 16356, S 103 27 STH Regeringsgatan 12 DS Stockholm Tél. (08)23.89.00 Tél. : 12387 Tél. : (08)20.50.21 Abonnements: Wennergren-Williams AB Box 30004 104 25 Stockholm Tél. (08)54.12.00 Tél. : 19937 Tél. : (08)50.82.86
CORÉE Kyobo Book Centre Co. Ltd. P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon Seoul Tél. (REP)730.78.91 Tél. : 735.0030	ISLANDE Mal Mog Menning Laugavegi 18, Posthof 392 121 Reykjavik Tél. 15199/24240	SUISSE OECD Publications and Information Centre 4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228)21.60.45 Tél. : 8 86300 Bonn Tél. : (0228)26.11.04 Librairie Payot 6 rue Grenus 1211 Genève 11 Tél. (022)731.89.50 Tél. : 28356 Madtrec S.A. Ch. des Palettes 4 1020 Renens/Lausanne Tél. (021)635.08.65 Tél. : (021)635.07.80 Librairie des Nations Unies/Palais des Nations 1211 Genève 10 Tél. (022)734.60.11 (ext. 48.72) Tél. : 289696 (Attn: Sales) Tél. : (022)733.98.79
DANEMARK Munksgaard Export and Subscription Service 35, Norre Sogade, P.O. Box 2148 DK-1016 København K Tél. (45 33)12.85.70 Tél. : 19431 MUNKS DK Tél. : (45 33)12.93.87	ITALIE Libreria Commissionaria Sansoni Via Benedetto Fortini, 120/10 Casella Post. 552 50125 Firenze Tél. (055)645415 Tél. : 570466 Tél. : (39 55)641257 Via Bartolini 29 20155 Milano Tél. 365083 La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene as- sicurata dalle principali librerie ed anche da: Editrice e Libreria Herder Piazza Montecitorio 120 00186 Roma Tél. 679.4628 Tél. : NATEL I 621427 Libreria Hoepli Via Hoepli 5 20121 Milano Tél. 865446 Tél. : 31.33.95 Tél. : (39.2)805.2886 Libreria Scientifica Dott. Lucio de Biasio "Aeiu" Via Meravigli 16 20123 Milano Tél. 807679 Tél. : 800175	TAIWAN Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd. 9th Floor, No. 118, Sec. 2 Chung Hsiao E. Road Taipei Tél. 391.7396/391.7397 Tél. : (02) 394.9176
ESPAGNE Mundi-Prensa Libros S.A. Castillo 37, Apartado 1223 Madrid 28001 Tél. (91) 431.33.99 Tél. : 49370 MPLI Tél. : 575.39.98 Libreria Internacional AEDOS Consejo de Ciento 391 08009 - Barcelona Tél. (93) 301-86-15 Tél. : (93) 317-01-41	JAPON OECD Publications and Information Centre Landic Akasaka Building 2-3-4 Akasaka, Minato-ku Tokyo 107 Tél. 586.2016 Tél. : (81.3)584.7929	THAÏLANDE Suksit Siam Co. Ltd. 1715 Rama IV Road, Samyan Bangkok 5 Tél. 251.1630
ÉTATS-UNIS OECD Publications and Information Centre 2001 L Street N.W., Suite 700 Washington, D.C. 20036-4095 Tél. : 440245 WASHINGTON D.C. Tél. : (202)785.0350	MALAYSIE/SINGAPOUR University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd. P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru 59100 Kuala Lumpur Malaysia Tél. 756.5000/756.5425 Tél. : 757.3661 Information Publications Pte. Ltd. Paj-Fu Industrial Building 24 New Industrial Road No. 02-06 Singapore 1953 Tél. 283.1786/283.1798 Tél. : 284.8875	TURQUIE Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti. Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21 Kavaklıdere/Ankara Tél. 25.07.60 Dolmabahçe Cad. No. 29 Besiktas/Istanbul Tél. 160.71.88 Tél. : 43482B
FINLANDE Akateeminen Kirjakauppa Keskuskatu 1, P.O. Box 128 00100 Helsinki Tél. (358 0)12141 Tél. : 125080 Tél. : (358 0)121.4441	NORVÈGE Narvesen Info Center - NIC Bertrand Narvesens vei 2 P.O. Box 6125 Etterstad 0602 Oslo 6 Tél. (02)67.83.10/(02)68.40.20 Tél. : 79668 NIC N Tél. : (02)68.19.01	VENEZUELA Libreria del Este Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337 Edificio Galipan Caracas 106 Tél. 951.1705/951.2307/951.1297 Télégrammes : Librete Caracas
FRANCE OCDE Commandes par correspondance : 2 rue André-Pascal 75775 Paris Cedex 16 Tél. (1)45.24.82.00 Librairie : 33, rue Octave-Feuillet 75016 Paris Tél. (1)45.24.81.67 Tél. : (1)45.24.81.81	NOUVELLE-ZÉLANDE Government Printing Office Bookshops Customer Services PO Box 12-411 Freepost 10-050 Thorndon - Wellington Tél. : (04) 499-1733	YOUgoslavIE Jugoslovenska Knjiga Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36 Beograd Tél. 621.992 Tél. : 12466 jk bgd
Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.		



1989/1990

ETUDES
ECONOMIQUES
DE L'OCDE

AUTRICHE

1989/1990

ETUDES
ECONOMIQUES
DE L'OCDE

AUSTRALIE

1989/1990

ETUDES
ECONOMIQUES
DE L'OCDE

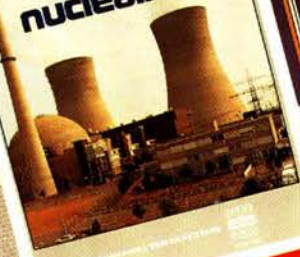
FRANCE

MAIN ECONOMIC
INDICATORS
PRINCIPAUX
INDICATEURS
ECONOMIQUES

OCDE
LES SYSTEMES
DE SANTE

A la recherche
d'efficacité

Le point
sur l'énergie
nucléaire



flexibilité
dans la gestion
du personnel de
l'administration
publique

MATÉRIAUX
AVANCÉS

Les politiques face
aux défis technologiques

FINANCIAL
MARKET
TRENDS

45

FEBRUARY 1990

POLITIQUES
AGRICOLES POUR
LES ANNEES
1990

Vous trouverez
le bon de commande
à l'intérieur
de ce numéro

les
10
meilleures
ventes
des
2
derniers
mois

Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE

Communiqué

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau des ministres les 30 et 31 mai 1990. La réunion était présidée par Jean-Pascal Delamuraz, conseiller fédéral, chef du département fédéral de l'économie publique de la Suisse. Les vice-présidents étaient Paolo Cirino Pomicino, ministre du budget, Renato Ruggiero, ministre du commerce extérieur, et Susanna Agnelli, sous-secrétaire d'Etat, vice-ministre des affaires étrangères, de l'Italie, et Taro Nakayama, ministre des affaires étrangères, Kabun Muto, ministre du commerce extérieur et de l'industrie et Hideyuki Aizawa, ministre d'Etat pour la planification économique, du Japon.

Les ministres ont pris acte de la déclaration de Budimir Loncar, secrétaire fédéral aux affaires étrangères de la Yougoslavie, concernant la demande d'adhésion de son pays à l'Organisation.

Les politiques macro-économiques dans la conjoncture actuelle

Les ministres sont dans l'ensemble satisfaits de l'évolution de la situation économique durant l'année écoulée, mais notent que certains risques demeurent. La vive croissance dans les pays de l'OCDE

a progressivement pris un rythme général qui devrait être soutenable à moyen terme. Des progrès notables, quoique inégaux, ont été réalisés dans la réduction des déséquilibres extérieurs. Une action équilibrée sur tous les fronts, monétaire, budgétaire et structurel, étayée par une nouvelle intensification de la coopération économique internationale, est nécessaire pour :

- faire baisser l'inflation
- améliorer la création d'emplois et favoriser la réinsertion des chômeurs, notamment des chômeurs de longue durée
- réduire les déséquilibres extérieurs
- promouvoir la stabilité des marchés des changes

Les ministres des pays de l'OCDE se félicitent des changements historiques qui ont lieu en Europe, notamment en Allemagne. Ces changements, ainsi que l'évolution observée récemment dans un certain nombre de pays en développement, témoignent d'un progrès des valeurs fondamentales communes à tous les pays de l'OCDE : démocratie pluraliste, respect des droits de l'homme et économie de marché concurrentielle. Les chances de voir s'instaurer un système économique mondial véritablement intégré se trouvent ainsi améliorées.

Les pays de l'OCDE entendent orienter et coordonner leurs politiques de façon à soutenir ces changements, dans l'intérêt de tous. Ils reconnaissent que la mondialisation et l'interdépendance ouvrent de grandes possibilités et ils coopéreront activement, entre eux et avec les autres pays du monde, pour les exploiter.

A sa réunion de 1990, le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres est parvenu, sur plusieurs grandes questions fondamentales et étroitement liées entre elles, aux conclusions ci-après :

• Premièrement, les ministres conviennent de consolider les bons résultats économiques de ces dernières années grâce à des politiques visant une croissance non inflationniste, afin d'assurer durablement un niveau élevé d'emploi et un environnement social équitable. A cette fin, il est nécessaire de maintenir des politiques macro-économiques fermes et équilibrées, de réduire encore les déséquilibres extérieurs, de progresser dans la mise en œuvre des politiques structurelles et de favoriser des marchés

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

concurrentiels et ouverts.

• Deuxièmement, ils se déclarent résolus à lutter contre le protectionnisme sous toutes ses formes et à appuyer sans réserve le renforcement du système d'échanges multilatéral et ouvert. Ils sont déterminés à mener à bonne fin les négociations d'Uruguay d'ici à la fin de l'année. Cela supposera une amélioration de l'accès aux marchés et l'établissement de règles multilatérales renforcées et transparentes dans tous les domaines. Une telle action devrait à la fois compléter les efforts entrepris sur le plan intérieur pour laisser mieux jouer la concurrence et apporter à tous les pays les assurances nécessaires pour qu'ils acceptent pleinement les obligations d'un système du GATT renforcé.

• Troisièmement, ils se déclarent déterminés à soutenir les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, dans leur effort de croissance économique et de progrès social, par un élargissement de l'accès aux marchés des pays de l'OCDE, une amélioration des transferts de ressources en faveur du développement et une croissance stable et non inflationniste dans la zone OCDE. L'appui apporté aux pays en transition d'Europe centrale et orientale ne modifiera pas cet engagement.

• Quatrièmement, les ministres demandent à l'Organisation de poursuivre et d'approfondir son dialogue avec les Economies dynamiques d'Asie, dont le rôle et les responsabi-

lités dans l'économie mondiale ne cessent de s'accroître.

• Cinquièmement, les gouvernements des pays de l'OCDE sont résolus à continuer d'offrir tout le soutien possible aux pays d'Europe centrale et orientale qui s'efforcent de mettre en place des systèmes d'économie de marché et des démocraties pluralistes. Les ministres considèrent que l'OCDE a un rôle tout particulier et important à jouer en instaurant un dialogue pour promouvoir le processus de réforme économique et parvenir ainsi à l'intégration dans le système économique international des pays engagés dans la réforme.

• Sixièmement, les ministres soulignent que de nombreux problèmes d'environnement revêtent aujourd'hui une dimension mondiale et exigent une attention et une action accrues. Face à ces problèmes, il faut mettre en œuvre dans tous les pays des mesures concertées et largement compatibles si l'on veut assurer un développement durable à l'échelle globale. L'Organisation devrait donc participer encore plus activement à cet effort de coopération, en vue notamment de l'intégration des décisions intéressant l'économie et l'environnement et d'une utilisation optimale des mécanismes du marché.

Les changements rapides et profonds qui affectent aujourd'hui le monde et renforcent le processus d'intégration globale appellent une coopération internationale toujours plus étroite. Face à ces changements, l'OCDE a un rôle de plus en plus important à jouer en raison de son aptitude à analyser les problèmes de politique économique et sociale et à élaborer des solutions appropriées.

- soutenir une saine progression des investissements productifs
- encourager, là où il convient, une augmentation de l'épargne.

Une croissance forte dans la zone OCDE et un accès plus large aux marchés seront profitables à tous les pays, grâce à un accroissement des échanges mondiaux, et faciliteront les changements structurels nécessaires à de meilleures performances économiques. L'acheminement de la Communauté européenne vers l'union économique, les efforts en cours pour établir un espace économique européen, l'unification prochaine de l'Allemagne et les réformes économiques en Europe centrale et orientale seront très importants dans ce contexte.

Le resserrement récent de la politique monétaire dans de nombreux pays a contribué à réduire la pression de l'inflation. L'inflation a néanmoins augmenté dans plusieurs pays. Fidèles à leur engagement en faveur de la stabilité des prix, les autorités monétaires continueront à faire preuve de la vigilance et de la rigueur nécessaires, surtout dans les pays où l'inflation est encore trop forte et dans ceux où les marchés financiers indiquent une accentuation des anticipations inflationnistes. La baisse de l'inflation fera elle-même reculer les anticipations inflationnistes, contribuera à faire baisser les taux d'intérêt et ouvrira la voie à une croissance durable.

La politique budgétaire continuera de contribuer à la stabilité du climat économique en progressant encore vers des objectifs bien établis : assainir durablement la situation du secteur public et améliorer la gestion publique et l'efficacité dans l'affectation des ressources du secteur public. Elle étayera les efforts faits dans le cadre de la politique monétaire pour assurer la stabilité des prix.

Dans la décennie à venir, les budgets de la plupart des pays de l'OCDE seront de plus en plus sollicités par l'accroissement des demandes de soins de santé et de pensions émanant de populations vieillissantes ; le coût de plus en plus élevé de l'enseignement, le besoin de compétences plus poussées ainsi que la nécessité, pour certains pays, de répondre à des besoins exceptionnels en matière d'emploi ; les considérations d'environnement et, dans nombre de cas, la création ou la remise en état des infrastructures nécessaires. Pour faire face à ces pressions, les gouvernements devront définir les moyens d'améliorer la gestion publique et le contenu des dépenses publiques et déterminer ceux des postes de dépenses qui peuvent le plus efficacement être soumis à concurrence. Les ministres attendent de l'OCDE de nouvelles études pouvant aider les pays membres à mener à bien ces tâches.

Le niveau élevé d'investissement

nécessaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone OCDE, appelle, dans un grand nombre de pays de l'OCDE, un accroissement du taux d'épargne, conduisant à un relèvement de ce taux pour l'ensemble de la zone. Il importe que l'augmentation des taux d'épargne s'accompagne d'une nouvelle réduction des déséquilibres extérieurs. Dans les pays où les emprunts du secteur public sont encore trop élevés, de nouveaux efforts seront faits pour les réduire aussi rapidement que possible. Là où une augmentation de l'épargne du secteur privé est nécessaire, on s'emploiera activement à l'encourager, mais les politiques requises pour ce faire pourront différer d'un pays à l'autre. Les ministres attendent donc avec intérêt de nouvelles études de l'OCDE dans ce domaine.

Il est indispensable que l'emploi augmente sans accroître les pressions inflationnistes, grâce notamment à des politiques appropriées dans les domaines du marché du travail, de la main-d'œuvre, de l'enseignement et de la formation. Cet objectif revêt aujourd'hui une importance particulière, car on peut observer dans nombre de pays une inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et une pénurie générale de travailleurs hautement qualifiés.

Les ministres soulignent l'importance du maintien d'une étroite coopération économique internationale s'appuyant sur des politiques intérieures appropriées. Une telle coopération facilite partout la tâche des autorités nationales dans un large éventail de domaines d'action macro-économiques et structurels. Ce faisant, elle peut permettre d'éviter des perturbations inutiles et inopportunes des taux de change et des marchés financiers, favorisant ainsi la mise en œuvre de réformes structurelles souhaitables mais politiquement délicates. La coopération économique internationale a contribué, ces dernières années, à une économie mondiale plus stable et plus prévisible. Elle a ainsi concouru à stimuler la confiance et à stabiliser les anticipations, et devrait continuer à le faire.

La réforme structurelle dans les pays de l'OCDE

La réforme structurelle a accru l'efficacité économique dans un grand nombre de domaines et continuera de se voir accorder un rang élevé de priorité. Les ministres prennent note des rapports sur les progrès de la réforme structurelle préparés par le secrétaire général et le comité de politique économique. Ils constatent que, dans certains secteurs – investissements étrangers directs, fiscalité et surtout marchés financiers – l'étroite interdépendance des politiques des divers

pays a favorisé des progrès constants et substantiels de la réforme structurelle. Mais, dans d'autres, notamment les politiques commerciales, agricoles et de soutien à l'industrie, il reste encore beaucoup à faire. Les ministres sont particulièrement soucieux d'améliorer les résultats à cet égard sans pour autant relâcher l'effort, engagé sur les autres fronts. Le bon achèvement des négociations d'Uruguay d'ici à la fin de l'année contribuera beaucoup à faire avancer les réformes structurelles au cours des années 90.

Les ministres invitent le secrétaire général et les comités compétents à continuer de développer, d'approfondir et de renforcer le programme de surveillance structurelle de l'Organisation. A cette fin, ils prennent l'engagement, au nom de leurs gouvernements, de fournir à l'OCDE les données requises. Ils soulignent l'importance d'un tel examen mutuel au niveau multilatéral pour encourager le processus de réforme structurelle, notamment en définissant les coûts de l'inaction et les moyens les plus prometteurs de surmonter les obstacles au changement et en portant à l'attention du public les résultats de cet examen.

Réforme agricole

Les ministres prennent note du rapport conjoint des comités de l'agriculture et des échanges, « Politiques, marchés et échanges agricoles : suivi et perspectives 1990 », dont ils approuvent les conclusions. Les pays de l'OCDE n'ont réalisé que des progrès limités et inégaux dans la mise en œuvre des objectifs à long terme convenus en matière de réforme des politiques. Les marchés agricoles continuent d'être caractérisés par un large recours à des mesures de soutien internes et à d'autres mesures ayant des effets défavorables sur les échanges ainsi que par la persistance de tensions et de conflits au niveau international. A court terme les excédents ont été réduits, mais des problèmes, dus à l'insuffisance de l'ajustement structurel dans le secteur agricole, restent à résoudre. Les politiques suivies, y compris certaines de celles qui ont contribué à freiner la production, restent coûteuses pour les pays de l'OCDE, ainsi que pour un grand nombre d'autres pays. Les aides à l'agriculture, mesurées par les équivalents subvention à la production, ont baissé en 1989 pour la deuxième année consécutive, mais pour des raisons largement indépendantes des politiques, et sont restées supérieures à la moyenne de la période 1979-1985. D'après les estimations du secrétariat, pour la zone OCDE dans son ensemble, les transferts à la charge des consommateurs et des contribuables et imputables aux politiques agricoles ont atteint quelque 245 milliards de dollars au total en 1989,

contre 280 milliards de dollars environ en 1988 ; ils restent néanmoins encore supérieurs aux chiffres correspondants enregistrés avant 1986.

Dans ces conditions, les ministres conviennent de prendre d'urgence des mesures pour réformer les aspects de la politique agricole touchant le soutien et la protection, de façon à permettre une plus grande libéralisation des échanges. Ils réaffirment leur attachement à l'objectif à long terme de la réforme, à savoir permettre aux signaux du marché d'influencer l'orientation de la production agricole et établir un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché. Les ministres sont prêts à négocier sur la base des objectifs convenus dans la déclaration de Punta del Este et l'examen à mi-parcours, mais ils sont partagés quant à l'approche à retenir, à ce stade, pour réaliser ces objectifs. Certains estiment que les négociations doivent viser des engagements spécifiques dans chacun des domaines couverts : soutien interne, obstacles à l'accès aux marchés et subventions à l'exportation ; ainsi que l'élaboration de nouvelles règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. D'autres préfèrent rechercher des réductions du soutien et de la protection par des engagements couvrant toutes les mesures touchant directement ou indirectement l'accès des importations et la concurrence à l'exportation, ainsi que l'établissement de règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. En poursuivant l'objectif à long terme, il sera tenu compte des propositions visant à répondre aux préoccupations non commerciales des participants. Les ministres expriment leur détermination et leur volonté de n'épargner aucun effort pour surmonter les divergences et pour définir, d'ici à la réunion de juillet du comité des négociations commerciales, un cadre approprié pour la réalisation de l'objectif ci-dessus ; ainsi que pour parvenir ultérieurement à un accord sur l'ampleur et le calendrier des mesures à prendre à cet effet, et élaborer des règles et disciplines du GATT renforcées et plus efficaces dans la pratique. Les ministres conviennent que les résultats des négociations doivent se traduire par des programmes par pays contraignants qui permettent une plus grande libéralisation des échanges.

Les ministres invitent l'Organisation à continuer d'appuyer le processus de réforme agricole en poursuivant l'examen de certains de ses aspects, en particulier le soutien direct des revenus non lié à la production ; en continuant à assurer le suivi quantitatif du soutien et de la protection agricoles dans les pays de l'OCDE et dans les principaux pays non membres, ainsi que de leurs effets sur les échanges internationaux ; en analysant les consé-

quences des réductions du soutien et de la protection agricoles, y compris pour les pays en développement ; en analysant l'incidence à court et à long termes des réformes en cours dans les pays d'Europe centrale et orientale ; et en affinant l'évaluation des tendances des marchés à moyen terme.

Développement rural

Les ministres invitent l'Organisation à mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail du Conseil chargé de concevoir un programme de travail sur les questions de développement rural. Une attention particulière doit être portée à l'imbrication des politiques sociales, économiques, agricoles et environnementales aux niveaux micro-économique et macro-économique et à la contribution qu'une approche intégrée du développement rural peut apporter au processus de réforme de l'agriculture et, entre autres, à la solution des problèmes des zones et communautés isolées.

Subventions à l'industrie

Les subventions à l'industrie entravent généralement plus qu'elles ne favorisent l'ajustement structurel en maintenant des ressources dans des secteurs en déclin, les détournant ainsi d'activités plus efficaces. Elles peuvent aussi entraîner des distorsions des courants d'échanges, créer des motifs de frictions commerciales et grever lourdement les budgets publics. En conséquence, les ministres sont résolument d'avis qu'il faut porter une attention rigoureuse à la transparence et à la gestion de ces dispositifs d'aide et que tout doit être fait pour éliminer ou soumettre à une discipline renforcée les subventions qui ont pour effet de fausser les échanges. Ils notent, dans ce contexte, l'occasion offerte par les négociations d'Uruguay et se déclarent déterminés à élaborer des règles et disciplines du GATT plus efficaces dans la pratique.

Au vu de ces considérations, les ministres accueillent favorablement le rapport consacré à la première phase du projet du comité de l'industrie sur « Les subventions et l'ajustement structurel », qui contribuera sensiblement à accroître la transparence des programmes de subventions, favorisant ainsi une plus grande discipline en la matière. Ils engagent le comité de l'industrie à mener rapidement à bonne fin la deuxième phase du projet, qui permettra d'améliorer encore la transparence. Une base de données comparables au niveau international sera établie à partir des informations régulièrement communiquées par les pays membres. Les ministres invitent le Secrétaire général, avec la coopération constante des comités de politique économique, des échanges et

de l'industrie, à examiner la façon la plus efficace d'exploiter cette importante base de données pour faire progresser la compréhension internationale commune des effets économiques de tous les types de subventions à l'industrie. Ces travaux pourraient aboutir à terme à la définition de lignes directrices de l'OCDE arrêtées d'un commun accord.

Les ministres notent les efforts et se félicitent des progrès réalisés jusqu'ici par le groupe de liaison entre le groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur la construction navale et la République de Corée en vue d'élaborer le cadre et les principes d'un accord qui permettrait d'éliminer toutes les mesures d'aide et les pratiques faisant obstacle au jeu normal de la concurrence et d'améliorer la transparence dans le secteur de la construction et de la réparation navales commerciales. Ils confirment leur volonté de coopérer pour arriver aussitôt que possible à un accord efficace. Ils encouragent les autres pays où la construction navale est une activité importante à participer à la mise en œuvre de cet accord. En outre, dans ce contexte, les ministres rappellent l'importance d'un traitement général des pratiques qui faussent les échanges dans le cadre des négociations d'Uruguay.

Marchés financiers et investissement étranger direct

Le processus d'intégration, national et international, des marchés financiers se poursuit sans relâche. Les codes de libération élaborés par l'OCDE jouent un rôle important dans ce processus et les ministres demandent à l'Organisation de s'employer constamment à les renforcer et à en étendre la portée pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de relâchement dans le respect des obligations existantes et contribuer à prévenir l'application de politiques protectionnistes en matière d'investissement. La tendance à la constitution de grands établissements financiers opérant à l'échelle mondiale pose en termes nouveaux le problème de la réglementation et de la supervision des activités financières. Les ministres demandent à l'Organisation d'observer cette tendance et d'en analyser les conséquences pour l'efficacité des marchés et la stabilité financière, afin d'aider les organismes de réglementation nationaux et internationaux compétents à établir et renforcer les dispositifs permettant de limiter les risques systémiques, et à éviter la fragmentation et la divergence des approches adoptées en matière réglementaire. Le suivi du processus de globalisation des marchés financiers exige que l'on porte une attention croissante aux évolutions des systèmes financiers en dehors de la zone OCDE, en particulier dans les économies du bassin du

Pacifique et dans celles d'Europe centrale et orientale. Il convient d'étudier plus avant les conséquences de l'intégration des marchés financiers du point de vue de l'incidence des politiques fiscales sur l'épargne et la répartition internationale de l'investissement. Enfin, ce processus continu d'intégration doit aussi être pris en compte dans l'élaboration de dispositifs destinés à éviter le blanchiment des capitaux.

Le processus de libéralisation de l'investissement étranger direct et la coopération internationale dans ce domaine sont très importants pour le développement des relations économiques internationales. Les ministres réaffirment leur attachement à la déclaration de 1976 sur l'investissement international et les entreprises multinationales et confirment la nécessité d'un instrument renforcé relatif au traitement national. Ils prennent note des rapports du comité compétent de l'Organisation et se félicitent des progrès importants intervenus dans le réexamen de la déclaration de 1976, notamment dans la rédaction d'un instrument contraignant et fondé sur les principes du *statu quo*, de la non-discrimination, de la transparence et de la libéralisation progressive des mesures existantes qui constituent des exceptions au traitement national. Les ministres invitent instamment l'Organisation à faire tous ses efforts pour résoudre les questions en suspens afin de permettre l'adoption du nouvel instrument le plus tôt possible. Ils demandent qu'un rapport sur la proposition de nouvel instrument relatif au traitement national leur soit soumis à leur prochaine réunion en 1991 et conviennent d'examiner à ce moment-là le rapport de réexamen de la déclaration et des décisions de 1976 sur l'investissement international et les entreprises multinationales ainsi que les propositions présentées dans ce rapport (y compris celle d'ajouter à la déclaration une section sur la coopération pour éviter que des obligations contradictoires soient imposées aux entreprises multinationales ainsi qu'un chapitre sur la protection de l'environnement dans les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).

Politiques du marché du travail et mise en valeur des ressources humaines

Les ministres reconnaissent l'importance de politiques actives du marché du travail pour soutenir le processus non inflationniste de croissance de la production et de réduction du chômage et répondre aux défis auxquels seront confrontés les pays de l'OCDE dans les années 90 (effets du changement techno-

logique sur le travail, tendances démographiques – y compris leurs conséquences du point de vue des migrations internationales –, persistance du chômage de longue durée et pénuries de qualifications). Ils prennent note avec satisfaction de la déclaration adoptée par le comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales sur le cadre nouveau pour les politiques du marché du travail mis au point par l'OCDE. Ce cadre nouveau vise à élaborer une politique active globale de l'offre de travail, mettant l'accent sur la qualité de la main-d'œuvre et sur la réduction des inégalités d'accès à l'emploi et à la formation et favorisant la participation à la vie de la société. Un rapport sur les mesures élaborées devrait pouvoir être présenté à la réunion du Conseil au niveau des ministres en 1992. Les ministres appuient le programme du comité prévoyant l'analyse et le suivi systématiques des politiques du marché du travail, programme qui vient s'intégrer aux objectifs de l'Organisation concernant l'ajustement structurel. Ils accueillent aussi avec satisfaction la création par le secrétaire général d'un groupe d'experts de haut niveau sur « Les femmes et le changement structurel dans les années 90 », dont ils attendent avec intérêt les recommandations sur les actions à mener.

Les ministres conviennent qu'il faudra mettre au point une approche intégrée à laquelle le secteur privé doit être pleinement associé et qui permette d'assurer une interaction adéquate entre la politique sociale, la politique du marché du travail, la politique d'enseignement et la politique de formation, afin de venir en aide aux personnes qui souhaitent s'intégrer plus activement aux forces de travail et à l'emploi mais qui en sont empêchées ou dissuadées.

Des efforts sont déployés dans les pays membres pour développer l'enseignement et la formation et en améliorer la qualité, en faveur de l'ensemble de la population et tout au long du cycle de vie. Il importera tout spécialement de répondre aux besoins des catégories défavorisées. Ces questions figureront parmi les principaux thèmes de la réunion du comité de l'éducation au niveau ministériel qui aura lieu en novembre 1990 et dont les ministres attendent avec intérêt les résultats.

Energie

Confrontés aux exigences de l'environnement, à la recrudescence des importations pétrolières et aux transformations rapides qui ont lieu aussi bien dans la zone OCDE que dans le reste du monde, les marchés de l'énergie poursuivent leur ajustement et leur évolution. Il pourrait devenir plus difficile dans les années à venir d'équilibrer l'offre et la demande de



pétrole. Il importe donc de préserver la sécurité énergétique des pays de l'OCDE en intensifiant les efforts déployés pour affronter d'éventuelles situations d'urgence, en exploitant de nouvelles ressources énergétiques, en diversifiant les approvisionnements, en améliorant les rendements énergétiques, en libéralisant encore les échanges d'énergie, et en mettant au point et en utilisant des technologies énergétiques faisant appel à des formes d'énergie nouvelles et renouvelables et n'entraînant pas d'émissions carbonées, afin d'assurer au système toute la souplesse voulue.

A cette fin, il importera de plus en plus d'intégrer les considérations environnementales et économiques et de mettre au point des mécanismes souples permettant aux marchés de répondre de façon optimale à ces multiples objectifs. Quel que soit le combustible considéré, l'impact de la production, du transport et de l'utilisation d'énergie sur l'environnement soulève à l'évidence certains problèmes. La situation est particulièrement préoccupante dans les transports et l'électricité, les deux secteurs où l'utilisation finale s'accroît le plus rapidement et qui représentent la principale source d'émissions classiques, notamment de substances qui jouent un rôle dans le changement climatique. Face aux problèmes qui se posent, il faut continuer à suivre et analyser de près l'évolution de la situation énergétique et l'amélioration des rendements dans les pays membres et dans le reste du monde, et étudier, en collaboration avec les autres organisations internationales, les moyens de répondre aux préoccupations en matière d'environnement tout en s'attachant à la sécurité énergétique et aux



Le président de la réunion ministérielle de l'OCDE, Jean-Pascal Delamuraz, chef du département fédéral de l'économie publique, Suisse, à la droite du secrétaire général de l'Organisation, Jean-Claude Paye.

Leo Jouani/OCDE

Les pressions protectionnistes restent fortes. Les ministres réaffirment donc leur détermination à résister fermement aux tendances poussant à l'organisation des échanges, au bilatéralisme, au sectorialisme, au recours à des mesures de la zone grise et à des actions unilatérales. Ils œuvreront pour une meilleure intégration des pays en développement et des anciennes économies planifiées au système commercial multilatéral et ouvert dans le cadre d'un GATT renforcé et modernisé.

L'heureux aboutissement du cycle d'Uruguay constitue la première priorité sur l'ordre du jour économique international. Un échec aurait une série de conséquences négatives aussi bien pour le système commercial que pour l'économie mondiale et la coopération économique internationale. Il est maintenant impératif de parvenir à des solutions équilibrées et audacieuses pour les principales questions, afin d'atteindre un résultat global qui tienne compte des intérêts et des préoccupations du plus grand nombre possible de pays participants. Il faudra établir d'ici à juillet les grandes lignes de l'accord final et des ébauches de solutions dans tous les domaines couverts, y compris des textes de négociation, et aboutir à un accord définitif d'ici à la fin de l'année. Cependant, dans plusieurs domaines clés, les négociations achoppent sur des points importants. Les ministres expriment donc leur détermination à prendre les difficiles décisions politiques qui s'imposent et à donner pour instruction à leurs négociateurs d'avancer rapidement, en particulier dans les domaines où subsistent d'importantes divergences.

Les négociations d'Uruguay doivent aboutir à une libéralisation importante pour tous les participants, grâce à un ensemble cohérent de règles et de disciplines claires et applicables, adaptées aux nouvelles réalités des échanges mondiaux et mises en œuvre dans un système du GATT renforcé. Les ministres reconnaissent que les pays de l'OCDE doivent montrer la voie en indiquant les mesures concrètes qu'ils sont disposés à prendre pour contribuer, notamment, aux résultats ci-après :

- Un ensemble substantiel et équilibré de mesures visant à améliorer l'accès aux marchés, y compris : des engagements et des mesures de libéralisation nouveaux et ambitieux dans les domaines tarifaire et non tarifaire ; le démantèlement de toutes les mesures restreignant ou faussant les échanges qui sont incompatibles avec le GATT ; et la libéralisation du secteur des textiles et de l'habillement grâce à la suppression progressive des obstacles commerciaux et à l'intégration, selon un calendrier précis, de ce secteur dans le GATT sur la base de règles et disciplines renforcées.

- Des progrès importants dans l'agriculture – comme indiqué dans le deuxième paragraphe, après le sous-titre « Réforme agricole ».

- Des règles et disciplines multilatérales renforcées, en particulier dans le domaine des sauvegardes, des règles d'origine, des subventions et des mesures compensatoires, ainsi que des disciplines actualisées et fermes concernant le dumping et les mesures antidumping. Un accord complet en matière de sauvegardes, fondé sur le principe de la nation la plus favorisée (NPF) est nécessaire. S'agissant des subventions et des mesures compensatoires, il faut des règles qui introduisent une discipline effective dans les subventions intérieures de façon à éviter des distorsions des échanges et le risque d'une surenchère en matière de subventions. Les disciplines améliorées doivent aussi couvrir les mesures compensatoires pour que celles-ci ne deviennent pas des entraves au commerce légitime.

- De nouvelles améliorations des procédures de règlement des différends, accompagnées de règles et disciplines renforcées dans des secteurs particuliers, y compris les nouveaux domaines, et conduisant à l'engagement d'agir uniquement en vertu des règles multilatérales.

- Un cadre multilatéral équilibré et complet de règles contractuellement applicables pour libéraliser les échanges de services – sans exclure aucun secteur *a priori* et avec la participation d'un nombre maximum de pays, et compte tenu de l'expérience et des résultats acquis grâce aux Codes pertinents de l'OCDE.

- Un accord, recueillant la participation la plus large possible, pour réduire et éliminer les effets de restriction et de distorsion des échanges découlant des mesures concernant les investissements et liées au commerce par un développement des disciplines du GATT, en assurant la transparence et le respect des principes du traitement national et de la NPF.

- Un accord, recueillant la participation la plus large possible, pour établir des normes substantielles et adéquates et des mesures de mise en œuvre efficaces et appropriées en matière de protection des droits de propriété intellectuelle, en assurant la transparence et le respect des principes du traitement national et de la NPF.

Les ministres des pays de l'OCDE reconnaissent qu'il importe, afin de favoriser une meilleure intégration d'un nombre croissant de pays en développement dans le système commercial international, de répondre positivement à ces pays dans les domaines qui les préoccupent. Sont visés notamment les produits tropicaux et toutes les autres questions touchant l'accès aux marchés évoquées au paragraphe précédent, y compris l'agriculture et les textiles, ainsi que le renforcement des règles et disciplines multi-

objectifs de développement économique.

Il faut aussi prêter attention à l'évolution de la situation énergétique dans les pays situés hors de la zone OCDE. La consommation d'énergie de ces pays représente la moitié de la consommation mondiale totale, proportion qui devrait encore s'accroître dans un avenir prévisible. Même s'il existe d'importantes disparités entre les différents pays non membres, les pays de l'OCDE pourraient faire profiter de leur expérience en matière de politique énergétique les pays d'Europe centrale et orientale qui le souhaitent ainsi que les pays en développement en fonction de leurs besoins. Une telle collaboration ne peut qu'être fructueuse pour tous.

Système commercial multilatéral et ouvert

Pour le système commercial multilatéral et ouvert, les possibilités et les enjeux sont aujourd'hui considérables. Le dynamisme des échanges contribue notablement au climat économique favorable qui prévaut actuellement. Le renforcement de l'interdépendance globale laisse entrevoir une forte expansion des échanges dans l'avenir. Néanmoins, le système commercial mondial reste fragile et soumis à des tensions. Une proportion importante et croissante des échanges internationaux n'est pas couverte par les disciplines du GATT ou ne l'est pas de façon adéquate. Des interprétations ou applications contestables des règles du GATT continuent de porter atteinte au cadre réglementaire multilatéral. Nombre de décisions de politique intérieure influent négativement sur les relations commerciales.

latérales. Dans le même temps, les pays en développement, dans leur diversité, devraient maintenant indiquer comment ils entendent soutenir l'impulsion politique dans les négociations d'Uruguay. Pour tirer pleinement parti d'un système renforcé, ces pays devront contribuer de façon appropriée à l'effort fait dans ce sens. Des possibilités d'action existent dans des domaines tels que la rationalisation et la simplification des régimes commerciaux, des règles plus efficaces concernant les mesures prises pour des raisons de balance des paiements, la consolidation des droits de douane et la libéralisation des obstacles tarifaires et non tarifaires, ainsi que la participation aux accords portant sur les nouveaux domaines. Diverses dispositions transitoires permettraient de tenir compte des différents niveaux de développement économique.

Les ministres réaffirment leur détermination à aboutir d'ici à la fin de l'année à des résultats substantiels et de grande portée dans tous les domaines des négociations d'Uruguay. Un tel aboutissement devrait créer les conditions voulues pour qu'un engagement s'exprime en faveur d'un nouveau renforcement de la structure institutionnelle du système commercial multilatéral, s'appuyant sur son caractère contractuel. Cette importante question devra être examinée en temps voulu, lorsque les négociations en cours auront été menées à bonne fin.

Crédits à l'exportation

Les ministres se félicitent que les organes compétents de l'OCDE continuent de suivre de près l'application des nouvelles mesures décidées en 1987 au titre de l'arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Ils se félicitent aussi que ces organes aient entamé des négociations sur un ensemble équilibré de mesures visant à réduire de façon substantielle, grâce à une amélioration de la discipline et de la transparence, les distorsions qui résultent de l'utilisation des crédits commerciaux bénéficiant d'un soutien public et des crédits d'aide liée. Ils demandent instamment que les négociations soient accélérées et qu'un rapport final leur soit soumis à leur réunion de 1991.

Relations avec les pays non membres de l'OCDE

Les ministres se félicitent du renforcement continu des liens économiques entre les pays de l'OCDE et les pays non membres, en particulier ceux dont le développement est fondé sur les principes de démocratie pluraliste, de respect des

droits de l'homme et d'économie de marché, qui s'étaient mutuellement. Ils invitent l'Organisation à continuer d'accorder un rang élevé de priorité à la coopération avec les pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux; à approfondir ses contacts et son dialogue avec les Economies dynamiques d'Asie et les pays d'Europe centrale et orientale; et à développer activement les travaux analytiques nécessaires à ces fins.

Pays en développement

La coopération pour le développement revêt une importance critique au niveau mondial, compte tenu de la multiplicité et de la diversité des problèmes politiques, sociaux, économiques, écologiques, démographiques et d'endettement qui se posent. Elle doit être ouverte à de nouvelles approches. Les ministres souscrivent à la déclaration sur la «Coopération pour le développement dans les années 90» adoptée par les ministres de la coopération et les responsables des organismes d'aide des pays du CAD en décembre dernier. Dans ce contexte, ils mettent l'accent sur les thèmes importants suivants :

- Les pays en développement eux-mêmes ont en dernier ressort la responsabilité de leur développement. Leurs politiques et leurs institutions jouent un rôle déterminant dans l'instauration d'une croissance ample et durable, tout comme la participation active de leur population et leur capacité de mobiliser leurs propres ressources.

- La prospérité des pays développés sera à terme remise en cause si la pauvreté de masse, l'instabilité économique et financière et la dégradation de l'environnement s'accroissent dans les pays en développement.

- La coopération pour le développement demeure indispensable, en particulier dans le cas des pays les moins avancés, pour appuyer l'amélioration des politiques, des institutions et des infrastructures. Un accent particulier doit être placé sur la mise en valeur des ressources humaines, afin d'aider les pays en développement à stimuler, dans leur population, les énergies productives – des hommes comme des femmes – et à établir des marchés concurrentiels et des entreprises privées dynamiques.

- Dans de nombreux pays, il ne saurait y avoir de développement durable sans un ralentissement de la croissance démographique. Soutenir les efforts faits par les pays en développement pour mettre en œuvre des programmes de population efficaces, s'appuyant notamment sur la planification familiale volontaire, doit être une priorité.

- Contribuer à un développement respectueux de l'environnement constitue

une tâche essentielle pour la communauté internationale tout entière. La prise en compte des préoccupations d'environnement dans les projets et programmes de développement, tout en procurant des avantages supplémentaires, se traduira aussi souvent par une augmentation des coûts qui exigera des transferts de technologie et la mobilisation de ressources financières complémentaires, y compris de la part des donateurs.

Les évolutions et les politiques dans la zone OCDE, notamment en matière de croissance et de taux d'intérêt, influenceront de façon considérable sur les performances économiques des pays en développement. Cela étant, les ministres reconnaissent l'importance de la contribution qui peut être faite au développement dans le cadre des négociations d'Uruguay, notamment par une plus large ouverture des marchés de la zone OCDE aux exportations des pays en développement et par l'élimination des distorsions qui portent actuellement préjudice à ces pays. Les ministres rappellent également l'importance d'efforts d'aide sensiblement accrus, tant en quantité qu'en qualité. Ils notent à cet égard les objectifs quantitatifs établis par les organisations internationales pour l'aide publique au développement. De graves problèmes d'endettement continuent de faire obstacle à la croissance et au développement de nombreux pays. Les ministres soulignent donc la nécessité de poursuivre une action déterminée pour résoudre les problèmes d'endettement et réaffirment leur appui à la stratégie renforcée de la dette. Ils reconnaissent les difficultés spécifiques que rencontrent les pays les moins avancés et expriment l'espoir que la prochaine conférence de Paris permettra de définir en commun des objectifs prioritaires et des arrangements réciproques qui répondent mieux aux besoins de ces pays. Ils encouragent les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux, y compris les banques multilatérales de développement, à poursuivre leurs efforts pour tenir compte des considérations d'environnement dans tous les aspects de leurs activités.

Economies dynamiques d'Asie

L'apparition d'économies de marché dynamiques en Asie de l'Est et du Sud-Est a sensiblement élargi les bases d'une croissance économique durable à l'échelle mondiale. Les ministres jugent hautement prioritaires de nouveaux progrès dans le dialogue avec les Economies dynamiques d'Asie. Ils se félicitent de l'issue satisfaisante des quatre ateliers informels tenus récemment sur les thèmes suivants : technologie et mondialisation de l'économie, réforme des marchés

financiers, politiques commerciales et liaisons macro-économiques. Ils souhaitent que ce dialogue conserve tout son élan et se proposent d'en définir sans retard les orientations futures, en étroite consultation avec ces nouveaux partenaires importants. Ils demandent qu'un rapport leur soit présenté à leur réunion de 1991.

Europe centrale et orientale

Un processus de réforme économique et politique d'importance capitale pour le monde est engagé dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les gouvernements de l'OCDE sont prêts à appuyer ce processus, dont la réussite dépend en dernier ressort des efforts consentis par ces pays eux-mêmes. L'OCDE a un rôle important à jouer à cet égard et est prête à développer encore sa coopération avec ces pays à mesure qu'ils définissent leurs politiques pendant la période de transition vers une économie de marché et cherchent à s'intégrer dans le système économique international. Les ministres conviennent qu'une amélioration de l'accès aux marchés est indispensable à ces pays au moment où ils mettent en œuvre des réformes de leur marché interne et des politiques commerciales conformes aux règles du jeu multilatérales.

Les ministres comptent que le programme évolutif d'activités de l'OCDE concernant les pays d'Europe centrale et orientale tirera parti des principaux atouts de l'Organisation dans le domaine de l'analyse économique – en particulier pour ce qui est des politiques structurelles – et du dialogue sur les politiques. Ces activités, qui seront animées par le nouveau Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, consisteront notamment à suivre et à évaluer les effets économiques et sociaux du processus de transition dans ces pays. Elles seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les autres organisations internationales actives dans ce domaine, en particulier le FMI, la Banque mondiale et la Commission économique pour l'Europe, et avec la Commission des Communautés européennes. Les ministres comptent que ce programme bénéficiera, comme c'est déjà le cas, d'informations émanant des pays partenaires eux-mêmes afin d'être en mesure de répondre aux besoins qui se font jour, entre autres dans le domaine de l'environnement, et qu'il aura la souplesse nécessaire pour pouvoir être adapté aux circonstances et aux exigences nouvelles. Ils se félicitent de la série d'actions entreprises par le Groupe des vingt-quatre et coordonnées par la Commission des Communautés européennes pour appuyer le processus de réforme en Pologne et en Hongrie, et notent que ce Groupe est prêt à envisager

de fournir son aide aux pays d'Europe centrale et orientale qui sont véritablement engagés dans des réformes politiques et économiques. Ils prennent note avec satisfaction de la signature de l'accord instituant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Les ministres se félicitent vivement de l'accueil déjà réservé par l'Organisation à la recommandation figurant dans le document final de la conférence de Bonn de la CSCE, par laquelle l'OCDE est invitée à envisager d'accueillir des réunions d'experts provenant des Etats participant à la CSCE et des Etats membres de l'OCDE afin de promouvoir le processus de réforme économique. Ils confirment la décision de l'Organisation de tenir pleinement compte de l'invitation de la conférence de Bonn dans la mise en œuvre du programme de travail du Centre de l'OCDE pour la coopération avec les économies européennes en transition et notent avec approbation que plusieurs conférences, séminaires et réunions d'experts sont prévus dans les mois à venir. Ils demandent qu'un rapport leur soit présenté, à leur réunion de 1991, sur les activités de l'OCDE intéressant l'Europe centrale et orientale.

Environnement

Améliorer la situation en matière d'environnement et encourager un développement durable sont devenus des objectifs de plus en plus fondamentaux. Les considérations touchant l'environnement et l'économie doivent être intégrées dans les décisions de toutes les composantes de la société – administrations, entreprises et particuliers. Nombre de problèmes ont un caractère transfrontière, voire mondial, exigeant de tous les pays qu'ils coopèrent à leur solution. Les pays membres reconnaissent pleinement leur responsabilité particulière dans les efforts déployés au niveau international pour rechercher des solutions aux problèmes d'environnement globaux. D'autres pays, y compris en Europe centrale et orientale et dans le monde en développement, paraissent de plus en plus prêts à jouer un rôle actif. La conférence qui vient de se tenir à Bergen pour donner suite, à l'échelon régional, au rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement donne une nouvelle impulsion et de nouvelles orientations pour la coopération internationale en matière d'environnement.

Les ministres notent avec satisfaction les progrès réalisés dans l'analyse des problèmes d'environnement par l'Organisation qu'ils invitent à élargir et approfondir encore ses activités dans ce domaine. Celles-ci consistent notamment : à mettre au point des indicateurs

environnementaux ; à concevoir des lignes directrices pour l'utilisation des instruments économiques et des mécanismes du marché en vue de la réalisation des objectifs d'environnement ; à évaluer les dimensions économiques des grands problèmes d'environnement et les solutions qui pourraient leur être apportées ; à analyser les relations entre politique de l'environnement et politique commerciale ; à apprécier la contribution qui pourrait venir de percées technologiques, d'économies d'énergie et d'une amélioration des rendements énergétiques, ainsi que d'activités sociales et économiques moins dommageables pour l'environnement ; et à évaluer le coût économique, à l'échelle mondiale, de différentes stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les ministres attendent de ces travaux qu'ils permettent de définir de nouvelles initiatives substantielles. Ils se félicitent de la tenue à l'OCDE en janvier prochain d'une réunion du comité de l'environnement au niveau des ministres sur le thème « Intégration des décisions touchant l'environnement et l'économie ». Cette réunion devrait permettre d'évaluer, à haut niveau et de façon complète, le rôle, les activités et les prochaines orientations de l'Organisation dans le domaine de l'environnement et de définir des lignes d'action pour les gouvernements. Les ministres se proposent, sur la base des résultats de la réunion des ministres de l'environnement et des travaux de l'Organisation, de formuler des conclusions, à leur réunion de 1991, sur l'intégration de la politique économique et de la politique d'environnement.

Particulièrement préoccupés par l'éventualité d'un changement climatique global, les ministres apportent tout leur appui aux travaux réalisés par le groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique et soulignent l'intérêt de la deuxième conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Genève en novembre. Ils confirment l'importance de la poursuite des activités menées par l'OCDE en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie sur les aspects économiques des options qui s'offrent face au changement climatique. A cet égard, ils invitent le secrétaire général à présenter, l'an prochain, aux réunions du Conseil et du comité de l'environnement au niveau des ministres un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'OCDE et d'autres organisations internationales dans ce domaine et des propositions relatives aux activités futures de l'OCDE, ainsi qu'une évaluation préliminaire de différents types d'instruments économiques et des lignes directrices pour leur utilisation.

Politique économique : les défis

Depuis la fin de l'an dernier, les données économiques ont généralement confirmé le léger ralentissement du rythme de croissance de la zone OCDE, revenu aux environs de 3 %. L'inflation, qui avait un peu baissé dans l'ensemble au second semestre de l'an dernier, est remontée au début de 1990 dans un certain nombre de pays. Abstraction faite de divers facteurs temporaires, la hausse des prix est de l'ordre de 4 ½ % en rythme annuel pour l'ensemble de la zone. Les déséquilibres de balance courante des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne ont diminué davantage qu'on ne le prévoyait généralement vers la fin de 1989. Les prévisions de l'OCDE pour les 18 prochains mois situent le taux de croissance de la zone à 3 % en moyenne, avec un taux moyen d'inflation pratiquement inchangé, des progrès très limités dans l'ajustement des déséquilibres extérieurs et un taux de chômage stable aux environs de 6 ½ %¹.

Les évolutions observées sur les marchés financiers durant les mois d'hiver contrastent avec les tendances assez stables de l'activité économique et de l'inflation. Les taux d'intérêt à long terme ont accusé de fortes hausses. Les taux de change ont enregistré de larges fluctuations – parfois favorables (appréciation du deutschemark contre le dollar fin 1989), parfois défavorables (dépréciation du yen durant l'année 1989 et les premiers mois de 1990) à l'ajustement extérieur. Après avoir atteint des niveaux records, les cours des valeurs japonaises ont nettement chuté. En Amérique du Nord, on assiste à une dégradation du crédit sur les marchés des *junk bonds* et des prêts immobiliers. Au total, ces tendances des marchés financiers ne devraient guère modifier la conjoncture économique ; elles n'en soulèvent pas moins des questions de politique économique, qui seront examinées ci-après.

Contenir l'inflation

La plupart des pays de l'OCDE pratiquent depuis quelque temps une politique monétaire restrictive destinée à contrer des pressions inflationnistes réelles ou anticipées. L'inflation moyenne devrait atteindre son maximum cette année, après plusieurs années de lente dérive ascendante. Toutefois, on n'observe pas encore de net retournement de la tendance dans les pays où la pression de la demande est particulièrement forte. De plus, on a pu constater, durant l'année écoulée, un léger dérapage de l'inflation dans les pays qui étaient jusqu'alors parvenus à maintenir des taux peu élevés.

Devant les nombreuses tensions inflationnistes, on peut penser que la demande globale dans les économies de

l'OCDE est très proche du potentiel de production actuel, quand elle ne le dépasse pas. C'est le cas même dans les pays où le chômage demeure élevé. Le chômage est aujourd'hui dans une large mesure un problème structurel qui appelle des réponses structurelles. Sauf à améliorer le potentiel d'offre des économies, il n'y a pratiquement plus de place pour une nouvelle accélération durable de la demande, compte tenu notamment que le taux de croissance tendancielle de la productivité ne s'est guère redressé par rapport au niveau où il était tombé à la fin des années 70.

Cette situation appelle un dosage minutieux dans l'élaboration de la politique monétaire. Un nouveau durcissement marqué ne se justifie guère et risquerait de déclencher un ralentissement de l'acti-

Face aux changements politiques exceptionnels en Europe centrale et orientale, il convient d'examiner la meilleure façon pour ces économies de passer d'un régime planifié à un régime de marché et pour les pays de l'OCDE d'apporter leur appui à ce processus. Par ailleurs, les évolutions observées dans ces pays pourraient commencer à influencer les tendances macro-économiques dans la zone OCDE. De fait, la hausse substantielle des taux d'intérêt à long terme intervenue au cours de l'hiver peut en partie s'expliquer par la nette accentuation de la pression sur l'épargne mondiale que laissent présager les changements intervenus en Europe centrale et orientale et, dans un avenir plus immédiat, la perspective d'une union économique et monétaire allemande. C'est là une nouvelle raison de se pencher sur la question des taux d'épargne dans les pays de l'OCDE.

Les évolutions récentes ont confirmé plutôt que modifié les impératifs de la politique économique. Pour assurer une croissance soutenue de la production et de l'emploi durant les années 90, il faudra maintenir de façon durable un faible taux d'inflation et un climat économique stable et mettre en œuvre un large éventail de mesures économiques susceptibles d'influer sur le niveau et la productivité des investissements et, plus généralement, de favoriser une utilisation efficiente des ressources. Ces mesures devront notamment concerner l'épargne, le niveau et la composition des dépenses publiques, la réforme structurelle des marchés de biens ouverts aux échanges et les pressions sur l'environnement.

1. Perspectives économiques de l'OCDE, n° 45, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

tivité. D'un autre côté, on n'a pas encore atteint, dans la plupart des pays, l'objectif de stabilité des prix. Si la politique monétaire anti-inflationniste doit rester crédible, il faut lui conserver une orientation restrictive jusqu'à ce qu'apparaissent clairement les signes d'un relâchement de la demande et d'un recul des anticipations inflationnistes. La montée des taux d'intérêt à long terme, induite par le marché l'hiver dernier, avait ceci de préoccupant qu'elle témoignait d'une baisse de confiance des opérateurs dans la détermination des autorités monétaires à assurer la stabilité des prix à moyen terme. La crédibilité des politiques est effectivement une chose fragile et les autorités monétaires se doivent de rester vigilantes.

La politique budgétaire pourrait apporter un plus grand soutien à la poli-

tique monétaire en faisant pression sur la demande, non par un ajustement systématique des budgets en fonction des fluctuations des perspectives à court terme, mais par une plus grande constance dans la poursuite des objectifs budgétaires à moyen terme dans les pays où les déficits restent élevés. On atténuerait ainsi les pressions à la hausse qui s'exercent sur les taux d'intérêt d'une façon générale, au sein de marchés financiers étroitement intégrés. Étant donné la vigueur persistante de la demande intérieure et la pression qui en résulte sur les taux d'intérêt, il conviendrait peut-être aussi de fixer des objectifs budgétaires à moyen terme plus ambitieux dans les pays dont les finances publiques sont en bon état. Pour améliorer les flux d'épargne nationaux, il paraîtrait aussi souhaitable de reporter sur la politique budgétaire une part de la responsabilité de la lutte contre l'inflation qui incombe actuellement à la politique monétaire.

Épargner plus

Le niveau de l'épargne constitue un sujet croissant de préoccupation dans un contexte marqué par la persistance de taux d'intérêt élevés, le ralentissement prolongé des gains de productivité et l'engorgement des capacités. Exprimée en proportion du PNB, l'épargne totale de la zone OCDE a un peu augmenté ces dernières années mais reste bien inférieure à ce qu'elle était dans les années 60 et 70. Pour certains pays, les larges déficits de balance courante sont un indice supplémentaire d'une insuffisance de l'épargne nationale. La perspective de taux élevés d'investissement dans une Europe centrale et orientale transformée va accentuer la concurrence pour l'emploi des ressources de l'épargne. De nouvelles possibilités d'investissement vont aussi se faire jour dans les pays en développement qui poursuivent des politiques financières saines et des stratégies de développement axées sur le marché. Compte tenu de tous ces éléments, l'accroissement de l'épargne devrait figurer parmi les objectifs de la plupart des gouvernements.

C'est en améliorant les soldes financiers du secteur public que les gouvernements peuvent le plus directement encourager l'épargne nationale disponible pour les investissements productifs. Il se peut que l'accroissement de l'épargne publique soit dans une certaine mesure contrebalancé par une baisse de l'épargne privée, mais l'expérience indique que la compensation ne serait pas totale, loin de là.

Dans les efforts d'amélioration des soldes financiers du secteur public, il va

1. CROISSANCE DU VOLUME DU PNB/PIB DANS LA ZONE OCDE¹ taux annuels désaisonnalisés (%)

	Part dans le total OCDE 1987	variations par rapport à l'année précédente				variations par rapport au semestre précédent				
		1988	1989	1990	1991	1989 II	I 1990	II 1990	I 1991	II 1991
États-Unis	36,0	4,4	3,0	2,3	2,5	2,4	2,1	2,5	2,5	2,4
Japon	19,0	5,7	4,9	4,7	4,0	5,9	4,4	3,9	4,0	4,0
Allemagne	8,9	3,6	4,0	3,9	3,4	0,9	5,5	3,7	3,4	3,1
France	7,0	3,8	3,7	3,1	2,9	2,5	3,4	3,1	2,8	2,8
Italie	6,0	4,2	3,2	3,1	3,2	2,5	3,3	3,1	3,2	3,1
Royaume-Uni	5,4	4,5	2,3	0,9	1,9	2,4	0	1,5	2,0	2,1
Canada	3,3	5,0	2,9	2,0	2,6	2,2	1,9	1,8	2,7	3,0
Total des pays ci-dessus	85,8	4,6	3,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9
Autres pays de l'OCDE ²	14,2	3,4	3,8	2,5	2,7	2,8	2,4	2,6	2,7	2,8
Total OCDE	100,00	4,4	3,6	2,9	2,9	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9
Quatre grands pays européens	27,4	4,0	3,4	2,9	2,9	2,0	3,4	3,0	2,9	2,8
OCDE Europe	39,8	3,8	3,5	2,9	2,8	2,2	3,3	2,9	2,8	2,8
CEE	34,3	3,9	3,5	3,0	3,0	2,2	3,4	3,0	3,0	2,9
Total OCDE moins les États-Unis	64,0	4,4	3,9	3,3	3,2	3,3	3,4	3,1	3,2	3,2
<i>Production industrielle</i>										
Sept grands pays	-	6,4	4,1	2,3	3,1	2,3	2,0	3,0	3,0	3,1
Total OCDE	-	6,1	4,0	2,4	3,1	2,4	2,2	3,0	3,0	3,1

sans doute devenir de plus en plus important – mais aussi de plus en plus difficile – de restreindre les dépenses publiques. La détente entre l'Est et l'Ouest pourrait justifier une diminution des dépenses d'armement mais par ailleurs on peut clairement distinguer des sources de pressions nouvelles sur les budgets publics. Le vieillissement des populations va faire augmenter les versements de pensions et le coût global des soins de santé, lequel suit de toute façon une tendance ascendante. La limitation ou la prévention des dommages à l'environnement dans l'avenir ne sera pas forcément une charge pour le secteur public dans la mesure où les coûts seront supportés par le secteur privé selon des principes du type « pollueur-payeur » ; en revanche, la réparation des dommages subis par l'environnement dans le passé risque, pour l'essentiel, d'incomber au secteur public. L'assainissement budgétaire de ces dernières années a souvent suivi la ligne de moindre résistance, à savoir une diminution des dépenses publiques de maintenance et d'investissement ; certains pays devront porter d'urgence leur attention sur les investissements d'infrastructure ainsi négligés.

Face au problème de l'insuffisance de l'épargne globale, les pouvoirs publics peuvent aussi s'attacher à réduire les désincitations à épargner en taxant moins l'épargne et davantage la consommation, par exemple en donnant plus de poids

	Part dans le total OCDE 1987	variations par rapport à l'année précédente			
		1988	1989	1990	1991
Autriche	0,9	4,2	3,8	3,4	2,9
Belgique	1,1	4,3	4,2	3,3	2,7
Danemark	0,8	-0,2	1,1	1,1	2,0
Espagne	2,3	5,2	4,9	4,2	3,8
Finlande	0,7	5,2	5,0	1,7	1,1
Grèce	0,4	3,9	2,9	1,4	2,1
Irlande	0,2	1,2	4,0	3,8	3,7
Islande	0	-0,9	-3,8	0,1	..
Luxembourg	0	4,3	3,5	3,4	3,0
Norvège	0,7	0,9	5,0	2,7	3,9
Pays-Bas	1,7	3,0	4,3	3,3	3,1
Portugal	0,3	3,9	5,4	4,0	4,0
Suède	1,3	2,3	2,1	0,7	0,1
Suisse	1,4	3,0	3,3	2,6	2,4
Turquie	0,5	3,7	1,7	4,2	4,3
Total des pays ci-dessus	12,4	3,4	3,7	2,8	2,7
Australie	1,6	3,6	4,9	0,3	2,8
Nouvelle-Zélande	0,3	1,7	0,7	2,0	2,9
Total des 17 pays ci-dessus	14,2	3,4	3,8	2,5	2,7

1. Les agrégats ont été calculés sur la base des poids du PNB/PIB de 1987 exprimés en dollars de 1987.

2. Les données semestrielles sont des estimations très approximatives.

aux taxes sur les ventes ou la valeur ajoutée ou en modifiant la structure de l'impôt sur le revenu. On pourrait aussi envisager des mesures d'incitation en faveur de certaines formes d'épargne, mais de telles mesures risqueraient d'introduire de nouvelles distorsions. Si leur principal effet est de détourner les res-

2. INDICES IMPLICITES DE PRIX DE LA CONSOMMATION PRIVÉE DANS LA ZONE OCDE¹

pourcentages de variation ; taux annuels désaisonnalisés

	1988	1989	1990	1991	1989		1990		1991	
					II	I	II	I	II	I
États-Unis	3,9	4,4	4,8	4,6	3,4	5,6	4,5	4,6	4,6	4,6
Japon	-0,1	1,7	2,8	2,5	2,2	3,0	2,9	2,5	2,4	2,4
Allemagne	1,2	3,1	2,6	3,3	1,5	2,6	3,6	3,2	3,2	3,2
France	2,7	3,3	3,0	2,8	3,4	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Italie	5,3	6,0	6,1	5,6	5,7	6,4	5,9	5,6	5,2	5,2
Royaume-Uni	4,8	5,5	4,5	5,3	6,6	3,9	3,8	5,8	5,6	5,6
Canada	3,7	4,6	4,4	5,2	4,7	4,4	4,1	6,5	3,8	3,8
Total des pays ci-dessus	2,8	3,8	4,0	4,0	3,4	4,4	4,0	4,0	3,9	3,9
Autres pays de l'OCDE ²	6,6	7,7	8,0	7,2	8,0	8,2	7,8	7,3	6,7	6,7
Total OCDE	3,3	4,3	4,6	4,4	4,0	4,9	4,5	4,5	4,3	4,3
Quatre grands pays européens	3,2	4,3	3,8	4,1	3,9	3,8	3,9	4,1	4,0	4,0
OCDE Europe	4,3	5,4	5,2	5,1	5,2	5,2	5,2	5,2	4,9	4,9
CEE	3,3	4,4	4,2	4,3	4,3	4,1	4,2	4,4	4,2	4,2
Total OCDE moins les États-Unis	3,0	4,3	4,5	4,4	4,3	4,6	4,5	4,5	4,1	4,1

sources d'une forme d'épargne vers une autre, elles pourraient coûter davantage en termes budgétaires qu'elles ne créeraient d'épargne privée supplémentaire.

La nécessité d'un renforcement des flux d'épargne globaux justifierait sans doute l'adoption de mesures d'encouragement de l'épargne dans tous les pays. Mais c'est dans les pays qui affichent un large déficit budgétaire ou un large déficit courant, et surtout dans ceux qui ont l'un et l'autre, qu'une action des pouvoirs publics s'impose tout particulièrement.

Quelle attitude adopter face aux perturbations des marchés financiers

Les perturbations observées, comme on l'a vu plus haut, dans plusieurs secteurs clefs des marchés des valeurs mobilières, des obligations et des changes conduisent à se demander si, comment et quand les autorités monétaires devraient réagir à ce type de turbulences. Ces questions restent pertinentes même si, ces derniers temps, les taux d'intérêt à long terme sont légèrement retombés et si le yen et la bourse de Tokyo ont vu leur tendance s'inverser.

Est-il nécessaire, est-il même sage de protéger l'économie réelle des perturbations financières ? Ces dernières années, en effet, les économies ont fait preuve de solidité et de ressort face à la chute des valeurs de portefeuille et aux turbulences financières. De toute façon, à moyen terme, une tentative pour s'opposer à de telles pertes aurait peu de chances de succès. Quand des ajustements interviennent sur les marchés financiers à l'échelle

	1989	1990	1991
Autriche	2,6	3,2	3,6
Belgique	3,1	3,1	3,3
Danemark	5,0	2,8	3,0
Espagne	6,6	6,8	6,4
Finlande	5,5	6,5	5,3
Grèce	15,6	20,5	19,0
Irlande	4,0	3,0	3,1
Islande	21,1	14,1	..
Luxembourg	3,4	3,1	3,3
Norvège	4,4	4,7	4,7
Pays-Bas	1,1	2,4	2,7
Portugal	12,7	12,0	11,0
Suède	6,5	10,6	9,3
Suisse	3,6	4,5	3,5
Turquie	71,8	62,0	51,9
Total des pays ci-dessus	7,9	8,2	7,4
Australie	6,7	6,8	6,3
Nouvelle-Zélande	5,7	5,1	3,8
Total des 17 pays ci-dessus	7,7	8,0	7,2

1. Les agrégats ont été calculés sur la base des poids du PNB/PIB de 1987 exprimés en dollars de 1987.

2. Les données semestrielles sont des estimations très approximatives.

du système tout entier, il peut être important d'injecter des liquidités dans l'économie – comme ce fut le cas après la crise boursière de 1987. Mais une modulation de la liquidité en fonction d'ajustements aussi erratiques ne ferait qu'ajouter aux incertitudes financières et économiques. Il faudrait que les conséquences de l'évolution des marchés financiers sur l'économie réelle deviennent vraiment très inquiétantes pour qu'il paraisse justifié de détourner la politique monétaire de son objectif à moyen terme de stabilité des prix. Il faut une politique monétaire stable pour cristalliser les anticipations et la confiance, notamment dans la mesure où le rôle, toujours important des anticipa-

tions sur les marchés financiers, s'est encore accru avec l'assouplissement des réglementations et des contraintes de liquidité qui a marqué ces dix dernières années.

L'orientation à donner à la politique monétaire devient plus difficile à définir lorsque des mouvements de taux de change très marqués entre les principales monnaies font peser un risque sur les processus d'ajustement extérieur à moyen terme, comme cela fut le cas avec l'affaiblissement progressif du yen durant l'année 1989 et au début de 1990. En l'occurrence, une intervention concertée sur les marchés des changes s'est, à certains moments, avérée utile, mais les limites en ont une fois de plus été mises en évidence. Sur un plan plus fondamental, les ajustements de la politique monétaire en fonction des impératifs intérieurs ont aussi aidé à freiner le mouvement qui s'était amorcé. Le yen n'en est pas moins descendu à des niveaux qui auraient très bien pu, si la situation s'était prolongée, entraîner des écarts de compétitivité propres à inverser les processus d'ajustement structurel maintenant en cours. Si l'on devait à nouveau s'approcher de ces niveaux, un certain assouplissement de la politique monétaire des États-Unis et du Japon pourrait se justifier. Mais une telle démarche comporterait des risques et n'aurait d'effets durables que si elle s'accompagnait de mesures destinées à favoriser des tendances soutenables à moyen terme dans les deux économies, notamment un effort plus résolu de réduction du déficit budgétaire aux États-Unis et de poursuite de l'ajustement structurel au Japon.

Europe centrale et orientale : concrétiser les promesses

L'intégration des économies d'Europe centrale et orientale à l'économie globale recèle, à moyen ou long terme, la promesse d'avantages très substantiels tant pour ces pays que pour le monde dans son ensemble. La concrétisation de cette promesse dépendra de la mesure dans laquelle :

- les fondements juridiques et autres assises institutionnelles d'une économie de marché seront mis en place
- les rigidités et distorsions actuelles, notamment les subventions et autres facteurs qui empêchent le fonctionnement des signaux de prix, auront disparu
- les finances publiques s'appuieront sur des bases saines
- ces sociétés persévéreront dans la voie des réformes bien que le passage à un

3. CHÔMAGE DANS LA ZONE OCDE

définitions nationales

	1988	1989	1990	1991	1989 II	1990 I	1990 II	1991 I	1991 II
<i>Taux de chômage (%)¹</i>									
États-Unis	5,5	5,3	5,3	5,4	5,3	5,3	5,4	5,4	5,5
Japon	2,5	2,3	2,2	2,3	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3
Allemagne	6,1	5,5	6,1	5,9	5,5	6,0	6,2	6,1	5,7
France	10,0	9,5	9,3	9,2	9,5	9,4	9,3	9,2	9,2
Italie	12,1	12,1	12,2	12,3	12,0	12,2	12,3	12,3	12,3
Royaume-Uni	8,2	6,2	6,1	6,5	5,8	6,0	6,2	6,4	6,5
Canada	7,8	7,5	7,7	8,2	7,5	7,6	7,9	8,1	8,3
Total des pays ci-dessus	6,2	5,7	5,8	5,9	5,7	5,8	5,8	5,9	5,9
Autres pays de l'OCDE	9,4	8,9	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,7
Total OCDE	6,9	6,4	6,4	6,5	6,3	6,4	6,5	6,5	6,5
Quatre grands pays européens	8,9	8,1	8,2	8,2	7,9	8,1	8,3	8,2	8,2
OCDE Europe	9,2	8,6	8,6	8,5	8,4	8,5	8,6	8,6	8,5
CEE	9,9	9,0	8,9	8,8	8,9	8,9	9,0	8,9	8,8
Total OCDE moins les États-Unis	7,5	6,9	6,9	7,0	6,8	6,9	7,0	7,0	7,0
<i>Chômage (millions)</i>									
Amérique du Nord	7,7	7,5	7,7	8,0	7,6	7,7	7,8	8,0	8,1
OCDE Europe	16,4	15,3	15,4	15,5	15,1	15,3	15,5	15,5	15,5
Total OCDE	26,3	24,9	25,3	25,8	24,7	25,1	25,5	25,7	25,8

%	1988	1989	1990	1991
Autriche	3,6	3,4	3,2	3,2
Belgique	10,3	9,3	8,7	8,3
Danemark	8,6	9,3	9,3	9,0
Espagne	19,5	17,3	16,1	15,2
Finlande	4,6	3,5	3,8	4,5
Grèce	7,7	7,5	7,9	8,2
Irlande	16,7	15,5	14,9	14,6
Islande	0,6	1,7	2,3	..
Luxembourg	1,4	1,3	1,3	1,3
Norvège	3,2	5,0	5,0	4,9
Pays-Bas	8,3	7,4	6,8	6,4
Portugal	5,8	5,3	5,3	5,3
Suède	1,6	1,4	1,6	2,0
Suisse	0,7	0,6	0,6	0,6
Turquie	9,8	10,4	10,9	11,2
Total des pays ci-dessus	9,7	9,3	9,1	9,0
Australie	7,1	6,1	6,9	7,2
Nouvelle-Zélande	6,0	7,2	7,2	7,2
Total des 17 pays ci-dessus	9,4	8,9	8,8	8,8

1. En pourcentage de la population active.

système économique plus flexible et plus dynamique implique dans un premier temps la suppression d'emplois et compromette les avantages acquis

• les pays de l'OCDE répondront à cette évolution par une ouverture totale de leurs marchés aux exportations des pays d'Europe centrale et orientale.

On peut à cet égard tirer un certain nombre d'enseignements de la situation des pays en développement lourdement endettés. Le principal élan du développement ne provient pas des concours financiers extérieurs, bien que ceux-ci puissent

contribuer si un climat favorable aux investissements s'instaure. Il provient plutôt de l'acceptation politique de changements structurels axés sur le marché, lesquels impliquent des coûts à court terme pour certains groupes; d'un potentiel d'expansion des exportations et de la possibilité de l'exploiter; d'une ouverture aux importations qui favorise les pressions concurrentielles et le fonctionnement des signaux de prix indispensables au changement structurel.

Étant donné l'ampleur de la restructuration économique et de l'assainissement des finances publiques nécessaires dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'impact macro-économique à court terme des évolutions observées dans la plupart d'entre eux sur le reste du monde sera sans doute lent à se matérialiser. C'est probablement de l'actuelle République démocratique allemande (RDA) qu'une poussée de la demande risque de venir le plus rapidement. L'union monétaire allemande, scellée le 2 juillet, sera étayée par une avancée rapide dans l'intégration économique et sociale au sens large.

Il subsiste un flou considérable quant à l'état actuel de l'économie est-allemande et à la façon dont elle va réagir à moyen terme. Néanmoins, on s'accorde à peu près sur l'ordre de grandeur de l'accroissement possible, à court terme, de la demande nette de biens et de services émanant de la RDA en direction de la République fédérale et des autres pays de l'OCDE; les prévisions présentées ici se

fondent sur un accroissement des importations de la RDA de 40 à 50 milliards de deutschemarks (25 à 30 milliards de dollars) en rythme annuel au second semestre de 1991².

Les évolutions observées en Europe centrale et orientale et les questions qu'elles soulèvent ne devront ni entraver les progrès dans la résolution des problèmes à l'intérieur de la zone OCDE, ni ralentir le développement des interactions entre les pays de l'OCDE et d'autres économies non membres.

Poursuivre les réformes structurelles

Les pays de l'OCDE ont continué d'accroître la flexibilité de leurs économies, encore que les progrès soient inégaux selon les pays et surtout selon les domaines de l'action gouvernementale³. Dans certains domaines – notamment les marchés financiers et aussi l'investissement étranger direct, la fiscalité, la politique de concurrence et de réglementation – les progrès ont été constants et substantiels, favorisés par la forte liaison des politiques au niveau international. On observe aussi des progrès dans deux autres domaines: une amélioration de l'efficacité et de la gestion du secteur public et une plus grande capacité d'ajustement des marchés du travail, grâce notamment à l'attention accrue portée à l'enseignement et à la formation. Toutefois, on peut encore beaucoup progresser dans l'un et l'autre domaines.

En revanche, les politiques de soutien aux échanges, à l'agriculture et à l'industrie sont autant de domaines où les progrès de la réforme structurelle ont été décevants et où l'on observe toujours de graves interférences avec les signaux de prix nécessaires au bon fonctionnement des marchés. Le système commercial multilatéral et ouvert est miné par de multiples et diverses restrictions non tarifaires opaques. Les politiques agricoles – dispositifs de soutien interne et mesures aux frontières qui entravent le fonctionnement des forces du marché – sont très coûteuses. L'an dernier, elles ont représenté, de la part des gouvernements et des consommateurs des pays de l'OCDE, des transferts estimés à 245 milliards de dollars par an. Ces dernières années, les pertes d'efficacité liées aux politiques agricoles ont

2. *Études économiques de l'OCDE – Allemagne*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990; «Coup de projecteur sur l'Allemagne», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 165, août-septembre 1990.

3. Les progrès récents de la réforme structurelle sont passés en revue sous l'un et l'autre de ces aspects dans un supplément spécial aux *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 45.

4. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES DANS LA ZONE OCDE

milliards de dollars ; taux annuels désaisonnalisés

	1988	1989	1990	1991	1989	1990		1991	
					II	I	II	I	II
États-Unis	-125,6	-103,7	-100	-97	-101,0	-101	-98	-98	-96
Japon	79,6	57,2	49	59	50,2	48	49	55	64
Allemagne	48,5	52,7	63	62	48,9	62	64	63	61
France	-3,4	-3,6	-2	-3	-6,8	-3	-2	-3	-4
Italie	-6,0	-11,6	-9	-10	-10,7	-8	-9	-9	-11
Royaume-Uni	-26,6	-34,0	-29	-23	-36,3	-31	-27	-23	-23
Canada	-8,4	-16,6	-20	-23	-18,2	-19	-21	-23	-23
Total des pays ci-dessus	-41,7	-59,7	-48	-35	-73,8	-52	-44	-38	-32
Autres pays de l'OCDE	-7,9	-24,7	-29	-32	-26,0	-28	-30	-31	-33
Total OCDE	-49,7	-84,4	-77	-67	-99,8	-80	-74	-69	-65
Quatre grands pays européens	12,6	3,5	24	26	-4,8	21	27	28	24
OCDE Europe	15,3	-3,7	10	8	-13,7	9	12	11	5
CEE	14,7	-0,9	15	14	-10,4	13	18	17	12
Total OCDE moins les États-Unis	75,9	19,3	23	30	1,1	21	24	29	31

	1988	1989	1990	1991
Autriche	-0,3	0	0,2	-0,3
Belgique-Luxembourg	3,5	3,8	4,6	3,7
Danemark	-1,8	-1,4	-1,6	-1,7
Espagne	-3,7	-11,0	-14,7	-17,6
Finlande	-3,0	-4,9	-6,4	-6,5
Grèce	-1,0	-2,6	-3,6	-3,4
Irlande	0,7	0,5	0,3	0,2
Islande	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Norvège	-3,7	0,2	1,6	3,2
Pays-Bas	5,4	6,9	7,8	8,8
Portugal	-1,1	-0,6	-1,1	-1,4
Suède	-2,2	-5,0	-7,7	-11,1
Suisse	8,4	6,0	7,0	8,0
Turquie	1,6	1,0	0,3	0,5
Total des pays ci-dessus	2,7	-7,1	-13,2	-17,7
Australie	-9,9	-15,7	-14,3	-12,8
Nouvelle-Zélande	-0,7	-1,8	-1,8	-1,4
Total des 17 pays ci-dessus	-7,9	-24,7	-29,3	-32,0

réduit de plus de 70 milliards de dollars la production de la zone⁴. Les effets néfastes des actuelles subventions à l'industrie – notamment celles qui faussent les courants d'échanges – sont sans doute plus difficiles à quantifier, mais tout indique qu'ils sont importants.

Les négociations d'Uruguay offrent l'occasion de faire de réels progrès sur ces trois fronts. L'absence de véritable avancée dans ce domaine aurait des répercussions regrettables sur les résultats économiques des années 90. Les gouver-

nements doivent s'attaquer à ces aspects certes complexes et souvent politiquement délicats des négociations avec suffisamment de vigueur et de détermination pour obtenir des résultats ; et ils doivent dépasser le cadre des négociations d'Uruguay pour donner un prolongement à ces résultats. Ce sentiment est largement exprimé dans les déclarations officielles ; il faut maintenant s'attacher à le concrétiser dans une action concertée.

Sur un plan plus général, l'instauration d'un climat économique global propice à un courant soutenu d'investissements efficaces et rentables et à la flexibilité structurelle exige une concurrence forte, animée par les signaux de prix émanant du marché. Les réductions déjà opérées sur les barrières aux échanges ont renforcé la concurrence et c'est une des raisons pour lesquelles il faut s'attacher à les réduire encore. Il est néanmoins des secteurs qui resteront à l'écart des pressions de la concurrence internationale et il en est peut-être quelques autres où l'on pourrait voir s'instaurer une domination commerciale excessive, en particulier si les opérations de fusion et les entreprises conjointes bénéficient d'encouragements officiels. Une plus large possibilité de contestation de ces marchés pourrait atténuer les préoccupations dans ce domaine ; il n'en faut pas moins donner à la politique concurrentielle les moyens de contrer toute tendance aux abus de position dominante.

Répondre aux préoccupations touchant l'environnement

Les questions d'environnement retiennent de plus en plus l'attention. Certaines,

comme le changement climatique, ont des conséquences économiques potentielles d'une portée beaucoup plus large que les efforts d'ajustement entrepris jusqu'ici pour y répondre. A cet égard, il faudra veiller à fixer les objectifs d'action sur la base de critères économiques et à en assurer la réalisation au moindre coût.

En règle générale, les pouvoirs publics tentent de traiter les problèmes d'environnement par une réglementation directe. Cette démarche peut effectivement être la meilleure dans certains cas, par exemple lorsque la pollution est localisée et provient d'un nombre de sources très restreint. Mais, la plupart du temps, les coûts associés à l'approche réglementaire de la protection de l'environnement sont cachés et très élevés. Les instruments économiques, tels que les redevances, offrent des solutions plus efficaces et donc moins coûteuses, en fournissant aux entreprises et aux ménages les signaux et les incitations appropriés. Les économies de l'OCDE commencent à multiplier les expériences de mise en œuvre d'instruments fonctionnant sur le principe d'une affectation des ressources fondée sur les règles du marché ; cette approche doit être vivement encouragée⁵.

Les préoccupations concernant le changement climatique qui pourrait résulter, à terme, d'une accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère appellent une approche internationale concertée pour évaluer les risques et mettre au point une stratégie. On sait encore peu de choses sur les coûts et les avantages de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans l'immédiat, il est essentiel de définir des moyens d'action qui non seulement permettent de réduire ces émissions, mais qui soient aussi bénéfiques sur d'autres plans. Au-delà de cet horizon, une grande incertitude entoure les retombées potentielles d'une quelconque action de grande envergure ; or il importe d'éviter des erreurs coûteuses. L'analyse économique est un outil essentiel pour affiner les estimations de coûts des différentes options et des arbitrages à opérer, et aussi pour fournir des indications sur la meilleure façon de prendre en compte ces éléments d'incertitude. Ces questions sont examinées avec un sentiment d'urgence croissant dans les organisations nationales et internationales, notamment l'OCDE. Les travaux de ces organisations devraient aider à définir des lignes d'action efficaces pour répondre aux préoccupations suscitées par le changement climatique dans les années à venir.

4. Voir Gérard Viatte et Frédéric Langer, « La réforme agricole en chantier », l'Observateur de l'OCDE, n° 165, août-septembre 1990 ; Politiques, marchés et échanges agricoles – suivi et perspectives 1990, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990 ; Revue économique de l'OCDE, n° 13, hiver 1989-90, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

5. Voir Jean-Philippe Barde, « Environnement – l'approche économique », l'Observateur de l'OCDE, n° 158, juin-juillet 1989.